



RECU EN PREFECTURE

Le 09 avril 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210331-D00637910-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE

### des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 mars 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 24 mars 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Étaient présents à la CCI :** M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE

**Étaient présents en visio-conférence :** Mme Elise AEBISCHER, Mme Anne BENEDETTO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire :** Mme Christine WERTHE

**Étaient absents :** M. Philippe CREMER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR

**Procurations de vote :** Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Anthony POULIN, Mme Julie CHETTOUH à Mme Carine MICHEL, M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI, M. Cyril DEVESA à M. Benoît CYPRIANI, Mme Marie ETEVENARD à Mme Claudine CAULET, Mme Lorine GAGLILOLO à M. François BOUSSO, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, Mme Valérie HALLER à M. Nathan SOURISSEAU, M. Damien HUGUET à M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie LAMBERT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Ludovic FAGAUT, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Thierry PETAMENT à Mme Christine WERTHE, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Yannick POUJET à Mme Frédérique BAEHR, Mme Françoise PRESSE à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Carine MICHEL, Mme Juliette SORLIN à M. Abdel GHEZALI, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Myriam LEMERCIER, Mme Sylvie WANLIN à Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN.

**OBJET :** 7. Budget Primitif 2021

Délibération n° 2021/006379

## Budget Primitif 2021

**Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint**

	Date	Avis
Commission n° 1	18/03/2021	Favorable unanime (3 abstentions)

Résumé :

Suite au Débat d'Orientations Budgétaires intervenu le 18 février dernier, le Budget primitif de l'exercice 2021 est soumis à l'examen et au vote du Conseil Municipal. Le Budget primitif définit le cadre dans lequel intervient l'action municipale pour l'année, sous réserve des décisions modificatives à venir, qui permettront le cas échéant d'ajuster le budget en fonction des évolutions constatées en cours d'année.

Le Budget primitif 2021, composé d'un budget principal et de 5 budgets annexes est proposé à hauteur de 197,9 M€ tous budgets confondus, dont 197 M€ pour le budget principal et 0,9 M€ pour les budgets annexes.

Les prévisions budgétaires se répartissent en 56,3 M€ en dépenses d'investissement (contre 49,6 M€ en 2020) dont 42,3 M€ de seules dépenses d'équipement et 141,6 M€ de dépenses de fonctionnement (contre 142,7 M€ en 2020).



Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) s'est tenu le 18 février dernier et a permis de présenter les grands axes et une première esquisse du Budget primitif 2021 (BP 2021).

Le Budget primitif constitue la concrétisation directe, de manière chiffrée et détaillée, de ces orientations.

Le Budget primitif d'une collectivité **est le premier acte, fondateur et obligatoire, du cycle budgétaire annuel** : il encadre, garantit et permet la réalisation des dépenses et des recettes de la collectivité.

Il peut toutefois être **modifié ou complété par décisions modificatives en cours d'exercice** : la Ville compte traditionnellement 3 décisions modificatives, en juin, septembre et en fin d'année.

Si le Budget primitif peut être voté jusqu'au 15 avril, l'exécution du budget et son utilisation commencent dès le début de l'année avec des dépenses possibles dans la limite de 100 % des crédits ouverts l'année précédente pour le fonctionnement et de 25 % pour l'investissement, et ce, jusqu'au vote du BP.

Ces différentes phases budgétaires garantissent ainsi la continuité de l'action municipale, et une réactivité tout au long de l'année, d'autant plus indispensable dans le contexte que nous connaissons aujourd'hui.

**Nous l'avons largement évoqué en février, nous proposons un budget robuste, de près de 198 M€, fondateur, à la fois pour répondre aux urgences de la crise, mais également pour en faire un vrai élément de rebond et d'attractivité, permettant d'engager la Ville de Besançon dans la transition.**

**L'année 2021 s'inscrit en effet dans une vraie singularité.**

Tout d'abord, c'est incontournable, en raison de la poursuite de la crise sanitaire, avec des incertitudes encore très conséquentes sur l'évolution de la situation, à la date d'écriture du présent rapport. Cette crise a marqué en profondeur notre territoire, autant économiquement que socialement, et nécessite **plus que jamais une action de solidarité, en appui et en parallèle des interventions d'urgence.**

Ensuite, parce que 2021 est la première année pleine du nouveau mandat et c'est à ce titre que le Budget 2021 se veut une première étape significative dans la transformation de notre ville, dans le nouveau projet bisontin, pour **la construction, l'organisation, la structuration d'une ville tournée vers l'avenir, soucieuse de la jeunesse, de la citoyenneté, de l'épanouissement humain, du bien-vivre ensemble, de la biodiversité et de l'environnement.**

**En un mot, la Ville qui s'adapte aux enjeux du XXI<sup>ème</sup> siècle, qui construit sa transformation et conduit la transition, qu'elle soit sociale, sociétale, écologique, climatique...**

L'ensemble de ces axes a présidé à **des choix forts dès le Budget primitif 2021, pour une proximité et une mobilisation maintenues, et se traduisant par des projets déterminants et immédiatement opérationnels.**

Ce budget a pour cela été bâti de manière collective et en favorisant une nouvelle approche budgétaire engagée, appelée à se développer encore dans les années à venir, intégrant l'évaluation de l'impact écologique et social de nos actions, mais aussi permettant, autant que possible dans le cadre de la situation sanitaire, le dialogue et la co-construction.

Ainsi, le budget n'est pas qu'un cadre comptable : c'est avant tout **un outil, porteur et moteur de sens, au service d'un projet.**

**La déclinaison budgétaire de ces axes est la suivante :**

- **une stabilité des taux de fiscalité**, dans un souci de préservation du pouvoir d'achat des citoyens, fortement ébranlé par la crise.

- **une augmentation de 10 M€ par an sur le mandat de l'investissement de la Ville en faveur d'un plan Climat-Solidarité, soit la mobilisation de plus de 250 M€ d'investissement en 6 ans**, ce qui constituera un soutien fort pour les carnets de commande des entreprises et pour l'emploi.

Ces 2 engagements ont été pris **en responsabilité**, en accompagnement d'une maîtrise maintenue des dépenses de fonctionnement, dans un souci de contenir nos charges, énergétiques notamment, et d'une intégration du coût global dans nos choix de politiques publiques.

La faisabilité de ces engagements dans le respect des équilibres de long terme, notamment s'agissant de la maîtrise de l'endettement, a été vérifiée dans le cadre d'une prospective pluriannuelle intégrant le fonctionnement et l'investissement, et qui constitue un cadre pour la stratégie financière.

Malgré les impacts de la crise sanitaire sur le budget communal (de 7,5 M€ en 2020 et estimés à environ 2 M€ sur 2021 sur la base d'une hypothèse intermédiaire), **l'augmentation de l'investissement est compatible avec le maintien d'une situation financière saine sur le mandat : elle sera financée en partie par l'emprunt, ce qui est possible et absorbable compte tenu d'un endettement modéré à l'heure actuelle.**

La Ville a en effet fin 2020 une capacité de désendettement de 4,1 ans fin 2020, ce qui est extrêmement maîtrisé.

**Cette responsabilité allie ainsi la durabilité et la solidité de l'action municipale, dans un contexte d'incertitudes majeures, et une mise en œuvre des engagements pris auprès des Bisontins.**

**Cela se traduira par la réalisation dès 2021 de projets déterminants pour l'avenir de Besançon**, au premier rang desquels :

- un nouveau programme d'investissement de 60 M€, démarrant dès cette année, pour la réhabilitation des écoles et des crèches municipales, rendu possible grâce à l'augmentation de la capacité d'investissement,
- un engagement de 1 M€ par an en faveur de la lutte contre les îlots de chaleur dans les espaces publics,
- la création de 300 places supplémentaires dans la restauration scolaire à la rentrée 2021,
- une extension des places dans les crèches,
- la mise en place d'un plan jeunesse en lien avec le CCAS,
- l'accélération de la rénovation de notre patrimoine, y compris arboré...

**Parallèlement, la Ville maintient sa mobilisation de proximité pour accompagner son territoire, ses habitants et ses acteurs durant et après la crise au service de l'action sociale, des solidarités, de la transition et de la qualité de la vie.**

\*\*\*\*\*

Le rapport de présentation du BP 2021 s'articule comme suit :

## **Introduction**

### **Fiches pratiques :**

- Le cycle budgétaire
- L'ossature budgétaire
- Les indicateurs financiers
- Les grands chiffres du budget 2021

## **I. DES PROJETS AU BUDGET PRIMITIF 2021 MARQUANT UNE ETAPE SIGNIFICATIVE DU NOUVEAU MANDAT**

1. Agir en solidarité
2. Se mobiliser pour la jeunesse
3. S'engager pour la biodiversité et le climat

**Fiche pratique :** les projets 2021 appliqués à l'ossature budgétaire

## **II. LES EQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2021**

1. Le budget général
2. Le budget principal
  - 2.1. Le fonctionnement
  - 2.2. L'investissement
3. Les budgets annexes







**Fiche pratique 1 : LE CYCLE BUDGETAIRE**





## Fiche pratique 2 : L'OSSATURE BUDGETAIRE

### Un budget communal, comment ça marche ?

Le budget d'une collectivité territoriale est un acte de prévision et d'autorisation de ses dépenses et ses recettes. Il comporte des mouvements réels (qui donneront lieu à des paiements ou encaissements) et des mouvements d'ordre (correspondant à des mouvements comptables équilibrés).

**Le budget se répartit en deux sections :**

**La section de fonctionnement** avec :

. Des dépenses composées de charges de personnel, de subventions versées, de frais permettant l'exécution des compétences de la collectivité, des intérêts de la dette ;

. Des recettes provenant quant à elles principalement du produit de la fiscalité directe, indirecte, des dotations de l'Etat, des produits des services et du domaine.

**La section d'investissement** avec :

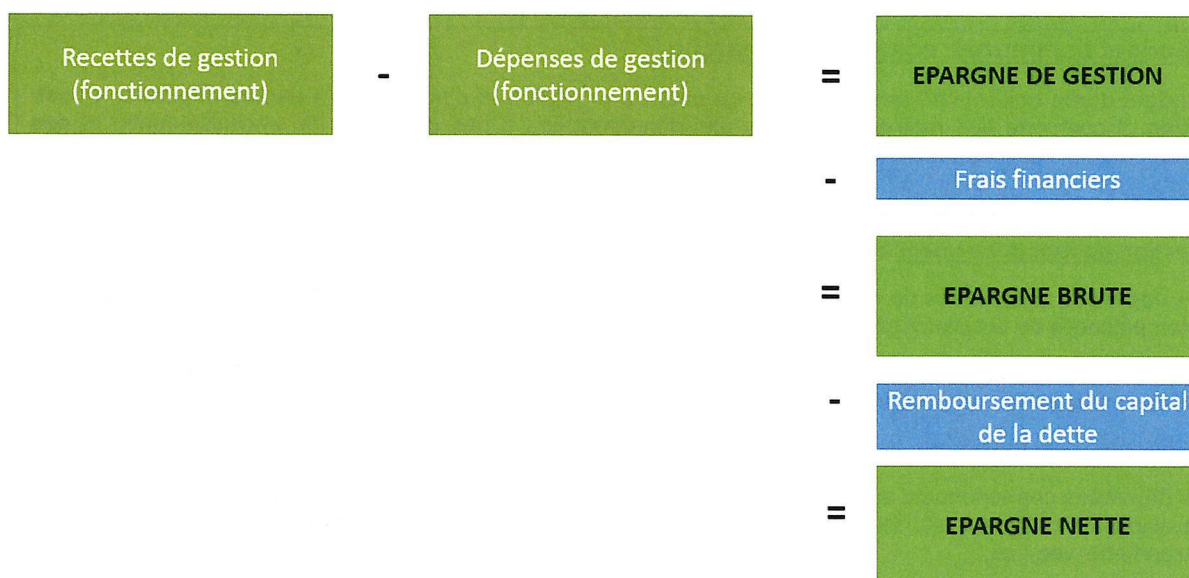
. Des dépenses correspondant au remboursement de la dette en capital, aux dépenses directes d'investissement (acquisitions mobilières et immobilières, nouveaux travaux, grosses réparations...), les subventions d'équipements versées.

. Des recettes dont le recours à l'emprunt, les subventions reçues, le FCTVA... et l'épargne brute dégagée en fonctionnement. **La dette des collectivités locales, contrairement à celle de l'Etat ou même à celle des particuliers, ne peut servir qu'au financement de dépenses d'investissement.**

SECTION DE FONCTIONNEMENT = dépenses et recettes servant au fonctionnement courant de la Ville	
Principales dépenses	Principales recettes
Charges de personnel <b>52%</b>	Impôts locaux (taxes foncières) <b>53%</b>
Dépenses d'exploitation : dépenses de fonctionnement courant, petits matériels/ réparations/ entretien, prestations de services extérieures, énergie, alimentation cantines et crèches... <b>33%</b>	Impôts indirects (ex : droits de mutation, taxe sur la consommation finale d'électricité) <b>6%</b>
Subventions de fonctionnement versées (CCAS, associations...) <b>13%</b>	Dotations de l'Etat <b>19%</b>
	Subventions des partenaires <b>5%</b>
Intérêts des emprunts <b>2%</b>	Produits d'exploitation (ex: recettes cantines / crèches / piscines...) <b>7%</b>
	Autres recettes (résultat n-1, mises à disposition...) <b>10%</b>
<b>EPARGNE BRUTE = recettes fonctionnement - dépenses de fonctionnement</b>	
SECTION D'INVESTISSEMENT = dépenses et recettes modifiant la valeur du patrimoine de la Ville	
Principales dépenses	Principales recettes
Opérations individualisées : grandes opérations d'équipement du Plan Pluriannuel d'Investissement :	
- en maîtrise d'ouvrage directe (dépenses d'équipement) <b>36%</b>	Epargne brute <b>50%</b>
- en maîtrise d'ouvrage indirecte (subventions d'équipement) <b>16%</b>	Fonds de compensation de la TVA <b>5%</b>
Tranches annuelles : travaux de proximité : = rénovation des équipements, des espaces publics, matériels (dépenses d'équipement directes) <b>24%</b>	Subventions reçues des partenaires <b>9%</b>
	Autres recettes : cessions de patrimoine, taxe d'aménagement... <b>2%</b>
Capital des emprunts <b>24%</b>	Emprunts nouveaux <b>34%</b>



### Fiche pratique 3 : les indicateurs financiers.



**L'épargne de gestion** correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de gestion (hors intérêts de la dette).

**L'épargne brute** correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement, y compris les intérêts de la dette : **elle mesure les marges que la collectivité peut dégager par sa maîtrise du fonctionnement pour investir.**

Fin 2019 (en réalisé), l'épargne brute de la Ville de Besançon est de 277 € par habitant contre 216 € pour les villes de même strate. Fin 2020, avec les effets de la crise sanitaire, elle est de 219 € par habitant pour Besançon.

**L'épargne nette** est égale à l'épargne brute diminuée du remboursement de la dette en capital (qui s'opère en investissement) et mesure l'épargne disponible pour le financement des projets d'investissement (dépenses et subventions d'équipement).

Fin 2019 (en réalisé), l'épargne nette de la Ville de Besançon est de 170 € par habitant contre 117 € pour les villes de même strate. Fin 2020, avec les effets de la crise sanitaire, elle est de 107 € par habitant pour Besançon.

**La capacité de désendettement** est calculée en effectuant le rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute et est exprimée en années. Elle permet de déterminer en combien d'années la collectivité se désendetterait complètement si elle y consacrait l'intégralité de ses ressources disponibles. Le seuil d'alerte utilisé nationalement est de l'ordre de 8 ans.

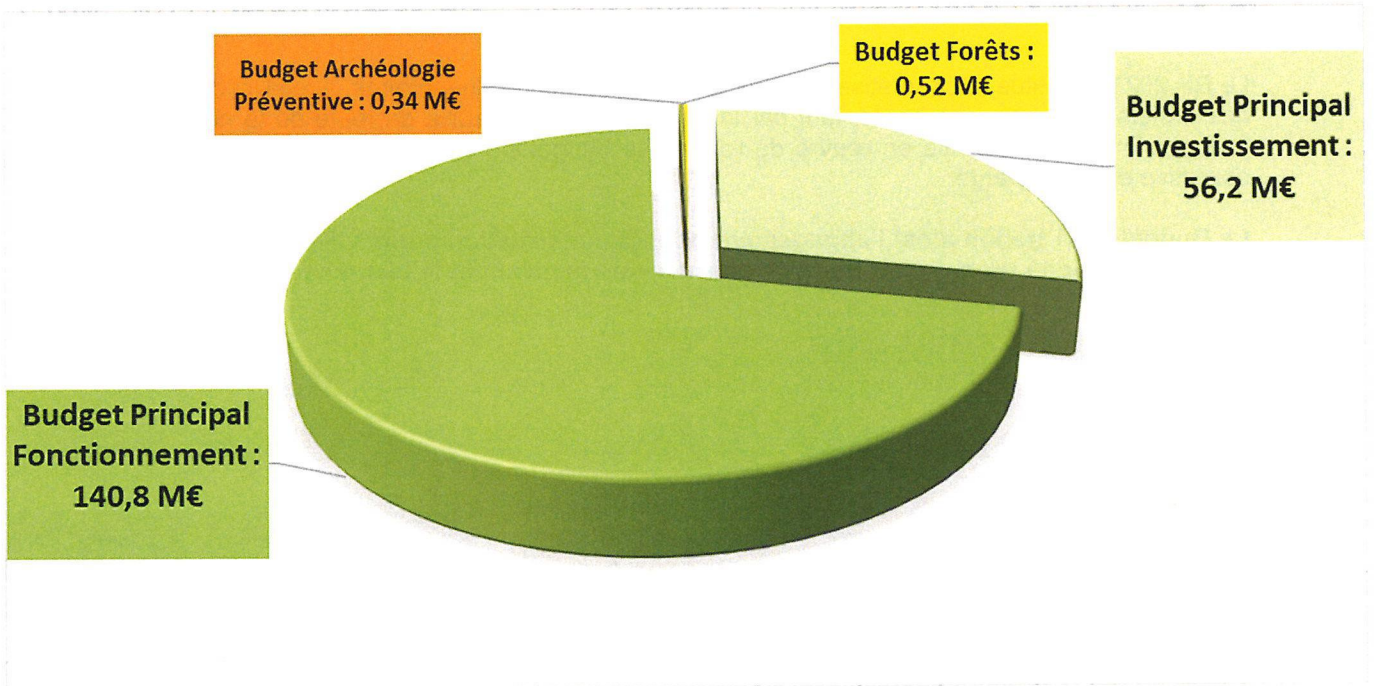
Fin 2019 (en réalisé), la capacité de désendettement de la Ville de Besançon est de 3,5 ans contre 4,7 ans pour les villes de même strate. Fin 2020, avec les effets de la crise sanitaire, elle est de 4,1 ans pour Besançon.

Fin 2020, l'encours de dette de Besançon représente 896 € par habitant tandis que les communes de même strate sont en moyenne à 1 017 € fin 2019 (et 1 029 € fin 2018).

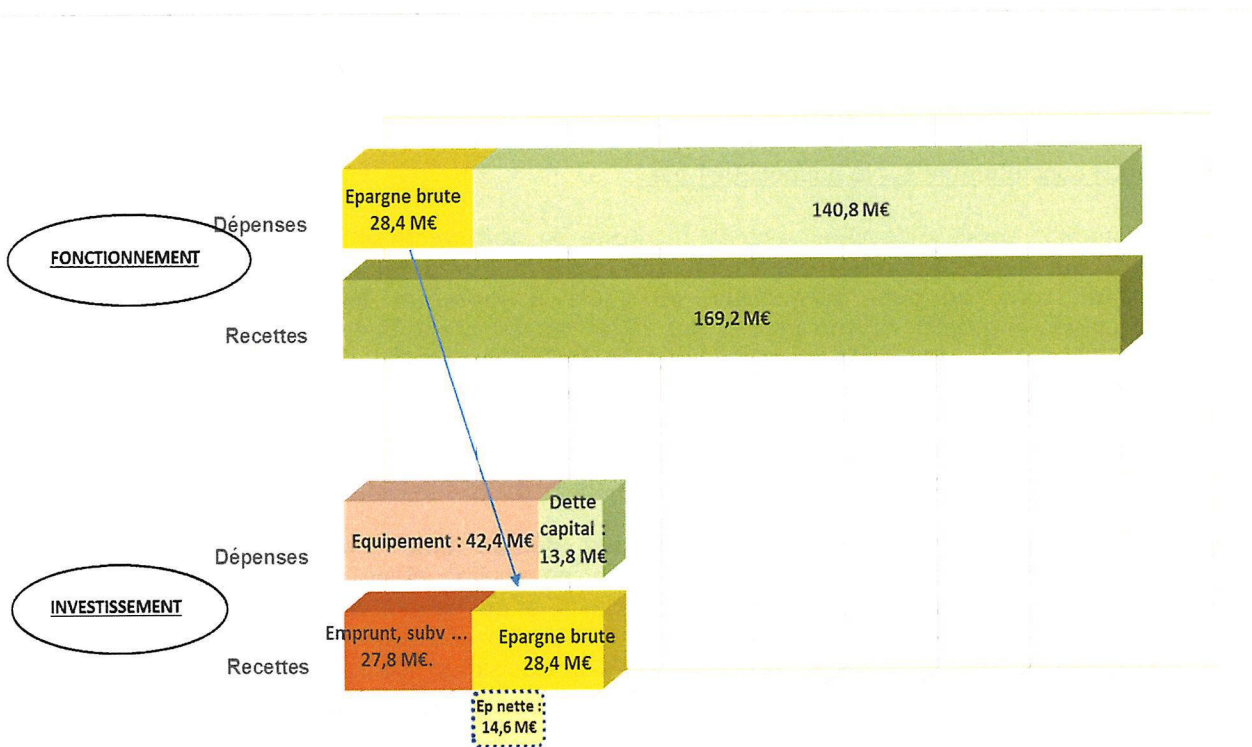


**Fiche pratique 4 : LES GRANDS CHIFFRES DU BUDGET 2021**

**Le budget général : 197,9 M€**



**Le budget principal : 197 M€**





## I. DES PROJETS AU BUDGET PRIMITIF 2021 MARQUANT UNE ETAPE SIGNIFICATIVE DU NOUVEAU MANDAT

Le BP 2021 constitue la concrétisation directe des Orientations Budgétaires, avec l'inscription chiffrée des projets et des engagements, tant par la déclinaison de la feuille de route de la nouvelle équipe municipale que par la mise en œuvre de l'approche budgétaire qui a présidé aux choix de manière collective et transparente.

**Le Budget 2021 traduit ainsi l'engagement pour la construction d'une ville solidaire, citoyenne, pour une urbanité renouvelée, une cité tournée vers le vivant et le bien-vivre ensemble.**

### 1. Agir en solidarité

#### ✓ Faire face à l'urgence

Depuis de nombreux mois, nos vies sont profondément bouleversées par une pandémie qui a aussi d'importants impacts sociaux et économiques. Cette crise nous a par ailleurs rappelé l'essentiel, et notamment l'importance de la solidarité à tous les niveaux.

C'est une valeur forte que nous portons, en même temps qu'un principe directeur pour le mandat, au-delà même de la crise sanitaire.

La Ville a été en effet en première ligne tout au long de l'année 2020, et, malgré l'impact conséquent de 7,5 M€ en 2020 et de l'ordre de 2 M€ en 2021, elle reste pleinement mobilisée en 2021, dans un contexte d'incertitudes qui perdure à l'heure actuelle.



Cela se traduit concrètement sur le budget 2021 par :

- **Un budget dédié à l'équipement du territoire en augmentation de 10 M€ sur l'année 2021, qui sera également confirmée sur toute la durée du mandat, pour atteindre 42,3 M€ tous budgets confondus, auxquels s'ajouteront les reports de crédits (dépenses engagées et non payées sur 2020) représentant 23,4 M€, soit un effet levier sur 2021 pour le monde économique de près de 66 M€ au total.**  
A cela s'ajoute, dans une logique de territoire, l'investissement de Grand Besançon Métropole qui représentera de l'ordre de 100 M€ de capacité de dépenses d'investissement, et celui des autres communes membres. C'est une mobilisation majeure du territoire tout entier au service de l'équipement et du développement économique.
- **Le maintien d'une enveloppe significative dédiée aux dépenses imprévues en fonctionnement, pour un montant de 1 M€,** en soutien et en accompagnement de la population, des acteurs économiques et associatifs, et qui permettra d'agir avec réactivité au vu de l'évolution de la situation sanitaire. Au-delà, des décisions de consolidation de ces interventions pourront le cas échéant être prises en Décisions modificatives.



- **Un soutien réaffirmé au CCAS de la Ville, avec une évolution de +1,5 % de la subvention de fonctionnement entre 2020 et 2021**, représentant un accroissement de 143 K€ et un montant de subvention de 9,7 M€. Cette aide supplémentaire est orientée pour le déploiement d'un plan jeunesse, dont les étudiants parfois en grande précarité. Pour mémoire, un soutien de 50 K€ a été attribué par la Ville à l'Université et au CROUS pour améliorer les moyens matériels de la ressourcerie étudiante.  
Cette aide supplémentaire permettra parallèlement au CCAS de poursuivre son action en cette période de pandémie auprès des personnes les plus vulnérables, en lien avec le secteur associatif dans les quartiers.

- **Le maintien du service public dans les structures municipales demeure notre priorité**, avec la mise en œuvre des protocoles sanitaires dans les différents domaines d'intervention, notamment dans les écoles de la Ville. 100 K€ de crédits supplémentaires ont été inscrits pour l'achat de gel hydroalcoolique, masques, gants... afin de garantir un haut niveau de stock de petit matériel anti-COVID.  
Depuis le 8 janvier dernier, **le centre communal de vaccination de Besançon** a été mis à disposition de l'État au gymnase Résal pour faire face à la campagne de vaccination, malgré des retards de livraison des doses. A fin janvier, plus de 2 000 personnes avaient reçu la première injection du vaccin contre la COVID-19, et environ 4 000 personnes devraient être vaccinées à la mi-mars avec les deux injections.

Les services municipaux restent mobilisés pour assurer la continuité de leurs missions auprès des habitants. Saluons également l'engagement des Bisontines et des Bisontins qui, par exemple, à travers la plateforme [besancon.soyons-solidaires.fr](https://besancon.soyons-solidaires.fr) créée par la Ville, ont su réinventer la notion de solidarité, en proposant leur aide aux plus vulnérables.

- **La poursuite des dispositifs de soutien au monde économique, culturel et sportif, à nos commerces et associations**, en lien avec l'action de GBM.  
Citons notamment la démarche engagée sur les chèques Booster, en soutien aux commerces locaux, avec 194 K€ inscrits au BP 2021. Dans le domaine de la culture, l'année 2021 verra la prise en compte des exonérations de loyers décidées en 2020 pour les associations d'ateliers d'artistes et les établissements culturels, avec un impact de 90 K€ sur les recettes.

Nous continuons d'être très vigilants sur la situation des associations souvent durement éprouvées, avec la **création d'un fonds de soutien aux associations, notamment dans le secteur sportif et culturel**.

250 K€ sont également prévus au BP pour un soutien à Micropolis. La Ville apportera cette somme en tant qu'actionnaire et sous la forme d'avance en compte courant d'associés. S'agissant d'une avance remboursable, cette somme s'inscrit au-delà du volume global de 42,2 M€ d'investissement.



## ✓ Agir en proximité pour la qualité de vie

→ **COMME ANNONCÉ LORS DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES, LE RENFORCEMENT DES PETITS TRAVAUX DE PROXIMITÉ, VECTEUR DE SOLIDARITÉ, EST UN AXE FORT POUR 2021.**

Il s'agit en effet de moderniser et améliorer l'accueil dans nos équipements municipaux : offrir en somme aux usagers un cadre de service public plus adapté aux besoins, plus proche aussi, car ces équipements sont au sein des quartiers et ils sont souvent par là des lieux de relais, notamment des actions et des valeurs municipales, et d'échanges. Parallèlement, il s'agit d'améliorer les conditions de travail du personnel municipal, garant de la qualité du service public.

Ces travaux répondent également, au-delà des aspects de confort d'usage, à des enjeux plus vastes de maîtrise énergétique, de lutte contre le réchauffement climatique, mais aussi de maîtrise des coûts de fonctionnement.



**Ces petits investissements, que nous regroupons sous le vocable de « tranches annuelles », sont multiples :**

Petits travaux d'entretien et de rénovation du patrimoine communal (écoles, maisons de quartier, crèches, bibliothèques...), gros entretien de la voirie (en maîtrise d'ouvrage intercommunale mais avec un pouvoir décisionnel de la municipalité quant au programme, Besançon étant un secteur en tant que tel), la mise en accessibilité et la poursuite de l'Agenda d'accessibilité (Ad'Ap), les espaces verts et sportifs, la maîtrise de l'énergie, les actions de développement durable, l'école numérique, la culture...

**S'ils sont plus difficiles à présenter budgétairement, car multiples, ce sont pourtant bien eux qui contribuent à améliorer le quotidien des Bisontines et des Bisontins et ce sont aussi bien souvent ces besoins qui remontent le plus immédiatement dans le dialogue avec les habitants. Ils sont aussi parmi les plus visibles.**

**Ce ne sont ainsi pas moins de 17,3 M€ qui sont prévus au BP 2021 sur ces travaux de proximité, soit 40 % de nos dépenses d'équipement.**

**Cela répond à un besoin exprimé depuis longtemps par nos partenaires associatifs notamment, mais également par le personnel municipal.**

Les principaux renforcements concernent :

- **+ 1,5 M€ en faveur du patrimoine bâti, soit un accroissement de 50 % par rapport à 2020, avec une inscription portée à 4,7 M€ au BP 2021 (3,2 M€ au BP 2020).** Cela permettra d'accélérer nos petites rénovations dans les écoles, les crèches, les locaux associatifs, les bâtiments culturels, les complexes sportifs et le patrimoine historique.
- **+ 244 K€ en faveur de la biodiversité et de la gestion du patrimoine arboré, soit une augmentation de 40 % par rapport à 2020, avec une somme globale de 700 K€ inscrite au budget.** Un crédit complémentaire de 200 K€ est notamment prévu pour les besoins d'expertise du patrimoine arboré et de soins aux grands arbres.
- **+ 384 K€ de crédits pour la modernisation des outils numériques et l'amélioration de la gestion informatisée des services,** notamment pour l'acquisition du système intégré de gestion des bibliothèques, le renouvellement du logiciel de gestion des cimetières. 130 K€ seront aussi inscrits pour accélérer le renouvellement de l'équipement informatique et téléphonique des services, ainsi que 35 K€ en vue de raccorder à la fibre de nouveaux sites municipaux.

- **+ 376 K€ dans le cadre de travaux sur notre patrimoine culturel.**  
La Ville souhaite engager la **rénovation du bâtiment du Carrefour d'Animation et d'Expression Musicale (CAEM) à Planoise** dans le but d'améliorer les conditions d'utilisation de ce lieu d'apprentissage de la musique très fréquenté par les enfants du secteur (60 K€).

Par ailleurs, 20 K€ sont alloués au BP 2021 pour accélérer la restauration des œuvres du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie. 100 K€ supplémentaires sont dédiés à la modernisation du fonds des ouvrages publics dans les bibliothèques.

190 K€ sont prévus en investissement et en fonctionnement pour le déménagement des collections lapidaires actuellement à l'abbaye Saint-Paul, vendue en 2020 et pour leur stockage sur le site Superfos aux Prés de Vaux.

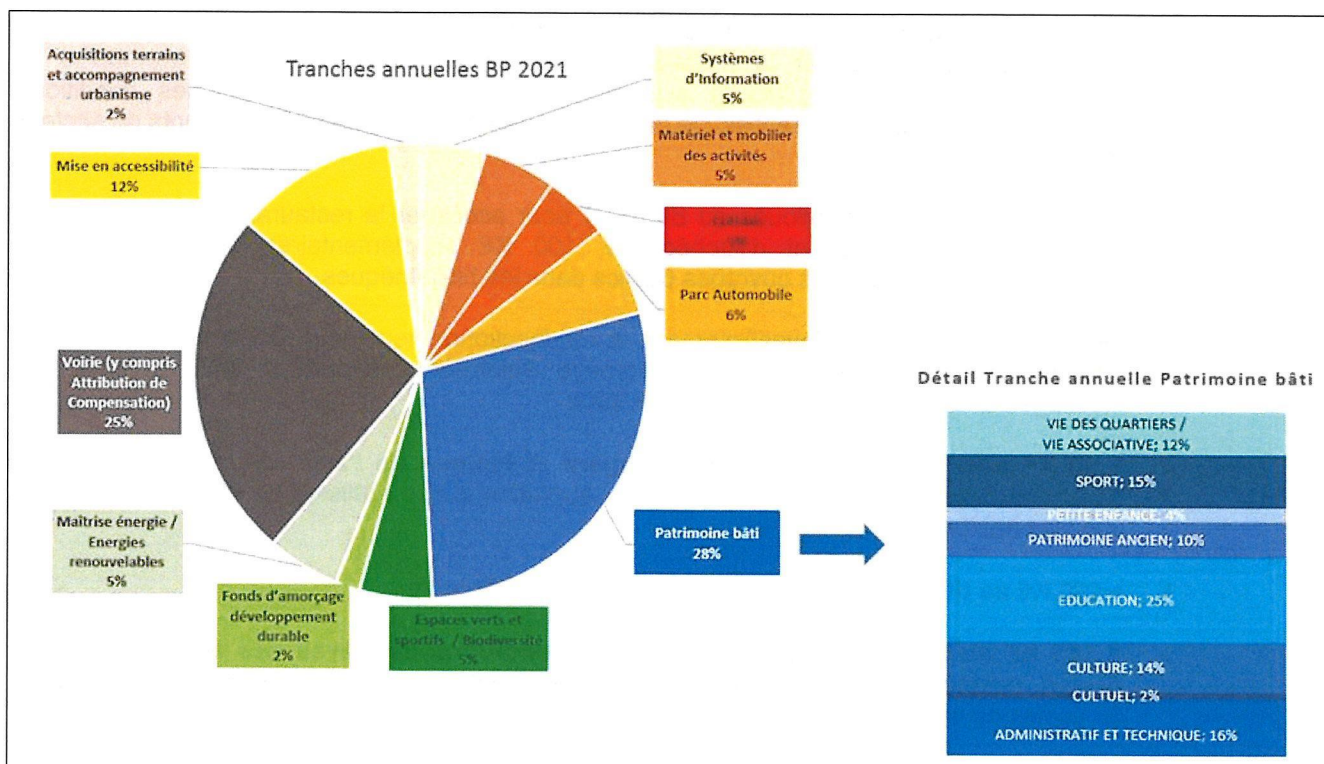
- **+ 60 K€ pour la mise en valeur paysagère et ludique de l'aire de jeux de la combe Boichard dans le quartier des Tilleroyes**, opération qui se réalisera en étroite concertation avec les habitants.
- **+ 180 K€ au titre de la rénovation de la ferme des Torcols.**
- **+ 105 K€ en faveur de l'amélioration des conditions de travail des agents dans les écoles**, notamment par l'acquisition de matériel adapté aux missions quotidiennes dans les 65 écoles de la Ville.

**La Ville entend pérenniser sur le mandat l'augmentation des tranches annuelles consacrées au patrimoine bâti, aux espaces verts et aux systèmes d'informations, à hauteur de 2 M€.**

Le programme des tranches annuelles est également consolidé avec le **renforcement du programme de mise en accessibilité de nos équipements** figurant dans l'Agenda d'accessibilité (Ad'Ap). La Ville va accélérer encore cette année ces travaux en la matière par l'inscription d'une enveloppe de **2 M€ au BP 2021**.

<b>Ventilation des tranches annuelles 2021 en M€ = 17,3 M€</b>	
Acquisitions terrains et accompagnement urbanisme	0,4
Maîtrise énergie / Energies renouvelables	0,9
Espaces sportifs	0,1
Espaces verts / Biodiversité	0,8
Fonds d'amorçage développement durable	0,3
Systèmes d'Information	0,8
Matériel et mobilier des autres activités	0,7
Vidéosurveillance	0,1
Culture	0,8
Matériel et mobilier des services	0,1
Parc Automobile	1,1
Patrimoine bâti	4,9
Voirie (y compris Attribution de Compensation)	4,3
Mise en accessibilité	2





→ CETTE SOLIDARITÉ S'INSCRIT ÉGALEMENT DANS LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS DE PLUS GRANDE AMPLIEUR, PAR UNE ACTION DE TERRAIN ET POUR UN AMÉNAGEMENT URBAIN COHÉRENT ET ÉQUILIBRÉ.

**Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) Planoise/Grette** se met en oeuvre dans les deux quartiers prioritaires.

**Sur le secteur de Planoise, 609 K€ sont prévus au BP** pour poursuivre les acquisitions et déconstructions en vue de réaménager et désenclaver certains sites. Ce projet entre en phase opérationnelle avec les premiers aménagements d'espaces publics et de résidentialisation des logements.

**Sur le site de la Grette, la Ville engagera en 2021** les premiers travaux de cheminements et de verdissement (50 K€) et procédera à l'aménagement de la Frange Brulard (200 K€). Une étude urbaine du secteur Polygone Brulard sera également lancée (40 K€).

Une clause de revoyure est en cours de discussion pour adapter le NPRU aux priorités du mandat.

Au titre du programme « Action Cœur de Ville », **l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU)** va entrer dans une phase de mise en œuvre progressive, avec l'objectif de moderniser au moins 520 logements sur les 5 prochaines années. 1 M€ sont inscrits au BP pour des subventions aux propriétaires privés réalisant certains travaux de modernisation de leur logement et pour des acquisitions foncières et travaux de restauration immobilière. Des actions de suivi, d'animation et de communication sont prévues parallèlement à hauteur de 285 K€, avec des cofinancements attendus de nos partenaires.

En termes d'aménagements urbains, les déconstructions sur **le site Saint-Jacques** vont débiter sur les premiers bâtiments (900 K€), en parallèle de la poursuite des études d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de desserte énergétique (277 K€).



**Dans le domaine de la voirie**, un programme de **réhabilitation à hauteur de 3,6 M€** conduit par GBM (financé par la Ville via l'Attribution de Compensation et des fonds de concours) sera lancé sur différents sites, avec une orientation forte pour le **développement des pistes cyclables et chemins piétons**, avec notamment la finalisation de la piste cyclable bidirectionnelle de la rue Midol et l'engagement des travaux sur les ponts de Velotte et de la République, le giratoire de Charlottesville ou encore la rue René Char.

Parallèlement, en lien étroit avec la Ville, GBM va poursuivre l'implantation de lieux de stationnement de vélos par l'aménagement de « box » et l'installation d'arceaux.

Les premières études devraient débiter sur **la place Saint-Jacques et l'îlot Battant**, ainsi que des travaux de réhabilitation **de l'îlot République**.

**Il faut souligner qu'au titre de l'action en Cœur de Ville, en 2021, la Ville consacre au total, en fonctionnement, pas moins de 465 K€ au soutien et à la dynamisation du commerce, en appui et complémentarité de GBM.** Le démarrage des Samedis Piétons constitue à ce titre un exemple pour toujours renforcer la dynamisation du Centre-Ville, tout en tenant compte de la situation sanitaire.

**Par ailleurs, 392 K€ sont prévus en fonctionnement en 2021 pour la politique touristique du territoire**, en lien toujours avec l'intercommunalité.

**Cette action montre l'imbrication et la transversalité de la politique d'attractivité, avec le développement économique, touristique... auquel il convient d'ajouter notamment la Culture et le Sport : la Ville y consacre respectivement 19,4 M€ et 15,1 M€, sur la seule section de fonctionnement.**

**Au total, c'est donc plus d'un quart du budget de fonctionnement de la Ville qui est dédié à son attractivité.**

S'y ajoutent de nombreux projets en investissement, dont la vocation, en parallèle de l'attractivité, est multiple.

**Sur le secteur des Prés de Vaux, le projet d'installation des archives** va s'engager (300 K€), également en lien avec GBM. **La passerelle Jean Abisse** va par ailleurs faire l'objet d'une déconstruction complète (500 K€), en attendant le rendu des études pour le devenir de ce lieu de passage.

La première phase du **pôle tertiaire Viotte** se finalise cette année, la Ville participant à hauteur de 300 K€ en 2021 à cette opération. C'est un élément important d'attractivité de la Ville, en même temps que de positionnement régional. **S'agissant des Hauts du Chazal**, 620 K€ sont prévus pour satisfaire à nos engagements en matière de participation au projet actuel d'aménagement de la zone.

La Ville soutient **la mise en place de l'Office Foncier Solidaire (OFS)** qui vise à développer les dispositifs de bail réel solidaire et favoriser l'accession à la propriété : 50 K€ sont inscrits pour cette structure.

310 K€ sont par ailleurs prévus pour l'extension **du cimetière de Saint-Claude**.

**Ces projets d'aménagements s'inscriront dans le cadre de démarches participatives qui s'engagent avec de nouveaux dispositifs de concertation**, notamment avec la réflexion ouverte sur le projet d'écoquartier des Vaïtes où le Groupe d'Experts pour l'Environnement et le Climat (GEEC) et l'organisation de la conférence citoyenne constituent des outils novateurs.

La Ville consacrera **5,3 M€ en fonctionnement à la sécurité et tranquillité publique**, y compris la masse salariale. Dans le cadre du Contrat de Ville, 328 K€ de subventions seront versés cette année sur le volet tranquillité publique et prévention de la délinquance aux différentes associations et structures. L'audit sur le bilan de la vidéosurveillance sera actualisé conformément aux engagements pris, en intégrant l'ensemble des coûts du dispositif. Une enveloppe de 100 K€ est inscrite en tranches annuelles pour l'entretien du parc de vidéosurveillance.

**Dans le domaine de la santé**, de nombreux projets sont engagés. 38 K€ sont inscrits pour une évaluation d'impact en santé sur le quartier prioritaire de Planoise, cofinancée par l'Agence Régionale de Santé.

Le déploiement du projet « De la fourche à la fourchette, la santé en cuisinant » se poursuit dans les écoles (8 K€) et 20 K€ sont inscrits pour la définition des contours d'un futur centre de santé. Nous confirmons également nos actions transversales dans le cadre du plan « Zéro perturbateurs endocriniens », ainsi que le renforcement du lien sport-santé.

La Ville s'engage aussi sur un programme de stérilisation des chats errants, afin de protéger ces animaux et vérifier leur état de santé (10 K€).

**En matière de lutte contre les discriminations**, la Ville maintient une action forte, telle que l'expérimentation de l'anonymisation des candidatures. Des projets à destination des personnes éloignées du service public sont en cours de réflexion, notamment **la création de la Maison des Femmes** ou encore **l'aménagement d'un bus des services**.



## 2. Se mobiliser pour la jeunesse

La jeunesse est un axe fort du projet de mandat, comme outil de développement, d'attractivité, de cohésion, de citoyenneté également. Le moteur de toute transition, de tout changement, est porté par la jeunesse : c'est d'autant plus important dans le contexte actuel où les confinements ont généré des situations d'isolement, de précarité des jeunes, et de décrochage scolaire.

Attirer des familles, des étudiants, des jeunes actifs, les retenir en leur offrant un « parcours de vie » est un défi pour l'avenir et la pérennité de Besançon.



### ✓ Une Ville éducative

**En matière d'éducation tout d'abord**, la Ville s'engage dans **un plan d'extension de la restauration scolaire sur la durée du mandat, avec un objectif de créer 300 places par an à compter de septembre 2021**, en privilégiant par ailleurs l'utilisation de produits locaux, en préservant la qualité des repas et en luttant contre le gaspillage alimentaire.

**Cet objectif ambitieux vient s'ajouter aux plus de 600 places déjà créées depuis 3 ans.** Cela représente des dépenses supplémentaires de 364 K€ en 2021 en fonctionnement, d'une part pour prendre en compte les décisions prises en 2020 (accueil des enfants de l'école Cologne à la demi-pension du collège Diderot, repas en liaison froide pour les restaurants scolaires Dürer et Granvelle notamment...), et d'autre part pour permettre la nouvelle extension à la rentrée 2021.

Rappelons à ce titre que le budget consacré annuellement à l'alimentation dans les cantines représente de 1,7 M€ pour la Ville.

**En investissement, 600 K€ sont parallèlement nécessaires pour accompagner la mutation de nos restaurants scolaires et réaliser les investissements indispensables.** Une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage est lancée pour permettre de planifier et préciser les besoins opérationnels (200 K€).

191 K€ permettront par ailleurs une amélioration du matériel de restauration avec un objectif qualitatif renforcé.

**Le programme de rénovation des écoles et crèches, qui constitue un axe du programme municipal, va s'engager prochainement, pour un investissement global de 60 M€.** Le budget alloué en 2021 s'élève à 5,2 M€, pour les études nécessaires aux rénovations lourdes mais également des travaux de réhabilitation énergétique dès 2021. Cette vaste opération connaîtra une forte montée en puissance sur les prochaines années, avec des interventions sur une cinquantaine d'écoles et crèches.

**S'agissant de la mise en œuvre de la Cité éducative dans le quartier de Planoise**, une contractualisation est intervenue entre l'Etat et la Ville pour engager le plan d'action. 76 K€ sont prévus au BP pour l'animation du dispositif et le renforcement de l'encadrement des écoles maternelles de ce quartier prioritaire.

Nous faisons de ce dispositif une opportunité pour **expérimenter parallèlement les Parcours Culturels à destination des écoles maternelles** (20 K€ avec des financements de l'Etat) avec la volonté d'impliquer les enfants dès le plus jeune âge.



**Dans le domaine de la petite enfance**, la Ville amplifie également ses efforts.

Concernant l'accueil en crèches, **11 nouvelles places seront créées au sein des établissements de Battant et Mégevand** à compter de la rentrée 2021/2022 : 8 places à la crèche Battant, faisant ainsi passer la capacité d'accueil à 68 places et 3 places supplémentaires à la halte-garderie Mégevand pour une capacité d'accueil désormais de 15 places. Cette augmentation occasionne une inscription de 42 K€ de crédits en dépenses au BP, avec une estimation de 126 K€ dès 2022 en année pleine.

Le dispositif **d'ateliers de soutien à la parentalité**, internalisé depuis l'an dernier, est également pérennisé pour un montant de dépenses de 18 K€, avec un soutien des partenaires.

40 K€ seront alloués au BP pour poursuivre **le programme de renouvellement des aires de jeux publiques dans les quartiers**.

✓ **Pour une jeunesse citoyenne et une mobilisation en faveur du sport et de la culture**

En matière de jeunesse plus largement, les interventions sont multiples.

Avec 2,4 M€ inscrits au BP 2021, la Ville maintient un niveau de subvention important aux maisons de quartiers ou MJC associatives, aux accueils de loisirs sans hébergement, aux dispositifs de la coordination jeunesse et aux associations.

L'évènement **« Ici c'est Besac »** à destination de la jeunesse est engagé (120 K€ au BP), pour valoriser les talents et renforcer l'intégration.

**Le programme de rénovation du campus de la Bouloie « Synergie Campus »** entre par ailleurs en phase opérationnelle : c'est un élément de reconfiguration essentiel du territoire, indispensable à son positionnement.

Dans ce cadre, la Ville mène la réalisation du **Jardin des Sciences**, pour un investissement de près de 4 M€.

Elle apporte aussi **un soutien à l'équipement du CHRU Jean Minjoz** pour un montant total de 1,5 M€ sur 3 ans, dont le solde de 500 K€ est prévu sur 2021.

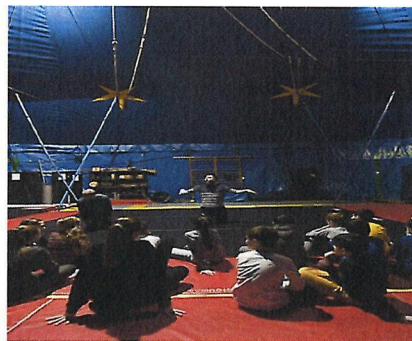
La Citadelle poursuit le projet de défi Citamix à destination des étudiants, marathon créatif destiné à faire découvrir le monument par la création d'outils de médiation innovants.

Rappelons que la Ville consacre 14 % de son budget de fonctionnement à la Culture, soit

**Dans le domaine culturel**, nous portons avec détermination la volonté **d'un accès à la culture pour tous, comme outil d'émancipation individuelle et collective, en même temps que le reflet de notre ville, avec un axe de mise en lumière de l'histoire des luttes sociales, mais aussi de la place des femmes.**

Les subventions culturelles représentent **2,1 M€**.

Un diagnostic partagé sur l'offre culturelle et de création artistique avec l'ensemble des acteurs du territoire sera engagé en 2021 à hauteur de 30 K€.



La Ville lance parallèlement plusieurs grands chantiers, avec **la rénovation de la salle Battant** (350 K€ en 2021) et la **réhabilitation du Kursaal** (100 K€ pour les études et de premiers petits travaux).

Par ailleurs, la **rénovation du Musée de la Résistance et de la Déportation** entre en phase opérationnelle : 750 K€ sont prévus au BP pour un projet global de 5 M€. C'est un équipement phare de Besançon, un outil de notoriété qui œuvre pour le travail de mémoire.

La Rodia fête cette année ses 10 ans d'existence au service des musiques actuelles, avec près de 1 900 concerts et quasiment 340 000 spectateurs accueillis, que nous espérons collectivement voir revenir quand la situation sanitaire le permettra. La réflexion s'engage pour un nouveau festival autour de la musique et du mapping.

**En matière de patrimoine historique**, la Ville achève la phase actuelle de restauration du patrimoine Vauban inscrit au **patrimoine mondial de l'UNESCO** (1,3 M€ inscrits au BP), prévue au précédent Contrat de Plan Etat-Région pour un montant total de 6 M€. La phase suivante sera à intégrer dans le prochain contrat. Ce patrimoine essentiel s'intègre dans une **politique de développement touristique et d'attractivité, alliant la mise en valeur du patrimoine historique et environnemental**.

De même, **les églises de Saint-Pierre et Saint-François-Xavier** vont bénéficier d'une restauration complète ou partielle (175 K€ au BP 2021).

**Dans le domaine sportif**, la Ville s'implique très fortement : c'est un enjeu majeur pour l'épanouissement de notre jeunesse et pour la cohésion sociale, avec des valeurs de citoyenneté et de collectif indispensables véhiculées.

En 2021, 2,2 M€ sont destinés aux subventions pour les associations sportives, dont 1,6 M€ sur le sport de haut niveau, 265 K€ pour le sport amateur intégrant un **fonds de soutien dans le cadre de la crise sanitaire** et 114 K€ pour le Centre International de Séjour, dont la réhabilitation des espaces de restauration devrait être également engagée (300 K€ en investissement). 110 K€ sont dédiés aux animations sportives. A noter que des avances des subventions 2021 ont été versées aux associations fin 2020 pour leur permettre de faire face aux impacts de la crise.



De nombreux axes de la politique sportive sont développés, notamment dans les domaines de la santé, de l'éco-tourisme ou encore du handicap, qui s'intègrent dans la thématique de « l'outdoor », en lien avec GBM.

En compléments des événements que nous espérons retrouver pleinement cette année (animations sportives dans les quartiers, Vital Été, le festival Grandes Heures Nature, le Trail des Forts, le Raid Handi-Forts, Tout Besançon Bouge...), **50 K€ sont inscrits pour permettre d'accueillir une manche de la Coupe du Monde de Cyclocross en novembre prochain**.

**150 K€ sont prévus pour le réaménagement du site d'accueil du complexe sportif de la Malcombe**, espace destiné notamment à recevoir des compétitions et nécessitant un traitement complet du parking actuel.

Par ailleurs, hormis la rénovation énergétique de certains de nos gymnases, une réflexion est engagée sur **la création d'un nouveau gymnase Diderot**, dans le quartier de Planoise (100 K€ pour les études).

954 K€ sont positionnés au BP pour **l'installation du club du Sport Nautique Bisontin (SNB) et de la future base outdoor sur le secteur des Prés de Vaux**, dont les travaux vont démarrer avant l'été. A cela, s'ajoute la **reprise en régie de la piscine Port Joint** depuis 2020, qui permet d'accentuer encore la mise en réseau de nos équipements aquatiques d'été.



### 3. S'engager pour la biodiversité et le climat

**Le respect de l'environnement et de la biodiversité, la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation de la Ville à ce changement sont au cœur de nos politiques publiques** : c'est un enjeu transversal, en même temps qu'une vraie urgence, au vu du réchauffement climatique dont nous sommes témoins. Cela a des conséquences économiques, environnementales, sociales.

**La Ville a un rôle majeur à jouer, pour mettre en place des réponses concrètes à cet enjeu, au plus près du terrain et des besoins des citoyens, et pour s'engager dans la transition, celle de la réduction des inégalités sociales et environnementales, et de transformation des modèles économiques et de développement.**



#### ✓ La lutte contre le réchauffement climatique et la transformation de la Ville

Il s'agit tout à la fois de lutter contre le réchauffement climatique tout en adaptant, en transformant la Ville pour s'en protéger. Dans le cadre de la montée en charge des tranches annuelles 2021, un abondement de près de 0,7 M€ interviendra en faveur de la transition climatique et écologique.

C'est un facteur essentiel pour la qualité de la vie, mais aussi pour la reconnaissance de l'identité de Besançon, sa visibilité et son intégration dans un mouvement national,

#### La transition énergétique des bâtiments.

La Ville amplifie son investissement dans l'amélioration énergétique de ses bâtiments, contribuant ainsi à la réduction des gaz à effet de serre et des énergies fossiles.

C'est bien sûr un des objets du **plan Ecoles- rèches de 60 M€ sur le mandat** déjà évoqué.

**S'agissant du programme de rénovation énergétique et de remise à niveau des gymnases de 6 M€ au total**, 5 sites sont concernés (Brossolette, Orchamps, Malcombe, Saint-Claude et l'Annexe du Palais des Sports). La Ville va consacrer cette année 1,9 M€ aux travaux, après une phase d'étude de conception. Il s'agira ainsi d'intervenir sur l'isolation extérieure ou intérieure, les menuiseries, la ventilation, le chauffage et les éclairages. A terme, le gymnase Saint-Claude atteindra le niveau de performance BBC rénovation, les gymnases des Orchamps, de la Malcombe et l'Annexe du Palais des Sports dépasseront ce niveau de 20 %.

**La Ville participe au premier championnat de France des économies d'énergie**, au côté d'autres grandes villes françaises telles que Paris, Lyon, Rennes. Elle bénéficie d'ores et déjà du label Cit'ergie Gold.

**La Ville poursuit le développement des énergies renouvelables, avec 900 K€ en investissement.**

Pour mémoire, depuis le début d'année, tous les bâtiments communaux sont alimentés à 100 % en électricité renouvelable. L'énergie alimentant les écoles provient d'une coopérative citoyenne et solidaire, dont la production émane en grande partie de l'Est de la France.





Parmi les actions envisagées pour 2021, on peut citer le remplacement du transformateur électrique du pôle sportif de Rosemont, la modernisation de chaufferies dans les écoles et équipements sportifs, l'amorce d'un plan de rénovation des centrales de traitement d'air dans les différents sites, un projet d'installation photovoltaïque sur le site du gymnase de Saint-Claude, en complément de sa rénovation globale...

### **La lutte contre les îlots de chaleur**

**La Ville s'engage par ailleurs en faveur de la transformation urbaine pour protéger les espaces publics et les bâtiments. 1 M€ seront dédiés à la lutte contre les îlots de chaleur au budget 2021 et 6 M€ sur le mandat.**

Ces actions s'inscrivent dans la stratégie d'adaptation au changement climatique portée par la collectivité en lien avec l'identification et le suivi des îlots de chaleur urbains en lien avec l'Audab.

**Les cours des écoles constitueront une des priorités**, avec la création d'espaces végétalisés, de zones enherbées, la pose d'un revêtement perméable permettant de favoriser les échanges entre le sol et l'atmosphère et baisser mécaniquement la température.

Plusieurs écoles sont d'ores et déjà ciblées dont Brossolette, Pierre et Marie Curie, Kergomard, Condorcet et Dürer.

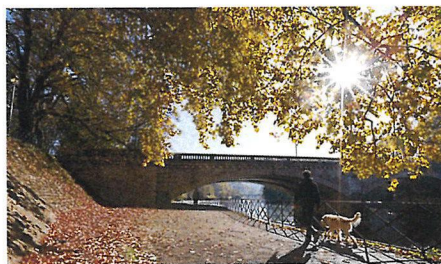
S'agissant des crèches, 40 K€ figurent au BP 2021 pour la réfection de la cour de la crèche de Montrapon, couplée à la création de nouveaux jeux.

Sur les espaces publics, il s'agira de développer les plantations et les espaces de fraîcheur sur les parcs, squares, places et jardins de la Ville, les espaces sportifs de plein air et les cimetières (18 K€). Par ailleurs, des crédits dédiés à la réhabilitation des fontaines sont également prévus au BP.

### **La préservation de nos espaces verts et de la biodiversité**

**700 K€ y seront affectés en investissement en 2021, soit 220 K€ de plus que l'année précédente.**

Cela permettra de mener des expertises sur notre patrimoine arboré afin de garantir une gestion saine et équilibrée de cette ressource et dans le cadre notamment d'une **Charte de l'Arbre** en cours d'élaboration, développer les espaces verts de la Ville et l'implantation des **jardins familiaux et partagés**, poursuivre la réhabilitation de l'établissement horticole de l'Orangerie, installer des récupérateurs d'eau de pluie...



#### **En matière de lutte contre l'érosion de la biodiversité,**

70 K€ sont inscrits au BP 2021 pour le programme d'éradication des espèces exotiques envahissantes, la mise en œuvre de la valorisation des collines et des vignes de Port Douvot.

Favoriser la biodiversité en ville, c'est aussi permettre de créer du lien social au sein d'un quartier. **Le dispositif du permis de végétaliser** va continuer et permettre ainsi à chacun de cultiver une portion de nature sur l'espace public.

**Dans le but de définir et promouvoir la place de l'arbre en ville**, une vague de plantations s'est engagée afin de diversifier les essences d'arbres pour s'adapter au milieu urbain et limiter les risques de propagation de maladie. 2 668 arbres et arbustes ont été plantés cet hiver. 500 à 1 000 le seront chaque année.



**En matière de politique de la forêt**, une campagne massive de plantation est engagée à Chailluz, suite à l'abattage des arbres atteints par les maladies, près de 8 000 arbres ont déjà été replantés depuis le début d'année.

### **Une nouvelle approche du Développement Durable et de la préservation de l'environnement**

Il s'agit de veiller à ce que le développement durable soit pensé et mis en œuvre de manière intégrée et intrinsèque à l'ensemble de nos politiques publiques.

Cela passe tout d'abord par une nouvelle approche plus transversale et plus engagée, qui trouve sa source dans une approche budgétaire, avec la volonté de construire un **budget Climat, pour s'ouvrir vers une logique très opérationnelle et de pilotage de la décision.**

Cela mènera ainsi au **déploiement des études d'impact en coût global des investissements et des indicateurs, au développement d'une analyse et d'un suivi budgétaire des impacts environnementaux de nos actions, par la mise en œuvre transversale du Développement Durable** dans l'ensemble des actions menées, notamment pour les grands projets, avec des indicateurs de résultats liés, permettant de construire la stratégie Climat 2030.

**Le déploiement du SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables)** élaboré avec des élus de l'ensemble des composantes du Conseil Municipal, mais aussi **l'inscription de prescriptions environnementales et énergétiques dans les cahiers des charges des aménagements**, en lien avec les entreprises locales, constituent les bases pour que ces orientations soient déclinées de manière opérationnelle.

Un plan de formation des agents permettra d'accompagner par ailleurs les changements de pratiques.

Pour accélérer cette démarche, a été créé en 2021 un **fonds d'amorçage aux projets de développement durable (+ 250 K€)**, qui viendra en soutien aux investissements réalisés pour inciter aux achats éco-responsables et aux changements de pratiques en interne de la collectivité (achats de vélos-cargos pour déplacements professionnels par exemple...).

**Cela passera également en 2021 par l'acquisition de nouveaux véhicules électriques en remplacement de véhicules thermiques pour le parc automobile municipal (+ 177 K€), l'acquisition de nouveaux matériels spécialisés dans l'éco-pâturage et l'élagage (+ 30 K€), ou encore par des actions visant à mieux intégrer la préservation de la biodiversité dans les habitudes des habitants.**

On peut notamment citer l'implantation de corbeilles de tri sélectif dans le secteur de la Boucle (+ 100 K€), l'accompagnement des commerçants ou encore la mise en place des Parcours de transition dans les établissements scolaires engagés dans la démarche Eco-Ecole. Cette sensibilisation s'inscrit également dans la durée avec le travail réalisé par la mission « Précarité Énergétique », par exemple avec l'animation de l'appartement pédagogique Logis 13 Eco.

**Fiche pratique 5 : LES PRINCIPAUX PROJETS 2021 APPLIQUES A L'OSSATURE BUDGETAIRE**

	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
<b>Agir en solidarité</b>				
- Augmentation de la subvention du CCAS de + 1,5%	Subventions			
- Augmentation de 10 M€ du budget dédié à l'investissement du territoire			Dépenses d'équipement	Subventions
- Augmentation du niveau des tranches annuelles porté à 17,3 M€			Dépenses d'équipement	Subventions
- Maintien d'une enveloppe de dépenses imprévues à 1 M€	Dépenses imprévues			
- Constitution d'un fonds de soutien aux associations notamment culturelles et sportives	Subventions			
- Rénovation du CAEM à Planoise			Travaux	
- Réfection de l'aire de jeux des Tilleroyes			Travaux	
- Réaménagement du site d'accueil de la malcombe			Travaux	
- Lancement de la rénovation du Kursaal			Travaux	
- Rénovation de la ferme des Torcols			Travaux	
- Campagne de stérilisation des chats errants	Crédits d'exploitation		Matériel	
<b>Se mobiliser pour la jeunesse</b>				
- Augmentation de 300 places de la capacité de la restauration scolaire	Personnel Crédits d'exploitation Alimentation	Recettes d'exploitation	Travaux Matériel	
- Plan de rénovation énergétique des écoles et crèches de 60 M€ sur le mandat			Travaux	
- Création de 11 nouvelles places dans 2 crèches collectives	Personnel Crédits d'exploitation Alimentation	Recettes d'exploitation Subventions	Travaux Matériel	
- Evènement pour la jeunesse Ici c'est Besac	Crédits d'exploitation			
- Expérimentation des parcours culturels sur les maternelles de Planoise	Crédits d'exploitation Subventions			
- Lancement d'un diagnostic sur la création culturelle	Crédits d'exploitation			
- Rénovation du Musée de la Résistance et de la Déportation			Travaux	Subventions
- Installation du club du SNB aux Prés de Vaux			Travaux	Subventions



### S'engager pour la biodiversité et le climat

	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
- Programme de rénovation énergétique des gymnases, écoles et crèches			Dépenses d'équipement	Subventions
- Lutte contre les îlots de chaleur			Dépenses d'équipement	Subventions
- Fonds d'amorçage du développement durable			Travaux Matériel	
- Augmentation de 700 K€ des tranches annuelles pour la transition énergétique			Travaux Matériel	
- Déploiement d'une stratégie de développement durable (Agenda 2030) et d'une méthodologie pour un Budget Climat	Crédits d'exploitation			
- Charte de l'Arbre	Crédits d'exploitation			
- Développement des pistes cyclables et chemins piétons			Attribution de Compensation à GBM	
- Développement des énergies renouvelables	Energie		Travaux Matériel	
- Accroissement du parc municipal en véhicules et matériels électriques, acquisition de vélos cargos			Matériel	
- Plantation de 500 à 1 000 arbres	Crédits d'exploitation			
- Développement de corbeilles de tri en Centre Ville			Matériel	

## II - LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2021

### 2. Le budget général

Le budget général compte **un budget principal et cinq budgets annexes**, Forêts, Archéologie Préventive, Lotissement Montarmots, ZA Thomas Edison et Madeleine Brès. Les trois derniers budgets intègrent uniquement des mouvements de reprise de la gestion 2020 (restes à réaliser et reprise des résultats).

La structure du budget général 2021, budget principal et budgets annexes, tous mouvements confondus, est présentée ci-dessous :

**BUDGET GENERAL 2021**

	DEPENSES			RECETTES		
	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Mouvements de reprise	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Mouvements de reprise
<b>INVESTISSEMENT</b>						
Budget Principal	61 576 525,00	9 253 170,00	23 249 537,18	33 144 805,00	37 684 890,00	23 249 537,18
Budget Forêts	74 884,00	80 000,00			154 884,00	
Budget Archéologie Préventive	23 795,00		24 657,05	4 996,00	18 799,00	24 657,05
Budget ZA Thomas Edison			101 213,18		101 213,18	
Budget ZA Madeleine Brès			210 477,75		210 477,75	
Budget Lotissement Montarmots		153 922,37	176 037,63		329 960,00	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>61 675 204,00</b>	<b>9 487 092,37</b>	<b>23 761 922,79</b>	<b>33 149 801,00</b>	<b>38 500 223,93</b>	<b>23 274 194,23</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
Budget Principal	140 801 321,75	37 684 890,00		160 543 247,00	9 253 170,00	8 689 794,75
Budget Forêts	442 204,00	154 884,00		517 088,00	80 000,00	
Budget Archéologie Préventive	314 903,00	18 799,00		333 702,00		
Budget ZA Thomas Edison		101 213,18				101 213,18
Budget ZA Madeleine Brès		210 477,75				210 477,75
Budget Lotissement Montarmots		329 960,00	153 922,37		153 922,37	329 960,00
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>141 558 428,75</b>	<b>38 500 223,93</b>	<b>153 922,37</b>	<b>161 394 037,00</b>	<b>9 487 092,37</b>	<b>9 331 445,68</b>
<b>275 136 794,21</b>				<b>275 136 794,21</b>		

Les chiffres traditionnellement communiqués, et figurant dans la suite du rapport, ne portent que sur les opérations réelles, hors gestion active de la dette en dépenses et en recettes correspondant à des emprunts revolving de trésorerie (5,4 M€ en 2021) et hors mouvements de reprise (23,9 M€).

Les dépenses réelles du budget général se montent à 197,9 M€ et se répartissent pour 56,3 M€ en dépenses d'investissement et 141,6 M€ en dépenses de fonctionnement.



Les évolutions des dépenses et recettes réelles par rapport au Budget Primitif 2020 s'établissent comme suit :

### EN DEPENSES

Investissement	+ 6,7 M€	+ 13,5 %
Fonctionnement	- 1,2 M€	- 0,8 %

### EN RECETTES

Investissement	+ 1,4 M€	+ 5,4 %
Fonctionnement	+ 4,1 M€	+ 2,5 %

### EN INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles s'élèvent à 56,3 M€ et sont en augmentation de 6,7 M€ par rapport au Budget primitif 2020 (déjà augmenté de 3 M€ par rapport à la trajectoire initiale) du fait d'une hausse des dépenses d'équipement pour le budget principal.

Elles se répartissent pour 42,3 M€ de dépenses d'équipement (42,2 M€ Budget principal et 0,1 M€ budgets annexes), pour 13,8 M€ de remboursement de dette en capital (majoritairement sur le budget principal) et pour 0,2 M€ au titre de l'avance exceptionnelle en compte courant d'associé.

**Au montant de 42,3 M€ de propositions nouvelles de dépenses d'équipement, il convient d'ajouter les restes à réaliser 2020 (23,4 M€).**

Les recettes d'investissement représentent quant à elles 27,8 M€, dont 19 M€ de recours prévisionnel à l'emprunt, 4,8 M€ de subventions de nos différents partenaires et 2,9 M€ de Fonds de Compensation pour la TVA.

### EN FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles s'élèvent à 141,6 M€ et sont en diminution de - 0,8 % de BP à BP et + 1,1 % à périmètre retraité, notamment des impacts liés à la crise sanitaire (le BP 2020 voté en juillet ayant pris en compte les conséquences budgétaires du 1<sup>er</sup> confinement, avant décisions modificatives en septembre et décembre).

Le poste charges de personnel qui représente 52 % des dépenses réelles de fonctionnement connaît une augmentation de + 2 % pour s'établir à 74,1 M€. Cette évolution intègre les priorités du mandat, et illustre l'attachement de la municipalité au service public, comme cela sera détaillé dans la partie suivante.

Les subventions s'élèvent à 18,3 M€ dont 9,7 M€ au titre de la subvention de fonctionnement au CCAS en augmentation de + 1,5 % par rapport à 2020.

Les autres dépenses constituées des crédits de services et des dépenses à évolution contrainte se chiffrent à 46,9 M€. L'évolution de - 2,3 M€ par rapport à 2020 (49,2 M€) tient du fait principalement de l'impact important de la crise sanitaire sur le BP 2020 non reconduit en intégralité en 2021 et de l'évolution de l'attribution de compensation versée à GBM.

Les recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 170,1 M€ (en 2020 : 166 M€) comprennent notamment les produits de fiscalité pour 100,5 M€ (dont 89,7 M€ au titre de la fiscalité directe), les dotations de l'Etat (32,6 M€) et les autres produits notamment de services (19,8 M€).

Seules les grandes masses sont ressorties à ce stade du rapport car des commentaires plus détaillés figurent ci-après pour le budget principal et les budgets annexes.

A ces mouvements réels s'ajoutent des mouvements d'ordre (opérations comptables) et des mouvements de reprise (des exercices antérieurs).

**Les mouvements d'ordre s'élèvent à 48 M€.** Ils comprennent notamment le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (23,5 M€), les dotations aux amortissements des biens et subventions reçues (14,5 M€), la neutralisation budgétaire des amortissements des subventions d'équipement versées (9,1 M€) au titre du budget principal et la prévision de valorisation en comptabilité de stocks (0,8 M€) pour les budgets de zones et de lotissement.

L'augmentation de ces mouvements par rapport à 2020 (+ 6,1 M€) tient principalement à la variation positive du virement de la section de fonctionnement (+ 5 M€) qui avait chuté en 2020 du fait des impacts de la crise sanitaire. A cela s'ajoute l'évolution naturelle (+ 0,8 M€) de la dotation aux amortissements des immobilisations et subventions d'équipement qui, pour celles-ci, ont été exécutées plus fortement en 2020.

**Les mouvements de reprise équilibrés à 23,9 M€** et sont constitués quant à eux :

- des restes à réaliser en dépenses (23,4 M€) et en recettes (1,2 M€). Il s'agit des dépenses engagées non mandatées et des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre en fin de gestion de l'exercice précédent.
- des résultats d'investissement, positifs pour le budget principal (1,2 M€), et le budget Archéologie préventive (0,1 M€) et déficitaires pour les budgets des Zones d'Activité lotissement (0,5 M€). S'y ajoutent les mesures d'affectations de résultats pour couvrir les déficits de restes à réaliser pour le budget principal : 21,4 M€ (le résultat de fonctionnement restant disponible de 8,7 M€ permet de financer de nouvelles propositions au projet de budget primitif 2021) et Archéologie préventive : 7 K€.

Le budget général 2021 y compris les mouvements d'ordre et de reprise, s'équilibre à hauteur de 275,1 M€, dont 180,2 M€ pour le fonctionnement et 94,9 M€ pour l'investissement.



BP 2021 - BUDGET GENERAL - RECETTES REELLES

	BUDGET PRINCIPAL		2021 / 2020		FORETS, ARCHEOLOGIE PREVENTIVE, LOTISSEMENT MONTARMOTS ET ZONES ACTIVITES				2021 / 2020		TOTAL BUDGET GENERAL		2021 / 2020	
	BP 2020	BP 2021	en M€	en %	BP 2020	BP 2021	en M€	en %	BP 2020	BP 2021	en M€	en %		
Subventions	3 349 184	4 766 342	1,4	42,3%					3 349 184	4 766 342	1,4	42,3%		
Cessions	1 000 000	500 000	-0,5	-50,0%					1 000 000	500 000	-0,5	-50,0%		
Autres recettes	5 422 646	3 516 826	-1,9	-35,1%	319 926	4 996	-0,3	-98,4%	5 742 572	3 521 822	-2,2	-38,7%		
Emprunts	16 270 000	19 000 000	2,7	16,8%					16 270 000	19 000 000	2,7	16,8%		
<b>Investissement</b>	<b>26 041 830</b>	<b>27 783 168</b>	<b>1,7</b>	<b>6,7%</b>	<b>319 926</b>	<b>4 996</b>	<b>-0,3</b>	<b>-98,4%</b>	<b>26 361 756</b>	<b>27 788 164</b>	<b>1,4</b>	<b>5,4%</b>		
Fiscalité directe	85 085 524	89 710 750	4,6	5,4%					85 085 524	89 710 750	4,6	5,4%		
Fiscalité indirecte	7 200 900	8 108 714	0,9	12,6%					7 200 900	8 108 714	0,9	12,6%		
Fiscalité reversée	2 608 576	2 641 923	0,0	1,3%					2 608 576	2 641 923	0,0	1,3%		
<b>Fiscalité</b>	<b>94 895 000</b>	<b>100 461 387</b>	<b>5,6</b>	<b>5,9%</b>					<b>94 895 000</b>	<b>100 461 387</b>	<b>5,6</b>	<b>5,9%</b>		
<b>Dotations Etat</b>	<b>36 394 641</b>	<b>32 602 012</b>	<b>-3,8</b>	<b>-10,4%</b>					<b>36 394 641</b>	<b>32 602 012</b>	<b>-3,8</b>	<b>-10,4%</b>		
Subventions	7 177 222	8 031 334	0,9	11,9%	550 747	524 990	0,0	-4,7%	7 727 969	8 556 324	0,8	10,7%		
Autres	17 897 510	19 448 514	1,6	8,7%	288 900	325 800	0,0	12,8%	18 186 410	19 774 314	1,6	8,7%		
Excédent reporté	8 779 789	8 689 795	-0,1	-1,0%					8 779 789	8 689 795	-0,1	-1,0%		
Fonctionnement	165 144 162	169 233 042	4,1	2,5%	839 647	850 790	0,0	1,3%	165 983 809	170 083 832	4,1	2,5%		
<b>Propositions nouvelles</b>	<b>191 185 992</b>	<b>197 016 210</b>	<b>5,8</b>	<b>3,0%</b>	<b>1 159 573</b>	<b>855 786</b>	<b>-0,3</b>	<b>-26,2%</b>	<b>192 345 565</b>	<b>197 871 996</b>	<b>5,5</b>	<b>2,9%</b>		
Reports + Autofinancement N-1	29 485 716	21 996 825			833 145	648 464			30 318 861	22 645 290				
Excédent d'investissement reporté		1 252 712				17 844				1 270 556				
Gestion active de la dette	7 139 670	5 361 637							7 139 670	5 361 637				
<b>Recettes totales</b>	<b>227 811 377</b>	<b>225 627 384</b>			<b>1 992 718</b>	<b>1 522 094</b>			<b>229 804 095</b>	<b>227 149 478</b>				

**BP 2021 - BUDGET GENERAL - DEPENSES REELLES**

	BUDGET PRINCIPAL		2021 / 2020		FORETS, ARCHEOLOGIE PREVENTIVE, LOTISSEMENT MONTARMOTS ET ZONES ACTIVITES		2021 / 2020		TOTAL BUDGET GENERAL		2021 / 2020	
	BP 2020	BP 2021	en M€	en %	BP 2020	BP 2021	en M€	en %	BP 2020	BP 2021	en M€	en %
Dépenses hors dette	35 584 907	42 445 888	6,9	19,3%	422 101	96 927	-0,33	-77,0%	36 007 008	42 542 815	6,5	18,2%
Dette en capital	13 623 000	13 769 000	0,1	1,1%	1 750	1 752	0,00	0,1%	13 624 750	13 770 752	0,1	1,1%
Investissement	49 207 907	56 214 888	7,0	14,2%	423 851	98 679	-0,33	-76,7%	49 631 758	56 313 567	6,7	13,5%
Personnel	72 123 664	73 546 538	1,4	2,0%	526 750	530 199	0,00	0,7%	72 650 414	74 076 737	1,4	2,0%
Subventions	18 092 851	18 308 867	0,2	1,2%					18 092 851	18 308 867	0,2	1,2%
Charges financières	2 768 000	2 258 000	-0,5	-18,4%	12	7	0,00	-41,7%	2 768 012	2 258 007	-0,5	-18,4%
Autres dépenses	48 993 570	46 687 917	-2,3	-4,7%	208 960	226 901	0,02	8,6%	49 202 530	46 914 818	-2,3	-4,6%
Fonctionnement	141 978 085	140 801 322	-1,2	-0,8%	735 722	757 107	0,02	2,9%	142 713 807	141 558 429	-1,2	-0,8%
<b>Total propositions nouvelles</b>	<b>191 185 992</b>	<b>197 016 210</b>	<b>5,8</b>	<b>3,0%</b>	<b>1 159 573</b>	<b>855 786</b>	<b>-0,30</b>	<b>-26,2%</b>	<b>192 345 565</b>	<b>197 871 996</b>	<b>5,5</b>	<b>2,9%</b>
Reports + autofinancement N-1 dépenses d'équipement	29 485 716	23 249 537			833 145	666 308			30 318 861	23 915 845		
Gestion active dette	7 139 670	5 361 637							7 139 670	5 361 637		
<b>Dépenses totales</b>	<b>227 811 377</b>	<b>225 627 384</b>			<b>1 992 718</b>	<b>1 522 094</b>			<b>229 804 095</b>	<b>227 149 478</b>		





## 2. Le budget principal

Le budget principal 2021 s'équilibre en mouvements réels toutes sections confondues à 225,6 M€.

**Le budget principal 2021 (hors gestion active de la dette et mouvements de reprise) s'élève à 197 M€ en évolution de + 3 % par rapport au BP 2020.**

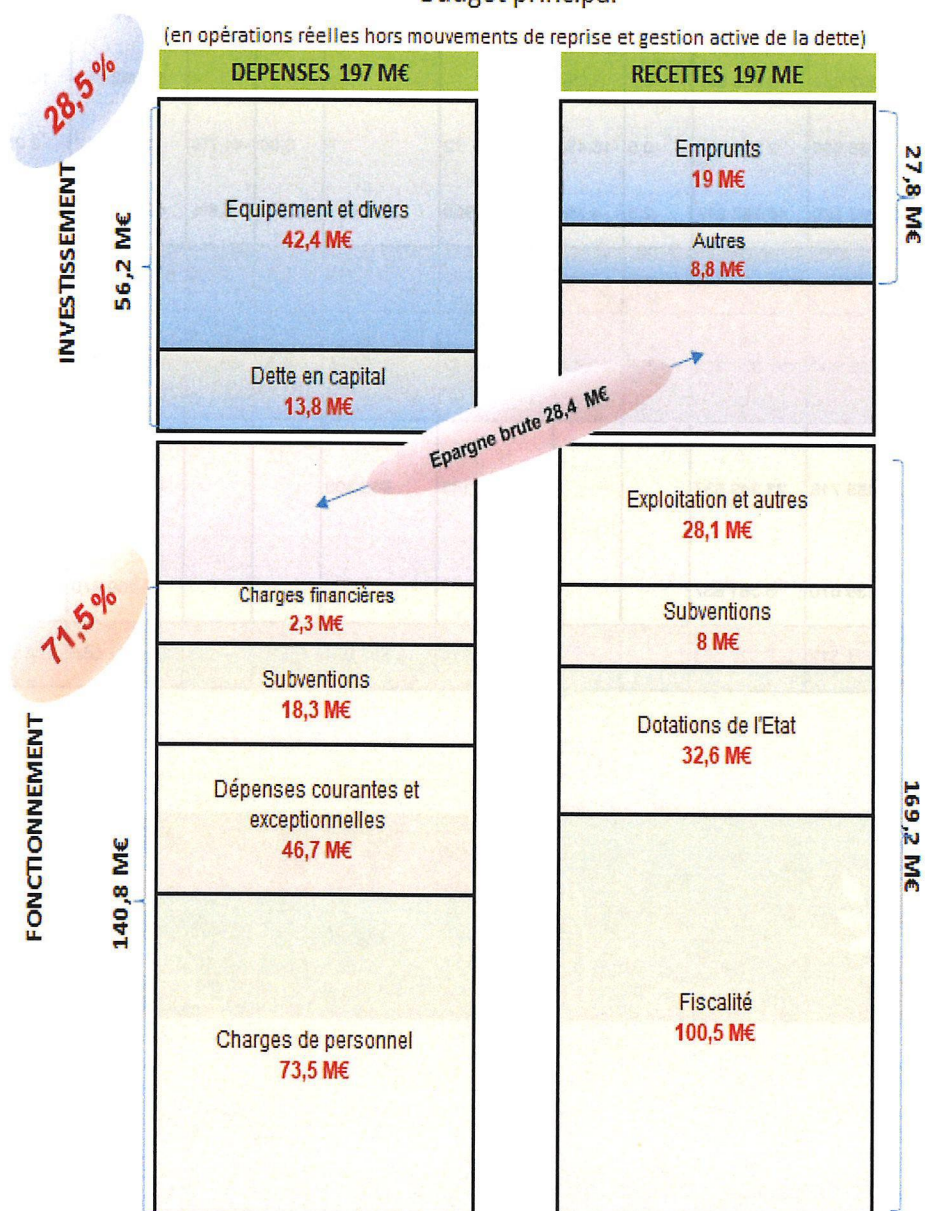
Afin de faciliter les comparaisons d'un exercice à l'autre, d'autant plus avec la crise sanitaire qui a modifié en profondeur le budget 2020, les changements de périmètre intervenus font l'objet d'une analyse le cas échéant dans le détail des postes.

Le graphique ci-dessous présente de manière synthétique la structure du budget principal s'agissant des opérations réelles, hors reports et gestion active de la dette.

### Les grands équilibres du Budget Primitif 2021

#### Budget principal

(en opérations réelles hors mouvements de reprise et gestion active de la dette)



**BUDGET PRIMITIF 2021 - RECETTES REELLES**

BUDGET PRINCIPAL	BP 2020	BP 2021	Evolution 2021/2020	
	en €	en €	en €	en %
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Amendes de police	600 000	0	-600 000	-100
TLE - Taxe Aménagement	700 000	600 000	-100 000	-14,3
F.C.T.V.A.	3 800 000	2 900 000	-900 000	-23,7
Subventions d'équipement	3 349 184	4 766 342	1 417 158	42,3
Produits des cessions d'immobilisations	1 000 000	500 000	-500 000	-50,0
Opérations sous mandats	0	0	0	
Autres recettes d'investissement	322 646	16 826	-305 820	-94,8
<i>Recettes hors emprunt</i>	<b>9 771 830</b>	<b>8 783 168</b>	<b>-988 662</b>	<b>-10,1</b>
<i>Emprunt</i>	<b>16 270 000</b>	<b>19 000 000</b>	<b>2 730 000</b>	<b>16,8</b>
<b>Total propositions nouvelles</b>	<b>26 041 830</b>	<b>27 783 168</b>	<b>1 741 338</b>	<b>6,7</b>
Gestion active de la dette	7 139 670	5 361 637	-1 778 033	-24,9
Autofinancement des investissements réalisés n-1	7 147 075	0	-7 147 075	-100
Excédent d'investissement reporté	0	1 252 712	1 252 712	
Autofinancement des reports de dépenses de N-1 en N	20 037 606	21 405 629	1 368 024	6,8
Reports de N-1	2 301 035	591 196	-1 709 839	-74,3
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>62 667 216</b>	<b>56 394 342</b>	<b>-6 272 874</b>	<b>-10,0</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
<i>Fiscalité directe</i>	<b>85 085 524</b>	<b>89 710 750</b>	<b>4 625 226</b>	<b>5,4</b>
Taxe sur l'électricité et sur les pylônes	1 969 000	1 970 344	1 344	0,1
Taxe sur les jeux	1 150 000	1 360 000	210 000	18,3
Droits d'occupation du domaine public	420 900	419 370	-1 530	-0,4
Taxe additionnelle aux droits de mutation	3 050 000	3 550 000	500 000	16,4
Taxe locale sur la publicité extérieure et divers	611 000	809 000	198 000	32,4
<i>Fiscalité indirecte</i>	<b>7 200 900</b>	<b>8 108 714</b>	<b>907 814</b>	<b>12,6</b>
Dotation de Solidarité Communautaire	1 828 576	1 849 743	21 167	1,2
Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale	780 000	792 180	12 180	1,6
<i>Fiscalité reversée par la GBM</i>	<b>2 608 576</b>	<b>2 641 923</b>	<b>33 347</b>	<b>1,3</b>
<b>Fiscalité</b>	<b>94 895 000</b>	<b>100 461 387</b>	<b>5 566 387</b>	<b>5,9</b>
Dotation forfaitaire	19 754 630	19 819 000	64 370	0,3
Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale	8 790 578	9 230 000	439 422	5,0
Dotation Nationale de Péréquation	1 513 228	1 513 228	0	
Dotation Générale de Décentralisation	1 121 882	1 121 882	0	
Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle	262 000	258 392	-3 608	-1,4
Dotations fiscales (y compris compensation droits mutation)	4 774 989	502 834	-4 272 155	-89,5
DGF permanents syndicaux, dotations instituteurs, de recensement et titres sécurisés ...	177 334	156 676	-20 658	-11,6
<b>Dotations de l'Etat</b>	<b>36 394 641</b>	<b>32 602 012</b>	<b>-3 792 629</b>	<b>-10,4</b>
Etat	510 399	828 314	317 915	62,3
Régions	30 000	30 000	0	
Départements	31 625	33 445	1 820	5,8
Communes	25 800	25 800	0	
Groupements de collectivités	6 500	2 420	-4 080	-62,8
Budget communautaire (Europe)	9 462	30 699	21 237	224,4
Autres organismes	6 563 436	7 080 656	517 220	7,9
<b>Subventions et participations</b>	<b>7 177 222</b>	<b>8 031 334</b>	<b>854 112</b>	<b>11,9</b>
Ventes de produits, prestations de services	15 454 175	17 008 984	1 554 809	10,1
Revenus des immeubles	1 441 295	1 488 455	47 160	3,3
Redevances versées par fermiers et concessionnaires	581 000	524 955	-56 045	-9,6
Autres produits de gestion courante	132 320	120 000	-12 320	-9,3
Remboursements sur rémunération de personnel	183 020	208 120	25 100	13,7
Produits exceptionnels divers	95 700	88 000	-7 700	-8,0
Autres recettes de fonctionnement	10 000	10 000	0	
<b>Autres recettes</b>	<b>17 897 510</b>	<b>19 448 514</b>	<b>1 551 004</b>	<b>8,7</b>
<b>Total propositions nouvelles</b>	<b>156 364 373</b>	<b>160 543 247</b>	<b>4 178 874</b>	<b>2,7</b>
Reprise anticipée du résultat N-1	8 779 789	8 689 795	-89 994	-1,0
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>165 144 162</b>	<b>169 233 042</b>	<b>4 088 880</b>	<b>2,5</b>
<b>TOTAL GENERAL (propositions nouvelles + excédent N-1)</b>	<b>191 185 992</b>	<b>197 016 210</b>	<b>5 830 218</b>	<b>3,0</b>
<b>TOTAL GENERAL avec gestion active de la dette, reports et autofinancement de N-1</b>	<b>227 811 377</b>	<b>225 627 384</b>	<b>-2 183 994</b>	<b>-1,0</b>



**BUDGET PRIMITIF 2021 - DEPENSES REELLES**

BUDGET PRINCIPAL	BP 2020 en €	BP 2021 en €	Evolution 2021/2020	
			en €	en %
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses d'équipement (chapitres 20 (sauf 204)-21-23)	24 603 759	32 449 065	7 845 306	31,9
Subventions d'équipement versées (chapitre 204)	5 379 421	4 754 516	-624 905	-11,6
Attributions de Compensation d'investissement	3 892 307	3 892 307	0	
Dépenses imprévues	1 000 000	1 000 000	0	
Opérations sous mandats	400 000	100 000	-300 000	-75,0
Autres dépenses	309 420	250 000	-59 420	-19,2
<i>Dépenses d'investissement hors dette</i>	<i>35 584 907</i>	<i>42 445 888</i>	<i>6 860 981</i>	<i>19,3</i>
<i>Dettes en capital</i>	<i>13 623 000</i>	<i>13 769 000</i>	<i>146 000</i>	<i>1,1</i>
<b>Total propositions nouvelles</b>	<b>49 207 907</b>	<b>56 214 888</b>	<b>7 006 981</b>	<b>14,2</b>
Gestion active de la dette	7 139 670	5 361 637	-1 778 033	-24,9
Autofinancement des investissements réalisés n-1	7 147 075	0	-7 147 075	-100
Reports de crédits n-1	22 338 641	23 249 537	910 896	4,1
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>85 833 293</b>	<b>84 826 062</b>	<b>-1 007 231</b>	<b>-1,2</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Charges de personnel	71 915 664	73 336 678	1 421 014	2,0
Mise à disposition de services communautaires	208 000	209 860	1 860	0,9
<b>Personnel</b>	<b>72 123 664</b>	<b>73 546 538</b>	<b>1 422 874</b>	<b>2,0</b>
<b>Intérêts et charges financières</b>	<b>2 768 000</b>	<b>2 258 000</b>	<b>-510 000</b>	<b>-18,4</b>
Subventions de fonctionnement au CCAS	9 563 348	9 706 800	143 452	1,5
Subventions de fonctionnement (hors CCAS)	8 529 503	8 602 067	72 564	0,9
<b>Subventions</b>	<b>18 092 851</b>	<b>18 308 867</b>	<b>216 016</b>	<b>1,2</b>
Contingents et participations obligatoires	4 988 398	4 978 723	-9 675	-0,2
Déficit du budget Forêts	313 051	265 888	-47 163	-15,1
Déficit du budget Archéologie Préventive	236 196	171 966	-64 230	-27,2
Indemnités, cotisations et formation des élus	1 006 312	1 003 312	-3 000	-0,3
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	250 258	239 000	-11 258	-4,5
Revers fiscalité entre Coll. Locales - Attribution Compensation	13 475 304	12 860 421	-614 883	-4,6
Reversement et restitution sur impôts, taxes et autres	211 700	241 000	29 300	13,8
Pertes sur créances irrécouvrables	240 000	240 000	0	
Titres annulés	170 500	140 500	-30 000	-17,6
Dépenses imprévues	1 500 000	1 000 000	-500 000	-33,3
Impôts, taxes et versements assimilés	884 988	867 236	-17 752	-2,0
Contrats de service public	1 052 218	1 082 607	30 389	2,9
Energie (chauffage, éclairage)	5 349 640	5 511 080	161 440	3,0
Alimentation et fabrication repas restauration scolaire	1 252 465	1 673 073	420 608	33,6
Prestations de services	52 500	52 500	0	
Loyers et charges locatives	1 217 667	1 106 945	-110 722	-9,1
Eau et assainissement des bâtiments	697 907	726 545	28 638	4,1
Cotisations municipales	388 035	385 564	-2 471	-0,6
Assurances	387 150	722 150	335 000	86,5
Affranchissements	277 255	263 255	-14 000	-5,0
Télécommunications	242 000	205 000	-37 000	-15,3
Autres	46 010	36 625	-9 385	-20,4
<b>Dépenses à évolution contrainte</b>	<b>34 239 554</b>	<b>33 773 390</b>	<b>-466 164</b>	<b>-1,4</b>
Fournitures d'atelier et de voirie	2 143 870	1 710 688	-433 182	-20,2
Prestations de service	2 118 845	2 475 694	356 849	16,8
Travaux et réparations	2 661 977	2 811 933	149 956	5,6
Autres	7 476 944	5 676 232	-1 800 712	-24,1
<b>Crédits d'exploitation</b>	<b>14 401 636</b>	<b>12 674 547</b>	<b>-1 727 089</b>	<b>-12,0</b>
<b>Charges exceptionnelles et provisions semi-budgétaires</b>	<b>352 380</b>	<b>239 980</b>	<b>-112 400</b>	<b>-31,9</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>141 978 085</b>	<b>140 801 322</b>	<b>-1 176 763</b>	<b>-0,8</b>
<b>TOTAL GENERAL propositions nouvelles (hors résultat n-1)</b>	<b>191 185 992</b>	<b>197 016 210</b>	<b>5 830 218</b>	<b>3,0</b>
<b>TOTAL GENERAL avec gestion active de la dette, reports et autofinancement de N-1</b>	<b>227 811 377</b>	<b>225 627 384</b>	<b>-2 183 994</b>	<b>-1,0</b>

## 2.1. La section de fonctionnement

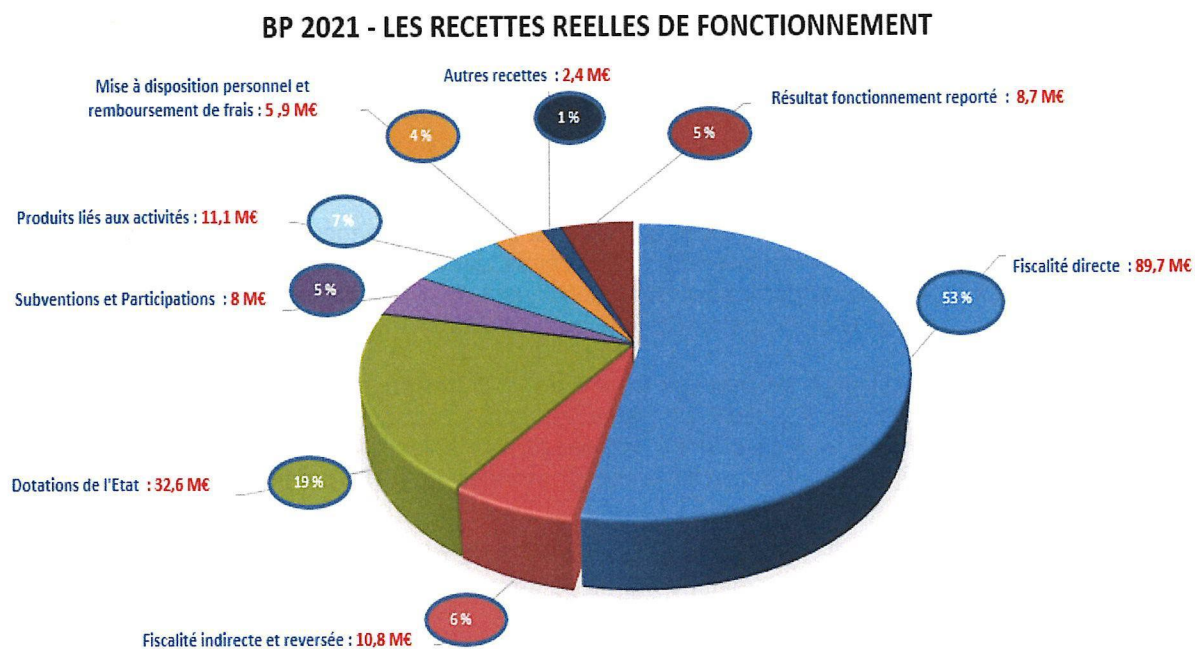
### ● LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**Les recettes de fonctionnement s'élèvent au BP 2021 à 169,2 M€ (contre 165,1 M€ au BP 2020), y compris le résultat reporté : elles sont en évolution de + 2,5 % de BP à BP. A périmètre constant, elles sont en augmentation de + 1,3 %.**

Le tableau ci-dessous sur les grands postes de recettes de fonctionnement de BP à BP entre 2019 et 2021 montre la particularité du BP 2020 et l'aspect intermédiaire des prévisions au titre de 2021.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en M€)			
BUDGET PRINCIPAL	BP 2019	BP 2020	BP 2021
Fiscalité directe	83,71	85,09	89,71
Fiscalité indirecte	7,97	7,20	8,11
Fiscalité reversée par la GBM	2,59	2,61	2,64
Dotations de l'Etat	35,73	36,39	32,60
Subventions et participations	6,89	7,18	8,03
Ventes de produits d'exploitation	17,18	15,45	17,01
Autres recettes	2,43	2,44	2,44
Reprise anticipée du résultat N-1	8,31	8,78	8,69
<b>TOTAL recettes de fonctionnement</b>	<b>164,82</b>	<b>165,14</b>	<b>169,23</b>

Au titre du BP 2021, par grands postes, elles se décomposent et se répartissent comme suit :





- **La fiscalité directe** : représentant 53 % des recettes réelles de fonctionnement, son produit représente **89,7 M€ au BP 2021, contre 85,1 M€ au BP 2020**.

A compter de 2021 avec la réforme de la fiscalité locale, la compensation versée jusque-là par l'Etat au titre des exonérations de taxe d'habitation (produit estimé à 4,3 M€), et budgétée jusqu'alors dans le poste des dotations, est réintégrée dans celui de la fiscalité, avec un versement global d'un montant équivalent sous forme de produit de taxe foncière. **Après retraitement, la prévision est en augmentation de + 0,4 %, ce qui est faible** (à titre d'exemple, le produit fiscal à taux constant était prévu en évolution de + 2,5 % au BP 2019 et + 1,4 % au BP 2020).

La Ville perd la taxe d'habitation sur les résidences principales dès 2021 dans le cadre de la réforme fiscale et ne percevra plus que la taxe foncière (issue du transfert de la part départementale avec une compensation de la différence par un Coefficient Correcteur) sur le bâti et le non-bâti.

Le produit prévu, qui nécessitera une confirmation compte tenu des incertitudes en matière de crise sanitaire (et à ce titre tablant sur une hypothèse d'atonie des bases), prend en compte **une stabilité des taux de fiscalité directe en 2021** (la Ville n'a pas augmenté ses taux communaux de fiscalité depuis 2011 et depuis 2009 pour la taxe d'habitation).

**L'actualisation forfaitaire** décidée au niveau national et qui s'applique sur l'ensemble des bases est de 0,2 % pour les locaux d'habitation et de 0,5 % pour les locaux professionnels (en moyenne, ces évolutions étant variables selon les catégories en fonction des loyers départementaux).

- **La fiscalité indirecte et la fiscalité reversée** : elles sont prévues **au total à 10,8 M€ au BP 2021**.

**La fiscalité indirecte** se compose principalement du produit de la taxe des droits de mutation, des jeux du casino et sur l'électricité...

**La prévision du BP 2021 s'élève à 8,1 M€** et prend en compte une baisse de recettes de 340 K€ liée à la crise sanitaire par rapport à une situation « normale », alors que les prévisions du BP 2020 intégraient une baisse de 1 M€.

L'évolution constatée de BP à BP soit + 12,6 % est donc faussée. **A périmètre retraité des impacts crise sanitaire, elle se monte à + 2,5 % (soit + 0,2 M€)**.

Cela s'explique grâce notamment au dynamisme constaté en 2020 sur les droits de mutation, avec une prévision au BP 2021 (3,6 M€) de + 0,5 M€ par rapport au BP 2020, soit + 0,2 M€ par rapport à un BP 2020 rebasé. La prévision sur la taxe sur la publicité extérieure est ajustée au vu du constaté 2020 également (+ 0,2 M€).

Il convient parallèlement de rappeler la décision de l'Etat en Loi de Finances pour 2021 de supprimer, sans compensation, la taxe sur les opérations funéraires dans le cadre de la démarche initiée de suppression de taxes à faible rendement et dans un objectif de simplification de la législation fiscale. La perte de recettes s'élève à ce titre pour la Ville à près de 90 K€ de BP à BP.

- **La fiscalité reversée** est pour sa part constituée de la **Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)** qui se décompose en 4 volets : le volet solidarité sociale et fiscale, le volet solidarité économique, le volet gens du voyage et celui des cartes nationales d'identité électroniques (CNle) et du **Fonds de Péréquation Intercommunales et Communales (FPIC)**. Elle s'établit à **2,6 M€** en quasi-stabilité (+33 K€ soit + 1,3%).

→ **La DSC est prévue pour 1,85 M€**, en évolution de + 21 K€ par rapport au BP 2020 et en stabilité par rapport au produit perçu 2020, le volet économique de la DSC étant désormais figé. L'évolution du volet CNle de la DSC est plus difficile à quantifier à ce stade.

→ **La prévision du FPIC se monte à 0,8 M€**. Elle est en baisse de moitié par rapport au réalisé 2020 qui s'est élevé à 1,6 M€ après répartition de droit commun et suite à la confirmation de l'éligibilité du territoire au FPIC. La prévision du BP 2021 n'est en augmentation que de 12 K€ par rapport à celle du BP 2020 qui, par prudence budgétaire, ne prenait déjà pas en compte une poursuite de l'éligibilité du territoire.

Rappelons que le territoire grand-bisontin, base de référence pour l'éligibilité au FPIC comme pour la contribution, était en 2020 au dernier rang éligible (745<sup>ème</sup> sur 745), ce qui rend l'hypothèse d'une poursuite d'éligibilité très aléatoire.

- **Les dotations et compensations de l'Etat sont prévues à hauteur de 32,6 M€ en baisse de BP à BP de - 10,4 % mais en hausse de + 1,5 %** après retraitement des compensations fiscales de taxe d'habitation (ces dernières étant intégrées à partir de 2021 dans le produit de la fiscalité directe).

En K€	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Evolution BP 2021/ CA 2020	
				EN K€	En %
<i>Dotation Forfaitaire de base</i>	19 851	19 851	19 720	- 131	- 0,7 %
<i>Part variable en fonction des variations de population</i>	- 96	- 96	+ 99	195	
<b>= DOTATION FORFAITAIRE</b>	<b>19 755</b>	<b>19 755</b>	<b>19 819</b>	<b>64</b>	<b>0,3 %</b>
Dotation de Solidarité et de Cohésion Urbaine	8 791	8 791	9 230	439	5,0 %
Dotation Nationale de Péréquation	1 513	1 513	1 513	0	0 %
Fonds Départ. de Péréquation de TP	262	258	258	0	0 %
Dotation Générale de Décentralisation	1 122	1 122	1 122	0	0 %
Compensation taxes foncières	474	473	493	20	4,2 %
Compensation taxe d'habitation	4 291	4 291	0	- 4 291	- 100,0 %
Autres dotations	187	194	167	- 27	- 13,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>36 395</b>	<b>36 397</b>	<b>32 602</b>	<b>- 3 795</b>	<b>- 10,4 %</b>
<b>TOTAL (hors comp. taxe d'habitation)</b>	<b>32 104</b>	<b>32 106</b>	<b>32 602</b>	<b>496</b>	<b>1,5 %</b>

**La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) comprend : la dotation forfaitaire, la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale et la Dotation Nationale de Péréquation.** Contrairement à l'année dernière où le vote est intervenu plus tardivement qu'à l'accoutumée, les montants inscrits au BP 2021 ne sont pas notifiés mais prévisionnels.

**La DGF représente 30,6 M€ au BP 2021 contre 30,1 M€ au BP 2020 (et effectivement perçus).**

**La dotation forfaitaire est prévue en légère augmentation (+ 0,3 %, soit + 64 K€) par rapport au réalisé 2020,** du fait uniquement de la hausse de la population DGF.

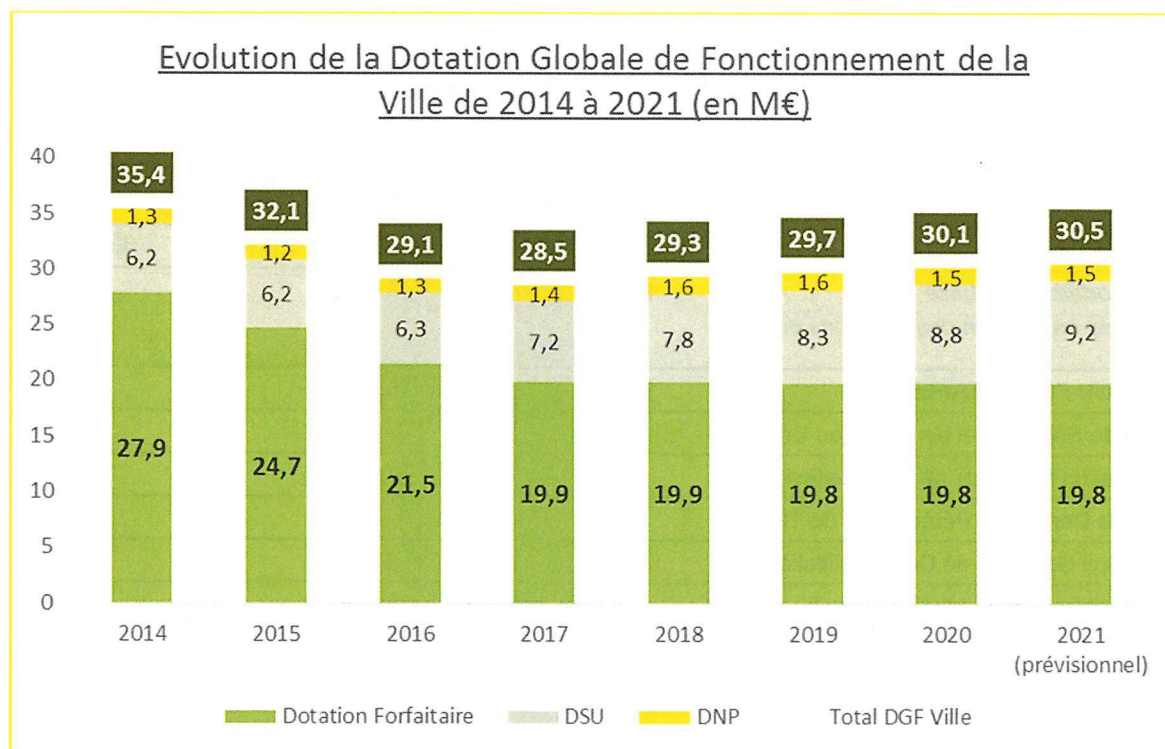
Cette dernière, comprend la population totale mais aussi le nombre de résidences secondaires et de places d'aires d'accueil des gens du voyage. En 2021, la population DGF de la Ville augmente de 799 unités pour se situer à 122 020 habitants (contre 121 221 en 2020), ce qui engendre un gain de dotation de 99 K€. Un écrêtement peut s'appliquer à la dotation forfaitaire : il permet essentiellement de financer le coût de la hausse des dotations de péréquation (DSU et DSR). Cet écrêtement concerne chaque année plus de la moitié des communes en fonction du niveau de leurs ressources fiscales, mesuré par le potentiel fiscal. En 2019 et 2020, la Ville n'a pas été écrêtée et l'hypothèse pour 2021 est faite d'une poursuite de cette situation.

**La Dotation de Solidarité Urbaine est prévue en hausse de 0,4 M€ (+ 5 % par rapport au réalisé 2020) en lien avec la progression de l'enveloppe nationale de 90 M€ (comme en 2020).**

Sur la base d'une enveloppe nationale gelée en 2021, **la Dotation Nationale de Péréquation est quant à elle prévue au même montant que celui notifié en 2020.**

L'évolution de la DGF depuis 2014 est la suivante, avec la forte baisse entre 2014 et 2017 du fait de la « ponction pour le redressement des finances publiques », puis une légère hausse progressive notamment sur la DSU.





**Le Fonds Départemental de Péréquatation de Taxe Professionnelle** est stabilisé à 258 K€. Comme en 2020, la Loi de Finances 2021 ne prévoit en effet pas de baisse pour ce fonds, alors que, sur la période 2017-2019, il a été utilisé comme variable d'ajustement.

**Les compensations fiscales** apparaissent facialement en baisse (- 4,3 M€), car elles sont réintégrées dans le produit fiscal comme indiqué plus haut.

**Les autres dotations** ne représentent que 167 K€ (en baisse de 27 K€ par rapport au notifié 2020). Cette diminution repose principalement sur la dotation pour les titres sécurisés prévue en baisse du fait d'une moindre délivrance de passeports et de cartes nationales d'identité au cours de l'année 2020 suite à la crise sanitaire.

**- Les subventions et participations s'élèvent à 8 M€ (BP 2020 : 7,2 M€).**

La hausse provient notamment :

- de la prise en compte en année pleine de la subvention de l'Etat (+ 297 K€ par rapport au BP 2020) suite à l'augmentation du forfait aux écoles privées liée à la scolarisation obligatoire dès 3 ans (perçue avec un an de décalage) ;
- de la montée en charge de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain et de son accompagnement par l'ANAH avec une subvention attendue de 114 K€ (BP 2020 : 30 K€) ;
- des participations de la CAF au Contrat Enfance Jeunesse (pour les volets Petite Enfance et Jeunesse), qui s'établissent en 2021 à 6,2 M€, en hausse également de 0,5 M€.

Ce poste inclut également des subventions à venir de l'Etat pour l'organisation des élections départementales et régionales de juin prochain (66 K€) et de la CAF pour des recettes supplémentaires au titre d'une quotité d'année suite à l'ouverture de 11 places au sein des Etablissements d'Accueils de Jeunes Enfants à Battant et à Mégevand à la rentrée d'août prochain.

Comme en 2020, le dispositif d'ateliers de soutien à la parentalité des enfants de 2 à 3 ans pour l'année scolaire sera soutenu à hauteur de 17 K€ par les différents partenaires (Etat, GBM, Département, CAF).

### **- Les autres recettes :**

**Elles représentent 19,4 M€ en 2021** (17,9 M€ en 2020). De BP à BP, elles évoluent de + 8,7 %. Avec retraitement des impacts liés à la crise sanitaire au BP 2020 (1,9 M€) et au BP 2021 (0,7 M€), l'augmentation se situe à + 2 %.

- ✓ Les produits liés aux activités s'élèvent à 11,1 M€, intégrant une minoration de 0,6 M€ au titre des premiers impacts estimés en 2021 de la poursuite de la crise sanitaire.

Les recettes liées au secteur éducatif (avec principalement la restauration scolaire) et à celui de la Petite Enfance (participation des familles) représentent respectivement 2,7 M€ et 1,2 M€ (contre 2,1 M€ et 0,8 M€ au BP 2020 et 2,5 M€ et 1,3 M€ au BP 2019).

Près de 2 M€ (contre 1,4 M€ au BP 2020 et 2,1 M€ au BP 2019) concernent les droits d'entrées et produits des boutiques des équipements culturels.

Les activités sportives (piscines, patinoire, location gymnases...) génèrent des recettes estimées à 1,4 M€ (0,8 M€ au BP 2020 et 1,4 M€ au BP 2019).

Ces recettes seront ajustées en cours d'année le cas échéant en fonction de la durée de fermeture de ces équipements.

Le forfait post-stationnement, pour la part revenant à la Ville (ce produit étant partagé avec GBM), est prévu à hauteur de 0,5 M€ comme les années précédentes.

Les recettes de stationnement en surface sont estimées à 1,7 M€ (1,5 M€ au BP 2020 et 2 M€ au BP 2019).

**A périmètre retraité, ce poste est stable, les tarifs 2020 ayant été d'ailleurs reconduits en 2021 à l'identique** (sauf domaines ponctuels où un travail spécifique est réalisé par les directions) comme décidé par le Conseil Municipal dans sa séance du 10 décembre dernier.

- ✓ Les mises à disposition de personnel et remboursements de frais par d'autres collectivités ou organismes représentent **5,9 M€** avec principalement : le partage de moyens et des expertises dans le cadre de services non mutualisés à GBM (notamment au titre de mise à disposition de services municipaux suite au transfert de la compétence Voirie : entretien arbres alignement, factures énergie, propreté...), les facturations également à GBM des charges des services communs mutualisés (locaux par exemple), les mises à disposition de personnel et recettes accessoires aux EPCC ISBA, Deux Scènes et Caisse des Ecoles...
- ✓ Diverses recettes, pour **2,4 M€**, correspondent principalement aux revenus des immeubles des locataires de la Ville et redevances (dont 194 K€ au titre de redevance convenue avec le nouveau concessionnaire de service public pour la gestion d'accueils de loisirs sans hébergement et de projets d'animation Enfance/Jeunesse), aux redevances versées par les fermiers et concessionnaires (crématorium, Casino...).

**Le résultat reporté de 2020 sur 2021, qui correspond au fonds de roulement de la Ville s'établit pour sa part à 8,7 M€ après financement du déficit des restes à réaliser.** Il est d'un montant équivalent à celui repris au BP 2020.



## ● LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

**Les dépenses de fonctionnement du BP 2021 se montent à 140,8 M€, contre 142 M€ au BP 2020.**

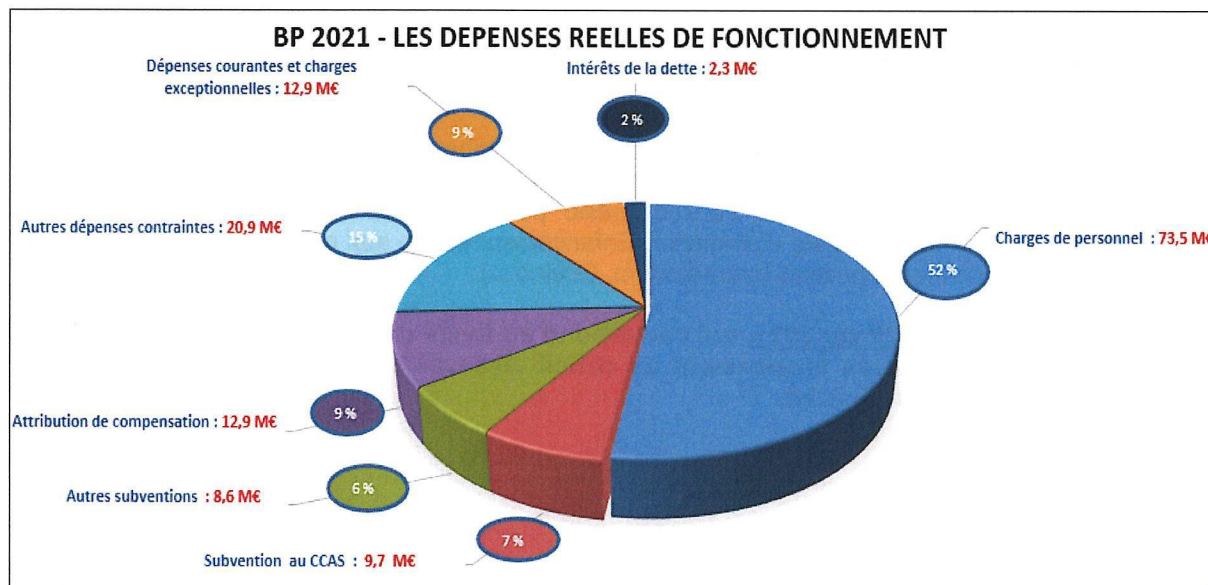
Elles évoluent de BP à BP de - 0,8 %. Comme pour les recettes, les dépenses de fonctionnement prévues au BP 2020 et au BP 2021 doivent être retraitées des impacts de la crise sanitaire et également des frais d'organisation des élections (charges de personnel, charges courantes de services...).

**Après retraitements, les dépenses du BP 2021 évoluent de + 1,1 % par rapport à 2020, ce qui témoigne de la maîtrise du fonctionnement.**

Le tableau ci-dessous sur les grands postes de recettes de fonctionnement de BP à BP entre 2019 et 2021 montre la particularité du BP 2020 et l'aspect intermédiaire des prévisions au titre de 2021.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en M€)			
BUDGET PRINCIPAL	BP 2019	BP 2020	BP 2021
Personnel	71,25	72,12	73,55
Intérêts et charges financières	2,94	2,77	2,26
Subventions	17,70	18,09	18,31
Dépenses à évolution contrainte	33,36	34,24	33,77
Crédits d'exploitation	11,06	14,40	12,67
Charges exceptionnelles	0,14	0,35	0,24
<b>TOTAL dépenses de fonctionnement</b>	<b>136,47</b>	<b>141,98</b>	<b>140,80</b>

**Au titre de 2021, les dépenses réelles de fonctionnement se décomposent comme suit :**



### **- Les dépenses de personnel :**

Elles comprennent les rémunérations versées aux agents, les charges employeur afférentes et autres charges accessoires liées au personnel.

**Elles s'élèvent globalement à 73,5 M€ et représentent 52 % des dépenses réelles de fonctionnement.** Ce rapport est en constante baisse depuis plusieurs années (pour mémoire BP 2016 : 58 %) en raison des mutualisations de services communs et des transferts de compétences intervenus avec GBM (compensés par une augmentation de l'Attribution de Compensation).

L'évolution de BP à BP représente + 2 % de BP à BP et + 1,8 % après retraitements dont 0,4 % correspondent aux crédits supplémentaires mobilisés pour l'extension de la capacité de la restauration scolaire.

La prévision du BP 2021 intègre les éléments suivants :

- 668 K€ pour la prise en compte du Glissement Vieillesse-Technicité (avancements d'échelons, de grades et promotions),
- 285 K€ pour la dernière étape du dispositif des « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), décision prise par l'Etat sur la revalorisation des grilles indiciaires,
- 400 K€ pour la cotisation à Pôle Emploi suite à la décision d'adhésion pour l'assurance chômage des personnels contractuels (Conseil municipal du 10 décembre dernier),
- l'effet report des décisions de créations d'emplois prises en 2020 qui s'appliqueront en année pleine en 2021.

Dans le domaine de l'Education, des crédits supplémentaires sont mobilisés au titre :

- de l'extension de la restauration scolaire pour d'une part, répondre en année pleine aux décisions intervenues en 2020 (40 K€) et d'autre part, à compter de la rentrée scolaire 2021-2022 avec le recrutement de personnel supplémentaire, l'augmentation du temps de travail, la création d'emplois et l'harmonisation du temps de travail d'animateurs périscolaires (208 K€),
- du recrutement de 4 animateurs spécifiques sur le temps périscolaire du midi pour faire face aux demandes d'inscriptions des enfants à besoin particulier (20 K€),
- de l'augmentation du temps de travail des ATSEM dans le cadre du programme de Cité Educative de Planoise (42 K€).

A ces différents éléments, s'ajoutent les charges de personnel liées à l'organisation des élections départementales et régionales de juin prochain (180 K€), au recrutement de personnel technique et de surveillance dans le cadre de la reprise en régie de la piscine de Port Joint (80 K€), aux créations de postes suite à l'ouverture de 11 places supplémentaires en Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants à la rentrée d'août prochain (41 K€).

### **- Les intérêts et charges financières :**

Ils constituent une part faible (2 %) des dépenses réelles de fonctionnement. Ils s'élèvent à **2,3 M€, contre 2,8 M€ en 2020**, soit une baisse de - 510 K€ qui s'explique par la poursuite du désendettement jusqu'en 2020 (l'encours de dette a diminué de 18 M€ depuis 2014), des taux d'intérêts qui devraient selon toute vraisemblance rester bas et le vieillissement de la dette.

**Ce niveau d'endettement faible constitue un atout pour le présent et pour l'avenir, en permettant d'envisager, sans pénaliser la situation financière de la Ville, un programme d'investissement, financé en partie par emprunt, de 10 M€ par an supplémentaires.**



**- Les subventions versées par la Ville :**

**Elles se montent au BP 2021 à 18,3 M€, contre 18,1 M€ au BP 2020, soit une évolution de + 1,2 %.**

La subvention au CCAS représente 9,7 M€, en hausse de 1,5 % et permet de le conforter dans ses politiques en tant qu'acteur privilégié de l'action sociale locale, avec une orientation forte pour un plan jeunesse, et l'instrument des politiques sociales de la Ville.

Les autres subventions de fonctionnement représentent 8,6 M€ : elles sont en hausse de près de 1 %, alors même qu'une partie des subventions 2021 ont été versées par anticipation, avec des avances prévues en décision modificative.

Le BP 2021 permet ainsi de poursuivre le soutien aux associations éprouvées par la crise sanitaire en 2021, notamment dans le secteur culturel et sportif.

Ce poste comprend les subventions dans le domaine sportif pour 2,2 M€.

Les subventions en matière de vie des quartiers s'élèvent à 2,4 M€, avec notamment 0,8 M€ au bénéfice des maisons de quartiers ou structures associatives et près de 1 M€ dans le cadre du nouveau contrat de service public qui lie la Ville aux Francas pour la gestion d'accueils de loisirs sans hébergement et de projets d'animation Enfance/Jeunesse.

Les subventions culturelles représentent 2,1 M€, dont notamment 0,5 M€ à la Rodia et au Centre Dramatique National de Franche-Comté et 0,2 M€ au Festival International de Musique, sans oublier le soutien apporté aux Parcours Culturels et l'expérimentation à compter de 2021 dans les écoles maternelles de Planoise en cohérence avec la labellisation Cité éducative.

0,3 M€ sont consacrés spécifiquement aux subventions pour la tranquillité publique, notamment pour les quartiers prioritaires.

17 K€ sont également prévus pour la mise en œuvre des ateliers de soutien à la parentalité.

**- Les dépenses à évolution contrainte:**

**Elles s'élèvent globalement au BP 2021 à 33,8 M€ contre 34,2 M€ au BP 2020, soit - 1,4 %, et - 0,8 % à périmètre retraité.**

L'Attribution de Compensation versée à GBM est prévue pour 12,9 M€ à hauteur du montant validé par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) en décembre 2020 puis par le Conseil municipal.

Les contingents et participations obligatoires (frais de fonctionnement écoles maternelles et élémentaires privées, contributions notamment aux EPCC Isba et Deux Scènes, Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche Comté) représentent 5 M€ et sont en stabilité par rapport à 2020.

L'énergie constitue un poste de dépense important avec une prévision budgétaire en 2021 de 5,5 M€ en augmentation de + 1,5 % par rapport au BP 2020 retraité (la prévision budgétaire BP 2020 avait été minorée de 80 K€ en raison du 1<sup>er</sup> confinement).

La somme prévue en 2021 est estimée en fonction d'une trajectoire prévisionnelle de consommation et devra être revue en fonction des consommations effectives de ce début d'année.

Il s'agit d'un poste qui fait l'objet d'une attention toute particulière, dans le cadre de la nouvelle approche budgétaire, à la fois au titre du développement de l'analyse en coût global de nos investissements mais également avec une priorisation vers les dépenses de maîtrise et de réhabilitation énergétique, comme cela sera le cas pour le vaste programme de rénovation des gymnases, des écoles et des crèches.

Le poste alimentation correspond aux dépenses de restauration scolaire : il s'élève à 1,7 M€ avec, là-aussi, une évolution de BP à BP de + 33,6 %, à corriger de la réduction opérée au BP 2020 de 281 K€ liée à la crise sanitaire.

Les décisions d'accroissement de places prises courant d'année 2020 et pour la rentrée scolaire 2021-2022 nécessitent des crédits supplémentaires estimés à 118 K€. A périmètre constant, l'évolution de ce poste est de 1,4 %.

L'enveloppe des dépenses imprévues a été maintenue à un niveau élevé (1 M€) pour faire face aux potentiels impacts à venir de la crise sanitaire. Pour mémoire, elle avait été abondée de manière exceptionnelle au BP 2020 pour la porter à 1,5 M€, montant intégralement consommé en 2020 dans le cadre des mesures d'urgence et de soutien prises pendant l'année.

Le poste assurances connaît une évolution importante (+ 335 K€) qui s'explique notamment par la crise sanitaire qui a engendré des répercussions importantes sur le marché de l'assurance et l'intégration de la sinistralité intervenue depuis 2013.

La gestion optimisée de l'utilisation des locaux, des acquisitions de bâtiments permettent des baisses de loyers et des charges locatives. La prévision budgétaire du BP 2021 est en baisse de 111 K€ et s'établit à 1,1 M€.

Les subventions d'équilibre du budget principal aux budgets annexes Forêts (266 K€) et Archéologie Préventive (172 K€) connaissent des baisses qui s'expliquent pour la première par une augmentation des coupes de bois et pour la deuxième par une hausse des financements externes obtenus.

La prévision du BP 2020 au titre de la contribution au FPIC n'est pas reconduite puisqu'elle sera prise en charge en 2021 de manière obligatoire par l'intercommunalité, comme c'est le cas pour les 250 premières communes éligibles à la DSU (Besançon étant au 248<sup>ème</sup> rang en 2020).

Les autres postes de dépenses connaissent des évolutions plus différenciées de BP à BP, par exemple + 30 K€ sur les **contrats de service public** liés au stationnement de surface et à la fourrière, - 37 K€ au titre des **dépenses de télécommunications** suite à renouvellement du marché.

#### **- Les crédits d'exploitation des services :**

**Ils se montent au total à 12,7 M€ au BP 2021 (contre 14,4 M€ en 2020).**

A périmètre retraité (hors dépenses engagées pour lutter contre la crise sanitaire et élections), ils évoluent de + 7,6 %, soit + 0,9 M€, ce qui traduit tant le soutien du projet de mandat à la qualité du service public rendu, que le souci que la crise sanitaire ne paralyse pas l'action municipale ni les opérations nouvelles.

Après plusieurs années (avant 2020) de contraintes très fortes limitant l'évolution des crédits de services, la préparation budgétaire du BP 2021 a été basée sur une stagnation initiale. Pour conforter la qualité du service public rendu et lancer de nouvelles opérations, citées dans la partie précédente, des crédits nouveaux ont été inscrits au BP en fonction des priorités déterminées collectivement par l'équipe municipale.

#### **- Les charges exceptionnelles :**

**Elles s'élèvent à 240 K€ (BP 2020 : 352 K€).** Elles peuvent fluctuer d'un exercice à l'autre du fait de leur caractère exceptionnel.

### **• L'ÉPARGNE**

**Au final, l'épargne brute se monte à 28,4 M€ et retrouve son niveau du BP 2019.** La comparaison avec celle du BP 2020 n'est pas représentative (+ 5,3 M€) car celui-ci, voté au mois de juillet, avait été fortement impacté par des crédits liés à la crise sanitaire.

**L'épargne nette représente au BP 2021 14,6 M€ ce qui est au-dessus des indicateurs de référence de la prospective,** même si cela ne permet pas de couvrir les travaux récurrents en forte augmentation en 2021, représentant un montant de plus de 17 M€.

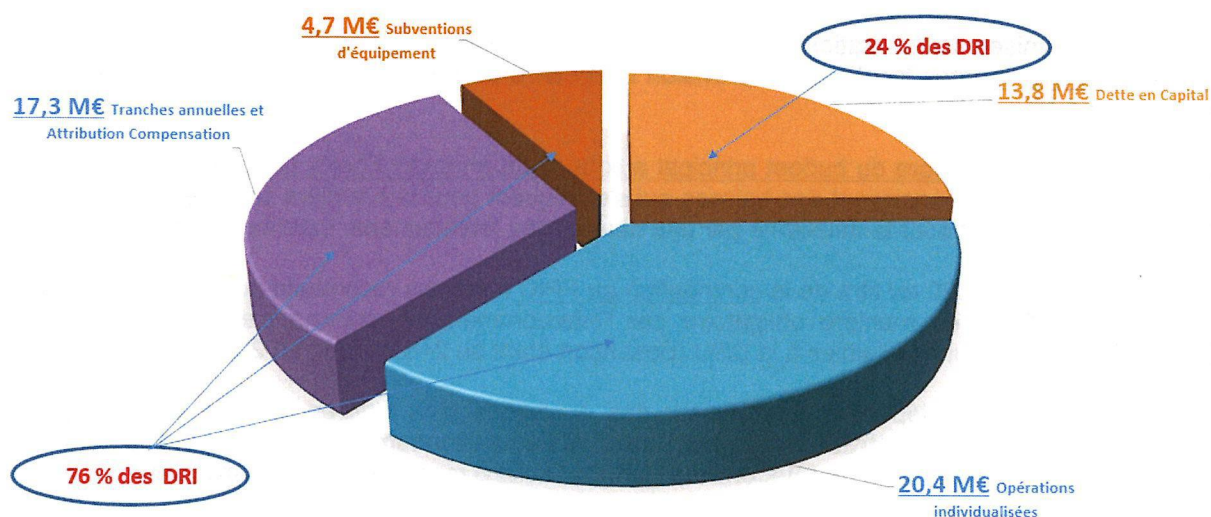


## 2.2. La section d'investissement

### • LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles s'élèvent à 56,2 M€, en augmentation de 7 M€ par rapport au BP 2020.

Les dépenses d'équipement constituées des opérations individualisées, tranches annuelles, subventions d'équipement et attribution de compensation d'investissement représentent **76 %** des dépenses de la section. Les **24 %** restants concernent le remboursement de la dette de capital.



#### - Le niveau des dépenses d'investissement hors dette :

Leur montant s'établit à 42,4 M€ dont 42,2 M€ de dépenses d'équipement (dépenses directes, indirectes et participations) contre 35,2 M€ au BP 2020 qui avait intégré une augmentation initialement ponctuelle de l'investissement) : cela représente **+ 10 M€ de plus que définis dans la trajectoire initiale** prévoyant un retour de 32 M€ par an en BP.

Le solde soit **0,2 M€** concerne l'avance exceptionnelle en compte courant d'associé à la SEM Micropolis décidée par le Conseil Municipal dans sa séance du 10 décembre dernier.

**En 2020, le niveau des dépenses d'équipement réalisé (33 M€) a été en dessous des objectifs, du fait de la crise sanitaire, avec un taux de réalisation de 57 %, contre 64 % en 2019.**

**Toutefois, la mobilisation a permis d'engager 23,1 M€ supplémentaires. Avec reports, ce sont 97 % des investissements prévus qui ont donc été mobilisés.**

Les dépenses d'équipement 2021 se répartissent, selon la maîtrise d'ouvrage et le mode de gestion retenu, comme suit :

- des dépenses directes pour 32,5 M€,
- des subventions d'équipement pour 4,7 M€,
- des opérations sous mandat (le Jardin des Sciences) pour 0,1 M€,
- l'Attribution de Compensation en investissement versée à GBM au titre des travaux de la voirie pour 3,9 M€ (en stagnation par rapport à 2020),
- des dépenses imprévues pour 1 M€.

A ce montant de « nouvelles dépenses », il convient d'ailleurs d'ajouter les restes à réaliser de 2020 (23,2 M€ dont 23,1 M€ sur les dépenses d'équipement) correspondant à des travaux engagés.

**- Le remboursement du capital de la dette est prévu à 13,8 M€, soit + 0,1 M€ par rapport à 2020 :** c'est l'effet logique du vieillissement de la dette, malgré la baisse de l'encours global de dette qui se situe au 1<sup>er</sup> janvier 2021 à 106,9 M€.

### ● LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

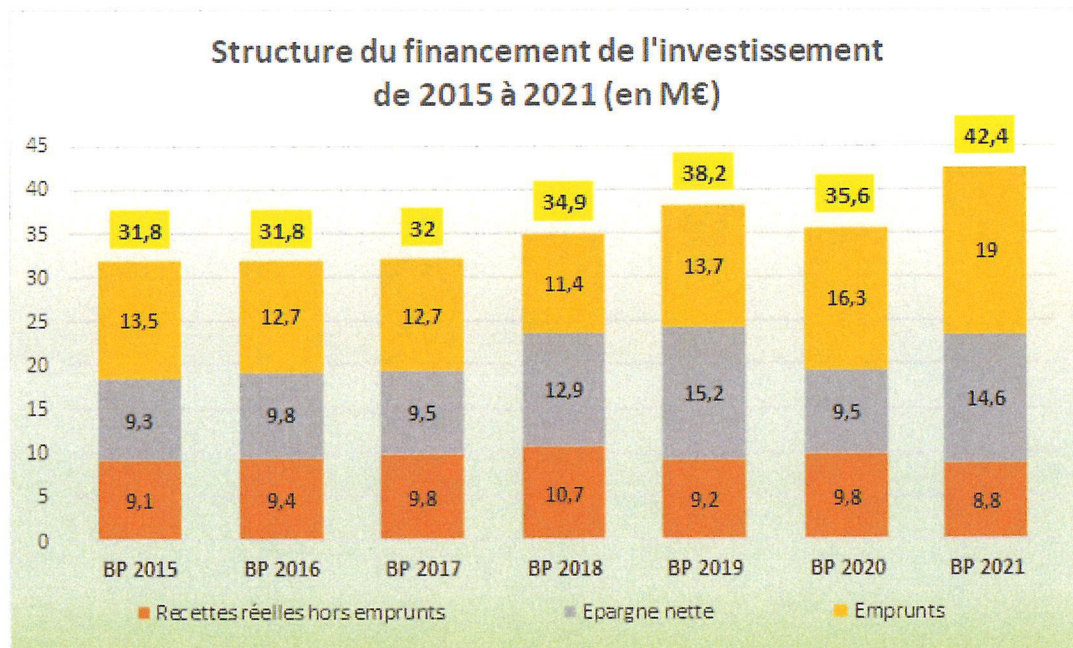
Le niveau d'équipement supplémentaire est **financé grâce à :**

- une épargne brute reconstituée au montant de celle du BP 2019,
- un dynamisme persistant des recettes propres notamment des subventions attendues de nos partenaires, dans le cadre par exemple des différents Plans de relance,
- une augmentation du recours à l'emprunt rendue possible compte-tenu du niveau d'endettement faible (la capacité de désendettement étant de 4,1 ans fin 2020, pour un seuil d'alerte généralement fixé à 8 ans).

En M€	BP 2015	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021
<b>Dépenses réelles d'investissement (hors dette) (1)</b>	31,8	31,8	32,0	34,9	38,2	35,6	42,4
<b>Recettes réelles d'investissement (hors dette) (2)</b>	9,1	9,4	9,8	10,7	9,2	9,8	8,8
Besoin de financement (1)-(2)	22,7	22,4	22,2	24,2	29,0	25,8	33,6
<b>Recettes réelles fonctionnement</b>	172,9	161,8	163,3	165,1	164,8	165,1	169,2
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	150,0	139,1	140,2	139,2	136,5	142,0	140,8
Epargne Brute (EB)	22,9	22,7	23,1	25,8	28,3	23,1	28,4
Emprunts	13,5	12,7	12,7	11,4	13,7	16,3	19,0
Remboursement dette capital (K)	13,6	12,9	13,6	12,9	13,1	13,6	13,8
Epargne nette (EB - K)	9,3	9,8	9,5	12,9	15,2	9,5	14,6

A noter que ces chiffres correspondent à des prévisions budgétaires : le besoin d'emprunt est ajusté en cours d'année en fonction des réalisations effectives des recettes et des dépenses, afin de le calibrer au plus juste. **En 2020, 10 M€ ont été souscrits.**

Cela se traduit graphiquement de la façon suivante, en matière de structure de financement de l'investissement :





**- Les recettes réelles d'investissement hors emprunt :**

**Elles s'établissent à 8,8 M€.**

Les subventions reçues pour les projets de la Ville s'élèvent à 4,8 M€ (+ 1,4 M€ par rapport au BP 2020) : il s'agit des subventions certaines dont les notifications ont été reçues lors de l'élaboration du BP. La Ville recherche constamment des subventions externes à travers une cellule dédiée.

Le FCTVA est prévu pour 2,9 M€ en légère baisse car calculé par rapport aux investissements de 2020.

La taxe d'aménagement, dont la Communauté Urbaine a décidé le reversement intégral pour 2021, est prévue à 0,6 M€ en légère baisse pour tenir compte de l'impact (en décalage) de la crise sanitaire.

Le projet de BP 2021 n'intègre plus de prévisions sur le produit des amendes de police, celui-ci étant désormais perçu par GBM.

Les cessions de patrimoine sont estimées à 500 K€ (avec notamment les cessions prévues de l'Abbaye Saint-Paul, rue Ronchaux, rue Tristan Bernard ...). Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, la prévision budgétaire des cessions s'effectue en investissement pour permettre une affectation directe de la recette à ladite section. L'exécution de la recette suite à la perception du produit s'effectue en fonctionnement.

**- L'emprunt nouveau pour 2021 :**

**Il est calibré au BP à 19 M€** et constitue le principal poste de recettes d'investissement avec 68 %. Le BP 2021 prévoit donc un ré-endettement de 5,2 M€. Cela reste totalement maîtrisé et soutenable grâce à un endettement actuellement faible.

*Concernant les mouvements de reprise, les restes à réaliser de l'exercice 2020 s'établissent respectivement à 23,2 M€ en dépenses et à 0,6 M€ en recettes générant un besoin d'autofinancement complémentaire de 22,6 M€ qui est couvert d'une part, par l'excédent d'investissement (1,2 M€) repris et d'autre part, par l'affectation du résultat de fonctionnement constaté en fin de gestion précédente.*



### 3. Les budgets annexes

Le budget général compte **cinq budgets annexes**. Il s'agit des budgets Forêts, Archéologie Préventive, Lotissement Montarmots, ZA Thomas Edison et Madeleine Brès. Les trois derniers budgets intègrent uniquement des mouvements de reprise de la gestion 2020 (restes à réaliser et reprise des résultats) et ne font donc pas l'objet de commentaires détaillés.

Les propositions budgétaires du Budget primitif 2021 des budgets Forêts (0,52 M€) et Archéologie préventive (0,34 M€) représentent **en mouvements réels 0,9 M€, soit seulement 0,4 % du budget général**.

#### 3.1. Le Budget Forêts

**Les recettes réelles** représentent **517 K€**. Elles proviennent **uniquement de la section de fonctionnement** et sont constituées principalement de la vente de bois (200 K€, + 17,6 % par rapport à 2020) et de la participation du budget principal (266 K€, - 15,1 %).

Bien que des incertitudes pèsent sur les ventes de bois (contexte commercial très tendu en lien avec le dépérissement des forêts provoqué par les changements climatiques actuels et à venir), ces dernières sont toutefois prévues à la hausse. Cette augmentation est due à la commercialisation de quantités importantes de bois énergie, ainsi qu'à la mise en vente de coupes de qualité en forêt d'Aglans. Ce qui permet, dans le même temps, de réduire la participation du budget principal.

**Les dépenses réelles, d'un montant identique, se concentrent comme habituellement en grande majorité sur la section de fonctionnement (442 K€)**. Les charges de personnel, en légère hausse, mobilisent 305 K€ (295 K€ en 2020) et représentent 69 % de cette section.

**La section d'investissement mobilise 75 K€**, dédiés notamment à l'amélioration de la voirie forestière et des bâtiments du service forêt, au renouvellement de matériel ainsi qu'à des frais d'études pour l'accompagnement à la réalisation d'un schéma d'accueil du public en forêt de Chailluz.

#### 3.2. Le Budget Archéologie Préventive

Toutes sections confondues et hors couverture du déficit des reports d'investissement de 2020, le budget 2021 représente 339 K€ (contre 345 K€ en 2020, soit - 1,9 %).

Comme chaque année, ce budget est marqué par les incertitudes qui pèsent sur le plan de charge à venir, même si plusieurs chantiers archéologiques sont en cours ou programmés.

**Il est financé principalement par le produit des fouilles et des études du bâti** estimés à 100 K€, par l'inscription d'une subvention d'équilibre du budget principal prévue pour un montant de 172 K€ et par une reprise anticipée des résultats de 25 K€ (ces derniers permettent la couverture intégrale des reports d'investissement).

Les autres recettes réelles représentent 67 K€ dont 5 K€ proviennent de l'encaissement du FCTVA et 62 K€ de subvention attribuée par le ministère de la Culture en fonction des diagnostics déjà effectués.

**Les dépenses réelles** sont très majoritairement consacrées au fonctionnement (315 K€ sur 339 K€), avec notamment 225 K€ de charges de personnel et 89 K€ de charges à caractère général nécessaires à la couverture des charges fixes du service et des dépenses liées au coût de réalisation technique des opérations de terrain. La section d'investissement ne représente que 24 K€, dédiés exclusivement aux dépenses d'équipement.



### **3.3. Les Budgets Zones d'Activités Thomas Edison et Madeleine Brès**

Ces deux zones d'activités ont fait l'objet d'un transfert à Grand Besançon Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les budgets sont conservés afin de procéder sur l'année 2021 aux opérations comptables de transfert.

### **3.4. Le Budget Lotissement des Montarmots**

Ce lotissement à vocation d'habitat a été créé par délibération du Conseil Municipal du 4 avril 2016. Il est financé par les restes à réaliser de 2020, les travaux et cessions de terrains se poursuivront en 2021.



\*\*\*\*\*

**A la majorité des suffrages exprimés (15 contre), le Conseil Municipal :**

- **vote le Budget primitif 2021 par chapitre et reprend les résultats de l'exercice précédent (excédents, déficits, crédits reportés) pour le Budget principal, le Budget Archéologie Préventive, les Budgets Zones d'Activités Thomas Edison et Madeleine Brès, le Budget Lotissement des Montarmots, conformément aux balances ci-annexées (budget voté par nature) et au document comptable joint à ce rapport,**
- **confirme au titre de l'exercice 2021 la neutralisation des dotations aux amortissements des subventions d'équipement du budget principal,**
- **approuve les annexes budgétaires numérotées A à D,**
- **attribue les subventions détaillées en annexe B1-7 du document comptable pour les bénéficiaires nommément désignés, dans les conditions prévues à l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

**Résultats du vote :**

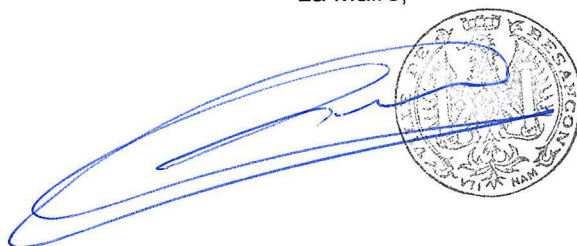
- Nombre de membres en exercice : 55
- Nombre de membres présents : 27
- Nombre de procurations de vote : 27
- Nombre de suffrages exprimés : 54

**Vote :**

- Pour : 39
- Contre : 15
- Abstention : 0
- Ne prennent pas part au vote : 0

**Date de convocation : 24 mars 2021**

Pour extrait conforme,  
La Maire,

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp features a central emblem and the text 'MAYOR OF VITRY SUR SEINE' around the perimeter.

Anne VIGNOT





## Liste des annexes au rapport de présentation du BP 2021

A1 - Présentation générale par chapitre du BP 2021 - Budget principal - Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

A2 - Présentation générale par chapitre du BP 2021 - Budget principal - Vue d'ensemble de la section d'investissement

A3 - Récapitulation générale du BP 2021 - Budget général

B - Reprise anticipée des résultats 2020

B-1. Balance du compte administratif prévisionnel 2020 Budget Principal - Reports de crédits

B-2. Balance du compte administratif prévisionnel 2020 Budget Archéologie Préventive

B-3. Balance du compte administratif prévisionnel 2020 Budget Zone d'Activités Thomas Edison

B-4. Balance du compte administratif prévisionnel 2020 Budget Zone d'Activités Madeleine Brès

B-5. Balance du compte administratif prévisionnel 2020 Budget Lotissement Montarmots

C- Mode de calcul des contributions des budgets annexes au budget principal

D – Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles des budgets de la Ville de Besançon (article 107 de la loi NOTRe)

*Document comptable (annexes incluses) du BP 2021 établi selon les maquettes M14 (budget principal et budgets annexes Forêts, Archéologie préventive et Zones d'Activités Thomas Edison, Madeleine Brès et Lotissement Montarmots).*

## PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	26 203 460.57		25 270 501.75	25 270 501.75	25 270 501.75
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	72 123 664.00		73 546 538.00	73 546 538.00	73 546 538.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 687 004.00		13 101 421.00	13 101 421.00	13 101 421.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	24 922 818.00		25 005 381.00	25 005 381.00	25 005 381.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	250 258.00		239 000.00	239 000.00	239 000.00
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>137 187 204.57</b>		<b>137 162 841.75</b>	<b>137 162 841.75</b>	<b>137 162 841.75</b>
66	CHARGES FINANCIERES	2 768 000.00		2 258 000.00	2 258 000.00	2 258 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	522 880.00		380 480.00	380 480.00	380 480.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES	1 500 000.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>141 978 084.57</b>		<b>140 801 321.75</b>	<b>140 801 321.75</b>	<b>140 801 321.75</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	18 541 427.00		23 483 390.00	23 483 390.00	23 483 390.00
042	OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION (5)	13 355 872.00		14 201 500.00	14 201 500.00	14 201 500.00
043	OPERATION ORDRE INTERIEUR SECTION FONCTIONNEMENT (5)					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>31 897 299.00</b>		<b>37 684 890.00</b>	<b>37 684 890.00</b>	<b>37 684 890.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>173 875 383.57</b>		<b>178 486 211.75</b>	<b>178 486 211.75</b>	<b>178 486 211.75</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

178 486 211.75

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	183 020.00		208 120.00	208 120.00	208 120.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	15 454 175.00		17 008 984.00	17 008 984.00	17 008 984.00
73	IMPOTS ET TAXES	94 895 000.00		100 461 387.00	100 461 387.00	100 461 387.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	43 571 863.00		40 633 346.00	40 633 346.00	40 633 346.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 154 615.00		2 133 410.00	2 133 410.00	2 133 410.00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>156 258 673.00</b>		<b>160 445 247.00</b>	<b>160 445 247.00</b>	<b>160 445 247.00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS	10 000.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	95 700.00		88 000.00	88 000.00	88 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>156 364 373.00</b>		<b>160 543 247.00</b>	<b>160 543 247.00</b>	<b>160 543 247.00</b>
042	OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION (5)	8 731 222.00		9 253 170.00	9 253 170.00	9 253 170.00
043	OPERATION ORDRE INTERIEUR SECTION FONCTIONNEMENT (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>8 731 222.00</b>		<b>9 253 170.00</b>	<b>9 253 170.00</b>	<b>9 253 170.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>165 095 595.00</b>		<b>169 796 417.00</b>	<b>169 796 417.00</b>	<b>169 796 417.00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

178 486 211.75



## PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	297 900.00	703 367.84	581 720.00	581 720.00	1 285 087.84
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	9 271 728.00	894 174.90	8 646 823.00	8 646 823.00	9 540 997.90
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 854 423.00	12 015 063.44	17 335 283.00	17 335 283.00	29 350 346.44
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 451 436.00	8 257 443.47	14 532 062.00	14 532 062.00	22 789 505.47
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>33 875 487.00</b>	<b>21 870 049.65</b>	<b>41 095 888.00</b>	<b>41 095 888.00</b>	<b>62 965 937.65</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	308 600.00	2 250.00			2 250.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	20 762 670.00	1 000.00	19 130 637.00	19 130 637.00	19 131 637.00
18	COMPTE DE LIAISON (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	820.00	150 000.00	250 000.00	250 000.00	400 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>22 072 090.00</b>	<b>153 250.00</b>	<b>20 380 637.00</b>	<b>20 380 637.00</b>	<b>20 533 887.00</b>
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>	<b>400 000.00</b>	<b>1 226 237.53</b>	<b>100 000.00</b>	<b>100 000.00</b>	<b>1 326 237.53</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>56 347 577.00</b>	<b>23 249 537.18</b>	<b>61 576 525.00</b>	<b>61 576 525.00</b>	<b>84 826 062.18</b>
040	OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION (4)	8 731 222.00		9 253 170.00	9 253 170.00	9 253 170.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>8 731 222.00</b>		<b>9 253 170.00</b>	<b>9 253 170.00</b>	<b>9 253 170.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>65 078 799.00</b>	<b>23 249 537.18</b>	<b>70 829 695.00</b>	<b>70 829 695.00</b>	<b>94 079 232.18</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>94 079 232.18</b>
---	----------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	3 954 184.00	440 375.94	4 766 342.00	4 766 342.00	5 206 717.94
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	23 409 670.00		24 361 637.00	24 361 637.00	24 361 637.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>27 363 854.00</b>	<b>440 375.94</b>	<b>29 127 979.00</b>	<b>29 127 979.00</b>	<b>29 568 354.94</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	4 500 000.00		3 500 000.00	3 500 000.00	3 500 000.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)	27 184 680.56		21 405 629.37	21 405 629.37	21 405 629.37
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES	16 826.00		16 826.00	16 826.00	16 826.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	300 820.00	150 820.00			150 820.00
024	PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS (RECETTES)	1 000 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>33 002 326.56</b>	<b>150 820.00</b>	<b>25 422 455.37</b>	<b>25 422 455.37</b>	<b>25 573 275.37</b>
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>60 366 180.56</b>	<b>591 195.94</b>	<b>54 550 434.37</b>	<b>54 550 434.37</b>	<b>55 141 630.31</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	18 541 427.00		23 483 390.00	23 483 390.00	23 483 390.00
040	OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION (4)	13 355 872.00		14 201 500.00	14 201 500.00	14 201 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>31 897 299.00</b>		<b>37 684 890.00</b>	<b>37 684 890.00</b>	<b>37 684 890.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>92 263 479.56</b>	<b>591 195.94</b>	<b>92 235 324.37</b>	<b>92 235 324.37</b>	<b>92 826 520.31</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 252 711.87
---	--------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>94 079 232.18</b>
---	----------------------

## BUDGET GENERAL 2021 - RECAPITULATION

BUDGET PRINCIPAL	MOUVEMENTS BUDGETAIRES			PROPOSITIONS NOUVELLES		MOUVEMENTS DE REPRISE
	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Vote du Conseil Municipal	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	
<b>DEPENSES</b>	<b>268 439 898,45</b>	<b>272 565 443,93</b>	<b>272 565 443,93</b>	<b>202 377 846,75</b>	<b>46 938 060,00</b>	<b>23 249 537,18</b>
Section Investissement	94 564 514,88	94 079 232,18	94 079 232,18	61 576 525,00	9 253 170,00	23 249 537,18
Section Fonctionnement	173 875 383,57	178 486 211,75	178 486 211,75	140 801 321,75	37 684 890,00	0,00
<b>RECETTES</b>	<b>268 439 898,45</b>	<b>272 565 443,93</b>	<b>272 565 443,93</b>	<b>193 688 052,00</b>	<b>46 938 060,00</b>	<b>31 939 331,93</b>
Section Investissement	94 564 514,88	94 079 232,18	94 079 232,18	33 144 805,00	37 684 890,00	23 249 537,18
Section Fonctionnement	173 875 383,57	178 486 211,75	178 486 211,75	160 543 247,00	9 253 170,00	8 689 794,75

BUDGET FORETS	MOUVEMENTS BUDGETAIRES			PROPOSITIONS NOUVELLES		MOUVEMENTS DE REPRISE
	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Vote du Conseil Municipal	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	
<b>DEPENSES</b>	<b>1 075 270,73</b>	<b>751 972,00</b>	<b>751 972,00</b>	<b>517 088,00</b>	<b>234 884,00</b>	<b>0,00</b>
Section Investissement	486 519,73	154 884,00	154 884,00	74 884,00	80 000,00	0,00
Section Fonctionnement	588 751,00	597 088,00	597 088,00	442 204,00	154 884,00	0,00
<b>RECETTES</b>	<b>1 075 270,73</b>	<b>751 972,00</b>	<b>751 972,00</b>	<b>517 088,00</b>	<b>234 884,00</b>	<b>0,00</b>
Section Investissement	486 519,73	154 884,00	154 884,00	0,00	154 884,00	0,00
Section Fonctionnement	588 751,00	597 088,00	597 088,00	517 088,00	80 000,00	0,00

BUDGET ZA THOMAS EDISON	MOUVEMENTS BUDGETAIRES			PROPOSITIONS NOUVELLES		MOUVEMENTS DE REPRISE
	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Vote du Conseil Municipal	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	
<b>DEPENSES</b>	<b>202 426,36</b>	<b>202 426,36</b>	<b>202 426,36</b>	<b>0,00</b>	<b>101 213,18</b>	<b>101 213,18</b>
Section Investissement	101 213,18	101 213,18	101 213,18	0,00	0,00	101 213,18
Section Fonctionnement	101 213,18	101 213,18	101 213,18	0,00	101 213,18	0,00
<b>RECETTES</b>	<b>202 426,36</b>	<b>202 426,36</b>	<b>202 426,36</b>	<b>0,00</b>	<b>101 213,18</b>	<b>101 213,18</b>
Section Investissement	101 213,18	101 213,18	101 213,18	0,00	101 213,18	0,00
Section Fonctionnement	101 213,18	101 213,18	101 213,18	0,00	0,00	101 213,18

BUDGET ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	MOUVEMENTS BUDGETAIRES			PROPOSITIONS NOUVELLES		MOUVEMENTS DE REPRISE
	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Vote du Conseil Municipal	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	
<b>DEPENSES</b>	<b>390 521,35</b>	<b>382 154,05</b>	<b>382 154,05</b>	<b>338 698,00</b>	<b>18 799,00</b>	<b>24 657,05</b>
Section Investissement	59 625,35	48 452,05	48 452,05	23 795,00	0,00	24 657,05
Section Fonctionnement	330 896,00	333 702,00	333 702,00	314 903,00	18 799,00	0,00
<b>RECETTES</b>	<b>390 521,35</b>	<b>382 154,05</b>	<b>382 154,05</b>	<b>338 698,00</b>	<b>18 799,00</b>	<b>24 657,05</b>
Section Investissement	59 625,35	48 452,05	48 452,05	4 996,00	18 799,00	24 657,05
Section Fonctionnement	330 896,00	333 702,00	333 702,00	333 702,00	0,00	0,00

BUDGET ZA MADELINE BRES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES			PROPOSITIONS NOUVELLES		MOUVEMENTS DE REPRISE
	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Vote du Conseil Municipal	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	
<b>DEPENSES</b>	<b>420 955,50</b>	<b>420 955,50</b>	<b>420 955,50</b>	<b>0,00</b>	<b>210 477,75</b>	<b>210 477,75</b>
Section Investissement	210 477,75	210 477,75	210 477,75	0,00	0,00	210 477,75
Section Fonctionnement	210 477,75	210 477,75	210 477,75	0,00	210 477,75	0,00
<b>RECETTES</b>	<b>420 955,50</b>	<b>420 955,50</b>	<b>420 955,50</b>	<b>0,00</b>	<b>210 477,75</b>	<b>210 477,75</b>
Section Investissement	210 477,75	210 477,75	210 477,75	0,00	210 477,75	0,00
Section Fonctionnement	210 477,75	210 477,75	210 477,75	0,00	0,00	210 477,75

BUDGET LOTISSEMENT MONTARMOTS	MOUVEMENTS BUDGETAIRES			PROPOSITIONS NOUVELLES		MOUVEMENTS DE REPRISE
	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Vote du Conseil Municipal	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	
<b>DEPENSES</b>	<b>1 138 272,50</b>	<b>813 842,37</b>	<b>813 842,37</b>	<b>0,00</b>	<b>483 882,37</b>	<b>329 960,00</b>
Section Investissement	479 160,00	329 960,00	329 960,00	0,00	153 922,37	176 037,63
Section Fonctionnement	659 112,50	483 882,37	483 882,37	0,00	329 960,00	153 922,37
<b>RECETTES</b>	<b>1 138 272,50</b>	<b>813 842,37</b>	<b>813 842,37</b>	<b>0,00</b>	<b>483 882,37</b>	<b>329 960,00</b>
Section Investissement	479 160,00	329 960,00	329 960,00	0,00	329 960,00	0,00
Section Fonctionnement	659 112,50	483 882,37	483 882,37	0,00	153 922,37	329 960,00

BUDGET GENERAL	MOUVEMENTS BUDGETAIRES			PROPOSITIONS NOUVELLES		MOUVEMENTS DE REPRISE
	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Vote du Conseil Municipal	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	
<b>DEPENSES</b>	<b>271 667 344,89</b>	<b>275 136 794,21</b>	<b>275 136 794,21</b>	<b>203 233 632,75</b>	<b>47 987 316,30</b>	<b>23 915 845,16</b>
Section Investissement	95 901 510,89	94 924 219,16	94 924 219,16	61 675 204,00	9 487 092,37	23 761 922,79
Section Fonctionnement	175 765 834,00	180 212 575,05	180 212 575,05	141 558 428,75	38 500 223,93	153 922,37
<b>RECETTES</b>	<b>271 667 344,89</b>	<b>275 136 794,21</b>	<b>275 136 794,21</b>	<b>194 543 838,00</b>	<b>47 987 316,30</b>	<b>32 605 639,91</b>
Section Investissement	95 901 510,89	94 924 219,16	94 924 219,16	33 149 801,00	38 500 223,93	23 274 194,23
Section Fonctionnement	175 765 834,00	180 212 575,05	180 212 575,05	161 394 037,00	9 487 092,37	9 331 445,68



REPRISE ANTICIPEE  
DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

REPRISE ANTICIPEE (3) (le compte administratif n'a pas été voté) Délibération du 31/03/2021	
<b>Résultat de fonctionnement 2020</b>	
A/ Résultat estimé de l'exercice (voir tableau ci-joint)	21 315 635,55
B/ Résultats antérieurs reportés (compte 002)	8 779 788,57
<b>C/ Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)</b>	<b>30 095 424,12</b>
<b>Investissement</b>	
D/ Solde d'exécution d'investissement 2020 D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	1 252 711,87
E/ Solde des restes à réaliser d'investissement 2020 (4) Besoin de financement Excédent de financement (1)	22 658 341,24
Besoin de financement F=D-E	21 405 629,37
<b>REPRISE ANTICIPEE = C =G+H</b>	<b>30 095 424,12</b>
1) Prévion d'affectation en réserves R 1068 en investissement G = au moins la couverture du besoin de financement (F)	0,00 21 405 629,37
2) H = Report en fonctionnement R 002 (2)	8 689 794,75
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0,00



Etabli le 11 février 2021  
La Maire,

A. VIGNOT  
Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole

Certifié exact  
Besançon le 15/3/21  
Le Chef de Service Comptable,

T. COLLANGE

Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE

- (1) Indiquer l'origine : emprunt :.....€, subvention :.....€ ou autofinancement :.....€  
 (2) Eventuellement, pour la part excédent la couverture du besoin de financement de la section d'investissement  
 (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14, (Vol. I, Tome II, titre 3, Chapitre 5, §5).  
 (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.  
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.  
 (5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

VILLE DE BESANCON

BUDGET PRINCIPAL - EXECUTION DU BUDGET 2020

	RESULTAT DE L'EXERCICE		Résultat ou solde (A)*
	Dépenses	Recettes	
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>219 539 022,05</b>	<b>250 887 158,04</b>	<b>31 348 135,99</b>
Fonctionnement	148 990 028,40	170 305 663,95	21 315 635,55
Investissement	63 401 918,63	71 801 705,52	8 399 786,89
002 Résultat reporté N-1		8 779 788,57	8 779 788,57
001 Solde d'investissement N-1	7 147 075,02		-7 147 075,02

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
011	Charges à caractère général	27 006 125,57	24 414 740,55	
012	Charges de personnel et frais assimilés	72 190 086,00	69 816 674,56	
014	Atténuation de produits	13 422 469,00	13 409 572,15	
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement	20 397 528,00		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 355 872,00	14 298 088,28	
043	Opérations d'ordre de transfert intérieur de section			
65	Autres charges de gestion courante	25 231 274,00	24 516 286,04	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	250 258,00	179 093,78	
66	Charges financières	2 768 000,00	2 084 688,66	
67	Charges exceptionnelles	565 120,00	270 884,38	
68	Dotations aux amortissements			
<b>TOTAL</b>		<b>175 186 732,57</b>	<b>148 990 028,40</b>	



VILLE DE BESANCON

BUDGET PRINCIPAL - EXECUTION DU BUDGET 2020

RESTES A REALISER		RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
Dépenses	Recettes	Solde (B)*	EXCEDENT
23 249 537,18	591 195,94	-22 658 341,24	30 095 424,12
23 249 537,18	591 195,94	-22 658 341,24	30 095 424,12
			DEFICIT
			-21 405 629,37
			-21 405 629,37

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
002	Résultat de fonctionnement reporté	8 779 788,57	8 779 788,57	
013	Atténuations de charges	183 020,00	284 090,19	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 479 361,00	9 508 001,52	
043	Opérations d'ordre de transfert intérieur de section			
70	Produits des sces, du domaine et vtes diverses	14 792 290,00	14 472 948,35	
73	Impôts et taxes	95 607 392,00	97 547 750,92	
74	Dotations et participations	44 149 381,00	44 811 710,49	
75	Autres produits de gestion courante	1 656 232,00	1 539 628,89	
76	Produits financiers	10 000,00	9 546,95	
77	Produits exceptionnels	529 268,00	2 131 986,64	
78	Reprises sur amortissements			
<b>TOTAL</b>		<b>175 186 732,57</b>	<b>179 085 452,52</b>	

T  
F  
I

## DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'investissement N-1	7 147 075,02	7 147 075,02	
020	Dépenses imprévues	1 000 000,00		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 479 361,00	9 508 001,52	
041	Opérations patrimoniales	955 265,00	955 260,89	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 354 889,00	1 341 751,37	2 250,00
13	Subventions d'investissement	25 760,00	25 760,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	20 763 670,00	18 415 601,40	1 000,00
20	Immobilisations incorporelles	1 328 973,30	586 528,94	703 367,84
204	Subventions d'équipement versées	12 233 473,12	11 203 723,25	894 174,90
21	Immobilisations corporelles	26 679 985,60	13 955 970,28	12 015 063,44
23	Immobilisations en cours	16 383 301,84	7 136 000,51	8 257 443,47
26	Part. et créances rattachées à des participations	1 086 000,00		
27	Autres immobilisations financières	300 820,00	150 820,00	150 000,00
45811	Opération sous mandats	1 348 738,00	122 500,47	1 226 237,53
<b>TOTAL</b>		<b>100 087 311,88</b>	<b>70 548 993,65</b>	<b>23 249 537,18</b>

RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
021	Virement de la section de fonctionnement	20 397 528,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 074 087,00	14 298 088,28	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 355 872,00	955 260,89	
041	Opérations patrimoniales	955 265,00	33 619 146,67	440 375,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	32 210 536,56	6 148 648,90	
13	Subventions d'investissement	6 974 173,32	15 096 916,95	
16	Emprunts et dettes assimilées	23 410 670,00		
20	Immobilisations incorporelles		108 360,35	
204	Subventions d'équipement versées	108 360,00	124 819,54	
21	Immobilisations corporelles		463,94	
23	Immobilisations en cours		1 450 000,00	150 820,00
27	Autres immobilisations financières	1 600 820,00		
<b>TOTAL</b>		<b>100 087 311,88</b>	<b>71 801 705,52</b>	<b>591 195,94</b>

Certifié exact

Besançon le 15/07/21  
Le Chef de Service Comptable,



Etabli le 11 février 2021  
La Maire,

Anne VIGNOT  
Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole

T. COLLANGE

Le Comptable-Public  
Service de Gestion-Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE



**VILLE DE BESANCON**

**Etat des dépenses engagées non  
mandatées et des recettes restant à  
réaliser au 31 décembre 2020**

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
10	01	10226	31342	TAXE D'AMENAGEMENT	30100	30100		2 250,00 €
					Sous-total de la nature 10226 TAXE D'AMENAGEMENT : 2 250,00 €			
					Sous-total du chapitre 10 : 2 250,00 €			
10					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
16	01	165	33895	00501 - DOMAINE DE L'URBANISME	10042	10042	00501	1 000,00 €
					Sous-total de la nature 165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS : 1 000,00 €			
					Sous-total du chapitre 16 : 1 000,00 €			
16					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
20	251	2031	33762	00502 - DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	1 450,00 €
20	824	2031	16722	004806-SITE SAINT JACQUES	30100	30100	004805	85 620,00 €
20	824	2031	16723	004806-SITE VAUBAN	30100	30100	004808	97 728,00 €
20	824	2031	16728	00612-AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	30100	30100	00612	134 664,87 €
20	824	2031	16729	0095010-AMENAGEMENT SECTEUR PRES DE VAUX	30100	30100	0095010	29 000,00 €
20	824	2031	28995	0015001 - NPRU PLANOISE-GRETTE	30100	30100	0015001	163 477,07 €
20	824	2031	31440	0017012 - ETUDES PREALABLES AUX OP. D'URBA.	30100	30100	0017012	28 848,00 €
20	824	2031	33743	0018005 - ETUDES HABITAT CENTRE VILLE	30100	30100	0019005	12 545,40 €
20	93	2031	28812	00540-DOMAINE ENERGIES RENOUVELABLES	30900	30900	00540	39 063,00 €
					Sous-total de la nature 2031 FRAIS D'ETUDES : 582 194,33 €			
20	020	2051	24840	00505-DOMAINE DE L'INFORMATIQUE	10100	10100	00505	63 189,50 €
20	020	2051	35001	00505A - DP - DOMAINE INFORMATIQUE	10100	10100	00505A	18 984,00 €
20	110	2051	31425	0012018 - VIDEO PROTECTION	10500	10500	0012018	10 000,00 €
20	112	2051	31436	00517 - DOMAINE DE LA SECURITE	10500	10500	00517	8 000,00 €
20	823	2051	31328	0096013 - REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	34000	34000	0096013	20 000,00 €
					Sous-total de la nature 2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES : 121 173,50 €			
					Sous-total du chapitre 20 : 703 367,84 €			
20					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
204	23	204112	35096	00502 - DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	20200	20200	00502	50 000,00 €
					Sous-total de la nature 204112 ETAT BATIMENTS ET INSTALLATIONS : 50 000,00 €			
204	020	2041511	26217	0013001 - MUTUALISATION TIC	10100	10100	0013001	25 277,37 €
204	824	2041511	33910	0018028 - CAMPUS BOULOIE	30100	30100	0018028	34 000,00 €
					Sous-total de la nature 2041511 GFP DE RATTACHEMENT BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES : 59 277,37 €			
204	822	2041512	33751	0019004 - CREATIONS / REQUALIFICATION VOIRIE	35000	35000	0019004	569 847,72 €
204	822	2041512	33763	0019016 - GROS ENTRETIEN RENOUVELLEMENT (GMR)	35000	35000	0019016	75 464,08 €
204	824	2041512	33918	0015001H - NPRU PLANOISE - REQUALIF VOIRIE FDC GBM	30300	30300	0015001H	58 867,75 €
					Sous-total de la nature 2041512 GFP DE RATTACHEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS : 704 179,53 €			
204	824	204181	33916	0017012 - ETUDES PREALABLES AUX OP. D'URBA.	30100	30100	0017012	50 000,00 €
					Sous-total de la nature 204181 AUTRES ORG.PUBLICS BIENS MOB, MAT ET ETUDES : 50 000,00 €			
204	40	20421	32555	00508 - DOMAINE DES SPORTS	20300	20300	00508	16 250,00 €
204	422	20421	24869	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	47030	47030	00509	14 468,00 €
					Sous-total de la nature 20421 PERS DE DROIT PRIVE BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES : 30 718,00 €			
					Sous-total du chapitre 204 : 894 174,90 €			
204					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
21	824	2111	16756	004814-POLITIQUE FONCIERE	30100	30100	004814	3 800,00 €
21	824	2111	16757	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	30100	30100	00501	288 000,91 €
21	824	2111	24932	00612-AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	30100	30100	00612	110 100,00 €
					Sous-total de la nature 2111 TERRAINS NUS : 381 900,91 €			
21	824	2112	18784	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	30100	30100	00501	22 488,00 €

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
					GesL	Util	Opération	
				<b>Sous-total de la nature 2112: TERRAINS DE VOIRIE : 22 488,00 €</b>				
21	824	2115	16767	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	30100	30100	00501	24 103,26 €
21	824	2115	16769	00612-AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	30100	30100	00612	31 200,30 €
21	824	2115	19180	004806-SITE VAUBAN	30100	30100	004806	34 251,23 €
21	824	2115	23519	0095010-AMENAGEMENT SECTEUR PRES DE VAUX	30100	30100	0095010	89 200,00 €
21	824	2115	27563	003603B - GARE VIOTTE - AMENAGEMENTS NORD ET SUD	30100	30100	003603B	32 500,00 €
21	824	2115	33878	0015001E - NPRU PLANOISE-ACQUISITIONS	30100	30100	0015001E	47 858,84 €
21	824	2115	33932	004805 - SITE SAINT JACQUES	30100	30100	004805	3 765,04 €
21	824	2115	35050	0015001J NPRU PLANOISE EQUIPEMENTS PROXI ACQUISITIONS	30100	30100	0015001J	156 065,34 €
				<b>Sous-total de la nature 2115: TERRAINS BATIS : 419 044,01 €</b>				
21	823	2121	17242	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	1 333,75 €
				<b>Sous-total de la nature 2121: PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES : 1 333,75 €</b>				
21	026	2128	20781	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	5 050,39 €
21	112	2128	35030	0020010 - FOURRIERE MUNICIPALE TRAVAUX	35000	35000	0020010	200,00 €
21	211	2128	20783	0096013-REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	34000	34000	0096013	2 133,66 €
21	212	2128	20784	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	34000	34000	00502	1 401,60 €
21	212	2128	34998	00502B - DP - DOMAINE ENSEIGNEMENT LUTTE CHALEUR	34000	34000	00502B	161 582,00 €
21	412	2128	20785	00506-DOMAINE DES SPORTS	34000	34000	00506	93 080,08 €
21	823	2128	20789	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	186 253,14 €
21	823	2128	20790	0096013-REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	34000	34000	0096013	18 041,15 €
21	823	2128	28813	00650-DOMAINE DE LA BIODIVERSITE	34000	34000	00650	37 978,86 €
21	823	2128	33834	0019010 - LUTTE CONTRE ILOTS DE CHALEUR	34000	34000	0019010	15 084,96 €
21	823	2128	35070	00609 - DOMAINE DE LA CULTURE	47030	47030	00609	8 224,00 €
				<b>Sous-total de la nature 2128: AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS : 529 029,80 €</b>				
21	026	21316	28931	0096040 - CIMETIERE DE SAINT-CLAUDE - EXTENSION	30300	30300	0096040	386 642,57 €
				<b>Sous-total de la nature 21316: CONSTRUCTIONS - EQUIPEMENTS DU CIMETIERE : 386 642,57 €</b>				
21	020	2135	20428	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	10042	10042	00501	230 000,00 €
21	020	2135	20685	002612-MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	44 728,71 €
21	020	2135	20688	009026-FONDS PLAN CLIMAT	30900	30900	009026	86 000,00 €
21	020	2135	20733	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	33000	33000	00501	175 232,62 €
21	020	2135	20737	0089134-SCES ADMINISTRATIFS - GROSSES REPARATIONS ET RE	33000	33000	0089134	30 495,10 €
21	020	2135	28959	0076128 - ATELIERS MUNICIPAUX	32000	32000	0076128	76 620,44 €
21	020	2135	28968	006032F - RAMGT HDV SUITE INCENDIE	33000	33000	006032F	8 288,53 €
21	020	2135	33815	0018020 - RENOVATION ECLAIRAGE BATIMENTS	30900	30900	0018020	807,79 €
21	020	2135	33933	00583 - MOUVEMENTS SERVICES CENTRE VILLE	33000	33000	00583	7 616,61 €
21	020	2135	35181	00501 - DOMAINE URBANISME ET ACTION FONCIERE	10500	10500	00501	154 700,00 €
21	110	2135	25097	0012018 - VIDEO PROTECTION	10500	10500	0012018	50 000,00 €
21	211	2135	20739	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502	285 702,38 €
21	212	2135	20740	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502	49 274,95 €
21	213	2135	20691	002612-MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	89 740,06 €
21	213	2135	20741	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502	384 698,67 €
21	213	2135	30150	00502A - DP - DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502A	446 595,20 €
21	213	2135	35007	00502B - DP - DOMAINE ENSEIGNEMENT LUTTE CHALEUR	33000	33000	00502B	189 280,36 €
21	313	2135	20745	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	177 737,43 €
21	321	2135	20746	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	23 751,31 €
21	322	2135	20747	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	144 794,78 €
21	322	2135	29089	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	54000	54000	00509	87 039,00 €
21	324	2135	20748	0089133-TRAVAUX DANS LES EDIFICES CULTUELS	33000	33000	0089133	88 229,10 €
21	324	2135	20749	0096025-BATIMENTS CLASSES HISTORIQUES	33000	33000	0096025	286 622,33 €
21	324	2135	33882	0019028 - DP-EDIFICES CULTUELS	33000	33000	0019028	14 308,30 €



**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

Chap.	Fct.	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
21	324	2135	35076	0013014A-MUSEE RESIST ET DEPORTAT : RENOVATION	33000	33000	0013014A	27 656,99 €
21	411	2135	20750	00506-DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506	109 079,24 €
21	411	2135	32527	00506A - DP-DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506A	75 000,00 €
21	411	2135	33814	0019019 - RENOVATION ENERGETIQUE GYMNASES	30900	30900	0019019	2 146 609,06 €
21	411	2135	35013	0020006 --POLE SPORTIF MONTBOUCONS	33000	33000	0020006	291 267,28 €
21	412	2135	20751	00506-DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506	25 100,40 €
21	413	2135	20752	00506-DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506	50 230,39 €
21	422	2135	20754	0090006-BATIMENTS VIE ASSOCIATIVE ET QUARTIERS	33000	33000	0090006	190 700,59 €
21	422	2135	20755	0090007-BATIMENTS ANIMATION SOCIO-CULTURELLE	33000	33000	0090007	74 998,11 €
21	521	2135	28960	00520 --MISE EN ACCESSIBILITE	33000	33000	00520	717 798,07 €
21	521	2135	35093	00520B - AGENDA ACCESSIBILITE AD'AP - 2E PHASE	33000	33000	00520B	1 017 030,29 €
21	64	2135	20759	00504-DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	33000	33000	00504	14 083,72 €
21	64	2135	22218	002612-MAÎTRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	1 150,64 €
21	64	2135	31351	00504A - DP DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	33000	33000	00504A	13 795,18 €
21	64	2135	35008	00504B --DP - DOMAINE ACTION SOCIALE LUTTE CHALEU	33000	33000	00504B	40 201,58 €
21	824	2135	32607	004813 - OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT D'URBANISME	30100	30100	004813	8 899,00 €
21	824	2135	33764	0019008 - MARCHÉ PLACE REVOLUTION - REQUALIFICATION	35000	35000	0019008	13 825,20 €
21	93	2135	28811	00540-DOMAINE DES ENERGIES RENOUVELABLES	30900	30900	00540	10 026,37 €
			<b>2135</b>	<b>Sous-total de la nature 2135 INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMÉNAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS : 7 949 726,78 €</b>				
21	822	2152	20822	009016-OUVRAGES D'ART	35000	35000	009016	145 657,80 €
			<b>2152</b>	<b>Sous-total de la nature 2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE : 145 657,80 €</b>				
21	824	21534	22180	0010019-FRAIS DE RACCORDEMENT EXTENSION RESEAU ELECT	30100	30100	0010019	31 609,82 €
			<b>21534</b>	<b>Sous-total de la nature 21534 RESEAUX D'ELECTRIFICATION : 31 609,82 €</b>				
21	020	21538	15567	0095059-RESEAU FIBRE OPTIQUE BESANCON LUMIERE (L.U.M.I.)	10100	10100	0095059	62 076,60 €
			<b>21538</b>	<b>Sous-total de la nature 21538 AUTRES RESEAUX : 62 076,60 €</b>				
21	813	21578	17331	00508-DOMAINE DE LA VOIRIE	35000	35000	00508	558,60 €
			<b>21578</b>	<b>Sous-total de la nature 21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE : 558,60 €</b>				
21	020	2158	17037	00511-DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	32000	32000	00511	30 781,36 €
21	020	2158	28837	00510 - DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	33000	33000	00510	62 280,45 €
21	020	2158	29080	0076128 - ATELIERS MUNICIPAUX	32000	32000	0076128	15 840,15 €
21	213	2158	28840	00502 - DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502	18 415,30 €
21	313	2158	28839	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	3 480,37 €
21	324	2158	31293	0096025 - BATIMENTS CLASSES HISTORIQUES	33000	33000	0096025	855,02 €
21	411	2158	28841	00506 - DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506	6 097,02 €
21	413	2158	31294	00506 - DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506	2 037,84 €
21	422	2158	28838	00504 - DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	33000	33000	00504	32 905,03 €
21	521	2158	28987	00520 - MISE EN ACCESSIBILITE	33000	33000	00520	3 037,81 €
21	64	2158	28920	00504 - DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	33000	33000	00504	6 914,59 €
21	813	2158	35014	0020007 - TOILETTES PUBLIQUES	35000	35000	0020007	90 000,00 €
21	823	2158	17244	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	23 009,16 €
21	95	2158	33745	0019007 - SIGNALÉTIQUE COMMUNICATION COEUR DE VILLE	10036	10036	0019007	29 040,00 €
			<b>2158</b>	<b>Sous-total de la nature 2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES : 92 566,26 €</b>				
21	312	2161	35138	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	10032	10032	00509	50 000,00 €
			<b>2161</b>	<b>Sous-total de la nature 2161 OEUVRES ET OBJETS D'ART : 50 000,00 €</b>				
21	321	2162	17587	0089032-OUVRAGES	45000	45000	0089032	18 779,40 €
21	322	2162	23694	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	52200	52200	00509	25 600,84 €
21	322	2162	23734	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	52300	52300	00509	11 746,96 €
21	324	2162	34997	0013014A-MUSEE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION	54000	54000	0013014A	36 429,26 €
			<b>2162</b>	<b>Sous-total de la nature 2162 FONDS ANCIENS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES : 92 566,26 €</b>				
21	020	2182	17038	00511-DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	32000	32000	00511	392 743,21 €

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Imputation			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
<b>2182</b>				<b>Sous-total de la nature 2182 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MATERIEL DE TRANSPORT : 392 743,21 €</b>				
21	020	2183	15576	0089019-BUREAUTIQUE	10100	10100	0089019	196 218,72 €
21	020	2183	31462	009026 - FONDS PLAN CLIMAT	30900	30900	009026	22 288,20 €
21	020	2183	35000	0089019A - DP - BUREAUTIQUE	10100	10100	0089019A	2 484,00 €
21	322	2183	33821	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	42030	42030	00509	4 320,00 €
21	413	2183	28025	00508 - DOMAINE DES SPORTS	10100	10100	00508	3 471,16 €
21	422	2183	29060	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	47030	47030	00509	766,80 €
<b>2183</b>				<b>Sous-total de la nature 2183 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFO. : 229 548,88 €</b>				
21	020	2184	30258	00510 - DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	32000	32000	00510	19 921,07 €
21	023	2184	20895	009026-CONSEILS CONSULTATIFS D'HABITANTS	47053	47053	009026	29 467,00 €
21	213	2184	23510	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	11 414,98 €
21	251	2184	9630	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	389,26 €
21	312	2184	35084	00508 - DOMAINE DE LA CULTURE	10032	10032	00509	2 080,51 €
21	321	2184	17589	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	45000	45000	00509	19 130,86 €
21	322	2184	23695	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	52200	52200	00509	12 284,40 €
21	322	2184	23735	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	52300	52300	00509	8 000,00 €
21	64	2184	10500	00504-DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	44000	44000	00504	14 580,24 €
<b>2184</b>				<b>Sous-total de la nature 2184 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER : 117 268,34 €</b>				
21	020	2188	15714	00510-DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	20100	20100	00510	50 626,37 €
21	020	2188	17040	00511-DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	32000	32000	00511	64 989,22 €
21	020	2188	35009	0020004 - DOMAINE DU PARC AUTO ET MAT - LOGICIELS	32000	32000	0020004	32 557,97 €
21	023	2188	31368	008025 - CONSEILS CONSULTATIFS D'HABITANTS	47053	47053	008025	643,99 €
21	110	2188	26377	0012018 - VIDEO PROTECTION	10500	10500	0012018	46 500,00 €
21	112	2188	15609	00517-DOMAINE DE LA SECURITE	10500	10500	00517	7 088,00 €
21	211	2188	9627	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	80,80 €
21	212	2188	9628	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	1 332,70 €
21	213	2188	9629	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	2 005,44 €
21	251	2188	26437	0013012 - FONCTIONNEMENT NOUVELLE CUISINE CENTRALE	21100	21100	0013012	15 611,00 €
21	314	2188	17759	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	47048	47048	00509	71 138,00 €
21	321	2188	32442	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	45000	45000	00509	3 825,30 €
21	321	2188	35005	00509A - DP - DOMAINE DE LA CULTURE	45000	45000	00509A	1 466,18 €
21	322	2188	28926	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	54000	54000	00509	372 641,38 €
21	322	2188	31387	0017009 - CITADELLE - AQUARIUM	54000	54000	0017009	45 061,42 €
21	411	2188	16889	00506-DOMAINE DES SPORTS	20300	20300	00506	16 547,40 €
21	412	2188	16000	00506-DOMAINE DES SPORTS	20300	20300	00506	11 640,00 €
21	413	2188	16001	00506-DOMAINE DES SPORTS	20300	20300	00506	32 180,30 €
21	422	2188	17618	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	47030	47030	00509	5 816,00 €
21	64	2188	10501	00504-DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	44000	44000	00504	92 855,46 €
21	813	2188	17332	0087003-BORNES DE PROPRIETE ET DE NETTOIEMENT	35000	35000	0087003	3 255,90 €
21	824	2188	24920	00510-DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	30000	30000	00610	7 370,34 €
21	830	2188	28816	00560-AGENDA 21	10003	10003	00560	3 820,80 €
<b>2188</b>				<b>Sous-total de la nature 2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 879 024,97 €</b>				
<b>21</b>				<b>Sous-total du chapitre 21 : 12 015 063,44 €</b>				
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Imputation			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
23	020	2313	28332	007016A - RESTRUCTURATION ATELIER AUTO	33000	33000	007016A	178 772,66 €
23	020	2313	28844	0015001A - NPRU PLANOISE-MAISON DES SERVICES	33000	33000	0015001A	15 836,36 €
23	020	2313	32857	006032F - RAMGT HDV SUITE INCENDIE	33000	33000	006032F	223 471,19 €
23	025	2313	17121	006045-MAISON DU PEUPLE	33000	33000	006045	57 355,72 €
23	212	2313	27738	00612B - VAITES - EQUIPEMENT SCOLAIRE	33000	33000	00612B	290 239,99 €

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Chap.	Fct.	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
23	213	2313	24948	0012003-RENOVATION GROUPE SCOLAIRE DURER	33000	33000	0012003	679 235,02 €
23	23	2313	31390	0017010 - CROUS BFC	33000	33000	0017010	10 621,00 €
23	251	2313	35003	0020002-EXTENSION CAPACITE RESTAURATION SCOLAIRE	33000	33000	0020002	216 873,51 €
23	314	2313	27558	0014002 - REFECTION SALLE BATTANT	33000	33000	0014002	10 440,00 €
23	314	2313	32616	0016015 - RODIA-EXTENSION	33000	33000	0016015	14 736,93 €
23	322	2313	17135	004835-REAMENAGEMENT MUSEE BEAUX ARTS - FACADES	33000	33000	004835	11 567,65 €
23	322	2313	35103	0020003 - CITADELLE-PARC ZOOLOGIQUE	54000	54000	0020003	7 067,13 €
23	324	2313	20764	006044L-VAUBAN - RENOVATION REMPARTS GARE D'EAU	33000	33000	006044L	3 317,21 €
23	324	2313	26446	006044 - MISE EN VALEUR ET CONSERVATION PATRIMOINE VAUB	33000	33000	006044	670,00 €
23	324	2313	32446	0013014A - MUSEE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION :	33000	33000	0013014A	523 612,45 €
23	324	2313	32448	0018003A - VAUBAN - CITADELLE MAGASIN A POWDRE FRONT SAI	33000	33000	0018003A	7 783,98 €
23	324	2313	32449	0018003B - VAUBAN - REMPARTS DES GLACIS	33000	33000	0018003B	16 929,59 €
23	324	2313	32450	0018003C - VAUBAN - RIVE GAUCHE COURTINE SAINT PAUL	33000	33000	0018003C	9 120,95 €
23	324	2313	32647	0018003E - VAUBAN - RIVE GAUCHE - QUAI VAUBAN	33000	33000	0018003E	537 829,50 €
23	324	2313	32648	0018003F - VAUBAN - CITADELLE - DEMI LUNE 81	33000	33000	0018003F	505 033,00 €
23	324	2313	32649	0018003G - VAUBAN - CITADELLE - ESCARPE 80	33000	33000	0018003G	11 772,13 €
23	324	2313	32650	0018003H - VAUBAN - CITADELLE - ESCARPE 88	33000	33000	0018003H	433 117,96 €
23	324	2313	32651	0018003I - VAUBAN - CITADELLE - ESCALIER MUSEE COMTOIS	33000	33000	0018003I	3 313,02 €
23	324	2313	33749	0019011 - EGLISE SAINT PIERRE - RESTAURATION	33000	33000	0019011	123 208,94 €
23	324	2313	33750	0019012 - EGLISE SAINT FRANCOIS XAVIER - RESTAURATION	33000	33000	0019012	179 382,00 €
23	324	2313	35018	0018003J --VAUBAN - CITADELLE - ESCARPEMENT COTE RIVOTT	33000	33000	0018003J	105 857,00 €
23	324	2313	35019	0018003K --VAUBAN - BASTION ARCHEVEQUE	33000	33000	0018003K	204 404,98 €
23	324	2313	35020	0018003L --VAUBAN - TOUR NOTRE DAME	33000	33000	0018003L	1 420,33 €
23	324	2313	35021	0018003M --VAUBAN - CHEMIN COUVERT FRONT BATTANT	33000	33000	0018003M	4 412,72 €
23	324	2313	35022	0018003N --VAUBAN - BASTION BATTANT	33000	33000	0018003N	53 137,48 €
23	413	2313	24949	0012006-RENOVATION PISCINE CHALEZEULE	33000	33000	0012006	359 886,22 €
23	413	2313	33830	0012006 - RENOVATION PISCINE CHALEZEULE	30300	30300	0012006	420,00 €
23	414	2313	19266	007713-REFECTION COMPLEXE SPORTIF ROSEMONT	33000	33000	007713	687 105,22 €
23	422	2313	22278	007038B-POLE DES TILLEULS - REHABILITATION	33000	33000	007038B	51 340,96 €
23	422	2313	32441	0018002 - POLE DES TILLEULS - BATIMENT SUD	33000	33000	0018002	282 624,36 €
23	422	2313	32524	0018007 - MQ GRETTE-BUTTE - SINISTRE	33000	33000	0018007	43 240,70 €
23	824	2313	20639	006015-PARKING PASTEUR	30100	30100	006015	11 029,00 €
23	824	2313	20772	008018-RESTAURATION QUAI STRASBOURG	33000	33000	008018	6 880,66 €
23	824	2313	26430	0012005 - PROTECTION CRUES TRAVAUX BERGES	33000	33000	0012005	1 874,85 €
23	824	2313	26439	0095010A - PRES DE VAUX DEMOLITION RHODIA	30300	30300	0095010A	377 484,56 €
23	824	2313	31378	0013015 - SECTEUR SAINT FERJEU / PELOUSE : AMENAGEMENT	33000	33000	0013015	49 771,20 €
23	824	2313	32516	0095010B - PRES DE VAUX-ARCHIVES MUNICIPALES	33000	33000	0095010B	139 845,14 €
23	824	2313	32643	0095010C - AMENAGEMENT SECTEUR DES PRES DE VAUX - RELC	33000	33000	0095010C	679 271,24 €
23	824	2313	34995	00150011 - NPRU PLANOISE - AMENAGEMENTS D'ENSEMBLE	30300	30300	00150011	394 629,71 €
23	824	2313	34996	0019025A-GRETTE-AMENAGEMENTS HORS NPRU	30300	30300	0019025A	30 963,24 €
23	824	2313	35002	0020001-OPAH RU-ACQUISITIONS RESTAURATIONS IMMOBILIERE	10012	10012	0020001	118 000,00 €
23	824	2313	35136	0020011 - PASSERELLE PRES DE VAUX JABISSE	35000	35000	0020011	50 000,00 €
<b>2313</b>					<b>Sous-total de la nature 2313 IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS :</b>			<b>7 725 007,46 €</b>
23	824	2315	16875	004813-OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT D'URBANISME	30300	30300	004813	68 773,80 €
23	824	2315	30277	00612A - VAITES - AMGT - NOUE	30300	30300	00612A	455 682,95 €
23	824	2315	32575	004813A - ACCOMPAGNEMENT URBANISME OLOF PALME	30300	30300	004813A	7 969,26 €
<b>2315</b>					<b>total de la nature 2315 IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES :</b>			<b>532 436,01 €</b>
<b>23</b>					<b>Sous-total du chapitre 23 :</b>			<b>8 257 443,47 €</b>



Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020</b>
---

Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
27	01	27636	31477	CREANCES SUR CCAS ET CAISSE DES ECOLES	21100	21100		150 000,00 €
		27636		<i>Sous-total de la nature 27636 CREANCES SUR CCAS ET CAISSE DES ECOLES : 150 000,00 €</i>				
27				<i>Sous-total du chapitre 27 : 150 000,00 €</i>				
Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
45811	23	4581	33922	006008 - JARDIN BOTANIQUE	33000	33000	006008	1 226 237,53 €
		4581		<i>Sous-total de la nature 4581, Operation sous-mandat : 1 226 237,53 €</i>				
45811				<i>Sous-total du chapitre 45811 : 1 226 237,53 €</i>				
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT</b>								<b>23 249 537,18 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sons	RECETTE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
13	020	1321	32603	006032F - RAMGT HDV SUITE INCENDIE	33000	33000	006032F	70 748,86 €
13	23	1321	32535	0017010 - CROUS BFC	33000	33000	0017010	77 821,44 €
13	322	1321	33950	0017009 - CITADELLE AQUARIUM	54000	54000	0017009	1 000,00 €
			1321	<i>Total de la nature 1321 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - ETAT ET ETABL. NATIONAUX</i>				149 570,40 €
13	322	1322	25022	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	52200	52200	00509	46 392,00 €
			1322	<i>Sous-total de la nature 1322 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - REGIONS</i>				46 392,00 €
13	324	13251	29032	006044 - MISE EN VALEUR ET CONSERVATION PATRIMOINE VAUB	33000	33000	006044	205 100,00 €
			13251	<i>Total de la nature 13251 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - GFP DE RATTACHEMENT</i>				205 100,00 €
13	322	1328	27686	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	52200	52200	00509	20 000,00 €
13	422	1328	32631	007038B - POLE DES TILLEULS REHABILITATION	33000	33000	007038B	19 513,54 €
			1328	<i>Sous-total de la nature 1328 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES</i>				39 513,54 €
13				<i>Sous-total du chapitre 13</i>				440 375,94 €
Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
27	01	275	35044	00510 - DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	10042	10042	00510	820,00 €
			275	<i>Sous-total de la nature 275 AUTRES IMMO. FINANCIERES - DEPOTS ET CAUTIONNEMENT VERSES</i>				820,00 €
27	01	27636	31478	CREANCES SUR CCAS ET CAISSE DES ECOLES	21100	21100		160 000,00 €
			27636	<i>Sous-total de la nature 27636 CREANCES SUR CCAS ET CAISSE DES ECOLES</i>				160 000,00 €
27				<i>Sous-total du chapitre 27</i>				160 820,00 €
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN INVESTISSEMENT</b>								<b>591 195,94 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET FORETS
Secteur	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020</b>
---

Chap.	Fct.	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
21		2128	7289	00F514-DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	34000	34000	00F514	50 851,10 €
		2128		<i>Sous-total de la nature 2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS : 50 851,10 €</i>				
21		21318	7290	00F514-DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	34000	34000	00F514	20 062,08 €
		21318		<i>Sous-total de la nature 21318 CONSTRUCTIONS - AUTRES BATIMENTS PUBLICS : 20 062,08 €</i>				
21		2151	7291	00F514-DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	34000	34000	00F514	53 657,85 €
		2151		<i>Sous-total de la nature 2151 RESEAUX DE VOIRIE : 53 657,85 €</i>				
21		2158	7293	00F514-DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	34000	34000	00F514	3 973,64 €
		2158		<i>Sous-total de la nature 2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES : 3 973,64 €</i>				
21		2182	14357	00F514-DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	34000	34000	00F514	25 335,48 €
		2182		<i>Sous-total de la nature 2182 IMMOB. CORPO. - MAT. DE TRANSPORT : 25 335,48 €</i>				
21								<i>Sous-total du chapitre 21 : 153 880,15 €</i>
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT</b>								<b>153 880,15 €</b>



Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET ZA THOMAS EDISON
Section	FONCTIONNEMENT
Sous	RECETTE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Chap.	Fct.	Nature	n°LC	Libelle	Imputation			Montant voté
					Gest.	Utl.	Opération	
70		7015	6040	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	30100	30100		101 213,18 €
		7015			Sous-total de la nature 7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES			101 213,18 €
70					Sous-total du chapitre 70			101 213,18 €
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN FONCTIONNEMENT</b>								<b>101 213,18 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET ARCHEOLOGIE PREVENTIVE
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020</b>
---

Chap	Fct	Nature	n° LC	Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
21		2182	4145	00AR509-DOMAINE DE LA CULTURE	42020	42020	00AR509	24 657,05 €
<i>Sous-total de la nature 2182: MATERIEL DE TRANSPORT : 24 657,05 €</i>								
<i>Sous-total du chapitre 21 : 24 657,05 €</i>								
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT</b>								<b>24 657,05 €</b>

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET ZA MADELEINE BRES
Section	FONCTIONNEMENT
Sous	RECETTE

Chap.	Fct.	Nature	n° LC	Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
70		7015	1002	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	30100	30100		210 477,75 €
		7015			Sous-total de la nature 7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES			210 477,75 €
70					Sous-total du chapitre 70			210 477,75 €
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN FONCTIONNEMENT</b>								<b>210 477,75 €</b>



Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET LOT MONTARMOTS
Section	FONCTIONNEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
011		6045	3	ACHATS ETUDES, PREST.SCES (TERRAINS A AM	30300	30300		34 300,00 €
		6045		<i>Sous-total de la nature 6045 ACHATS ETUDES, PREST.SCES (TERRAINS A AM : 34 300,00 €</i>				
011		605	4	ACHAT MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	30300	30300		90 037,54 €
		605		<i>Sous-total de la nature 605 ACHAT MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX : 90 037,54 €</i>				
011		608	5	FRAIS ACCESSOIRES SUR TERR.EN COURS AMEN	30300	30300		29 584,83 €
		608		<i>Sous-total de la nature 608 FRAIS ACCESSOIRES SUR TERR.EN COURS AMEN : 29 584,83 €</i>				
011				<i>Sous-total du chapitre 011 : 153 922,37 €</i>				
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN FONCTIONNEMENT</b>								<b>153 922,37 €</b>

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET LOT MONTARMOTS
Section	FONCTIONNEMENT
Sens	RECETTE

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation	Libelle	Service			Montant voté
						Gest.	Util.	Opération	
70		7015		1	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	30100	30100		329 960,00 €
		7015				Sous-total de la nature 7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES			329 960,00 €
70						Sous-total du chapitre 70			329 960,00 €
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN FONCTIONNEMENT</b>									<b>329 960,00 €</b>

RECAPITULATIF DES DEPENSES RESTANT A REALISER  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020

INTITULE		MONTANT
BUDGET PRINCIPAL	INVESTISSEMENT .....	23 249 537,18
BUDGET FORETS	INVESTISSEMENT .....	153 880,15
BUDGET ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	INVESTISSEMENT .....	24 657,05
	<b>Sous-total INVESTISSEMENT</b>	<b>23 428 074,38</b>
ZONE LOTISSEMENT MONTARMOTS	FONCTIONNEMENT .....	153 922,37
	<b>Sous-total FONCTIONNEMENT</b>	<b>153 922,37</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 581 996,75</b>

Besançon, le  
Madame la Maire,

12 JAN. 2021

Anne VIGNOT

Monsieur le Chef de Service Comptable,

Thierry COLLANGE

Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE



RECAPITULATIF DES RÉCETTES RESTANT A REALISER  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020

INTITULE		MONTANT
BUDGET PRINCIPAL	INVESTISSEMENT .....	591 195,94
	<b>Sous-total INVESTISSEMENT</b>	<b>591 195,94</b>
ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON	FONCTIONNEMENT .....	101 213,18
ZONE D'ACTIVITES MADELEINE BRES	FONCTIONNEMENT .....	210 477,75
ZONE LOTISSEMENT MONTARMOTS	FONCTIONNEMENT .....	329 960,00
	<b>Sous-total FONCTIONNEMENT</b>	<b>641 650,93</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 232 846,87</b>

Besançon, le **12 JAN. 2021**  
Madame la Maire,

  
Anne VIGNOT

Monsieur le Chef de Service Comptable,

Thierry COLLANGE

  
Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand-Besançon  
Thierry COLLANGE

REPRISE ANTICIPEE  
DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

REPRISE ANTICIPEE (3) (le compte administratif n'a pas été voté) Délibération du 31/03/2021	
<b>Résultat de fonctionnement 2020</b>	
A/ Résultat estimé de l'exercice (voir tableau ci-joint)	6 813,40
B/ Résultats antérieurs reportés (compte 002)	0,00
<b>C/ Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)</b>	<b>6 813,40</b>
<b>Investissement</b>	
D/ Solde d'exécution d'investissement 2020 D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	17 843,65
E/ Solde des restes à réaliser d'investissement 2020 (4) Besoin de financement Excédent de financement (1)	24 657,05
<b>Déficit d'investissement F=D-E</b>	<b>-6 813,40</b>
<b>REPRISE ANTICIPEE =C+G+H+I</b>	<b>24 657,05</b>
1) Prévision en R001 en investissement G = couverture partielle du besoin de financement (E)	17 843,65
2) Prévision en R1068 en investissement H = couverture du déficit d'investissement (F)	6 813,40
3) I = Report en fonctionnement R 002 (2)	0,00
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	<b>0,00</b>



Etabli le 11 février 2021  
La Maire,

A. VIGNOT  
Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole

Certifié exact  
Besançon le 15/3/21  
Le Chef de Service Comptable,

T. COLLANGE  
Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE

(1) Indiquer l'origine : emprunt :.....€, subvention :.....€ ou autofinancement :.....€

(2) Eventuellement, pour la part excédent de la couverture du besoin de financement de la section d'investissement

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14, (Vol. I, Tome II, titre 3, Chapitre 5, §5).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.  
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

VILLE DE BESANCON

**BUDGET ANNEXE ARCHEOLOGIE PREVENTIVE - EXECUTION DU BUDGET 2020**

	RESULTAT DE L'EXERCICE	
	Dépenses	Résultat ou solde (A)*
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>301 912,77</b>	<b>24 657,05</b>
Fonctionnement	273 751,03	6 813,40
Investissement	28 161,74	-13 025,70
<b>002 Résultat reporté N-1</b>		
<b>001 Solde d'investissement N-1</b>	<b>30 869,35</b>	<b>30 869,35</b>

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

**DEPENSES**

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
011	Charges à caractère général	74 687,00	55 696,42	
012	Charges de personnel et frais assimilés	232 250,00	203 044,16	
014	Atténuation de produits			
022	Dépenses imprévues	8 749,00		
023	Virement à la section d'investissement	15 011,00	15 010,45	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100,00		
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	99,00		
<b>TOTAL</b>		<b>330 896,00</b>	<b>273 751,03</b>	



VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ARCHEOLOGIE PREVENTIVE - EXECUTION DU BUDGET 2020

RESTES A REALISER		RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
Dépenses	Solde (B)*	EXCEDENT	DEFICIT
24 657,05	-24 657,05	0,00	
- 24 657,05	-24 657,05	6 813,40	
		-6 813,40	

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
002	Résultat de fonctionnement reporté	100,00		
013	Atténuations de charges			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		144 922,00	
70	Produits des sces, du domaine et vtes diverses	93 000,00		
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	237 696,00	135 642,43	
75	Autres produits de gestion courante	100,00		
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
<b>TOTAL</b>		<b>330 896,00</b>	<b>280 564,43</b>	

T  
F  
I

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ARCHEOLOGIE PREVENTIVE - EXECUTION DU BUDGET 2020

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'investissement N-1			
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	4 000,00	99,00	
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées	55 625,35	28 062,74	24 657,05
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
26	Part. et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>		<b>59 625,35</b>	<b>28 161,74</b>	<b>24 657,05</b>

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ARCHEOLOGIE PREVENTIVE - EXECUTION DU BUDGET 2020

RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'exécution N-1	30 869,35	30 869,35	
021	Virement de la section de fonctionnement	8 749,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 011,00	15 010,45	
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 996,00	125,59	
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>		<b>59 625,35</b>	<b>46 005,39</b>	

Certifié exact  
Besançon le 15/12/21  
Le Chef de Service Comptable,

T. COLLANGE  
Le Comptable Public  
du Grand Besançon  
Chiffre Collange

Etabli le 11 février 2021  
La Maire,



A. VIGNOT  
Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole



BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON  
BUDGET PRIMITIF 2021

REPRISE ANTICIPEE  
DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

REPRISE ANTICIPEE (3) (le compte administratif n'a pas été voté) Délibération du 31/03/2021	
<b>Résultat de fonctionnement 2020</b>	
A/ <u>Résultat estimé de l'exercice</u> (voir tableau ci-joint)	0,00
B/ <u>Résultats antérieurs reportés</u> (compte 002)	0,00
<b>C/ Résultat à affecter</b> <b>= A+B (hors restes à réaliser)</b>	0,00
<b>Investissement</b>	
D/ <u>Solde d'exécution d'investissement 2020</u> D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-101 213,18
E/ <u>Solde des restes à réaliser</u> <u>d'investissement 2020 (4)</u> Besoin de financement Excédent de financement (1)	
E/ <u>Solde des restes à réaliser</u> <u>de fonctionnement 2020 (4)</u> Besoin de financement Excédent de financement (1)	101 213,18

La section d'investissement fait apparaître au 31 décembre 2020 un besoin d'autofinancement de 101 213,18 €. Ce résultat déficitaire généré par la comptabilité de stock résulte d'un décalage entre la réalisation des dépenses de fonctionnement (aménagement de la zone) et celle des recettes (ventes de terrains). Les restes à réaliser en fonctionnement viennent en couverture du déficit d'investissement.



Etabli le 11 février 2021  
La Maire,

A. VIGNOT  
Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole

Certifié exact  
Besançon le 14/03/2021  
Le Chef de Service Comptable,

Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE

- (1) Indiquer l'origine : emprunt .....€, subvention .....€ ou autofinancement : .....€
- (2) Eventuellement, pour la part excédent la couverture du besoin de financement de la section d'investissement
- (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14, (Vol. I, Tome II, titre 3, Chapitre 5, §5).
- (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.
- (5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON - EXECUTION DU BUDGET 2020

	RESULTAT DE L'EXERCICE	
	Dépenses	Résultat ou solde (A)*
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	101 213,18	-101 213,18
Fonctionnement		
Investissement		
002 Résultat reporté N-1		
001 Solde d'investissement N-1	101 213,18	-101 213,18

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement	101 213,18		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
<b>TOTAL</b>		<b>101 213,18</b>		

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON - EXECUTION DU BUDGET 2020

RESTES A REALISER		RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
Dépenses	Recettes	EXCEDENT	DEFICIT
	101 213,18	101 213,18	
	101 213,18	101 213,18	
			-101 213,18

T  
F  
I

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
002	Résultat de fonctionnement reporté			
013	Atténuations de charges			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
70	Produits des sces, du domaine et vtes diverses	101 213,18		101 213,18
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
<b>TOTAL</b>		<b>101 213,18</b>		<b>101 213,18</b>



VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON - EXECUTION DU BUDGET 2020

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'investissement N-1	101 213,18	101 213,18	
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
26	Part. et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>		<b>101 213,18</b>	<b>101 213,18</b>	

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON - EXECUTION DU BUDGET 2020

RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'exécution N-1			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 213,18		
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>		<b>101 213,18</b>		

Certifié exact  
Besançon le 15/12/21  
Le Chef de Service Comptable,

Etabli le 11 février 2021  
La Maire,



A. VIGNOT  
Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole

T. COLLANGE

Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES MADELEINE BRES  
BUDGET PRIMITIF 2021

REPRISE ANTICIPEE  
DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

REPRISE ANTICIPEE (3) (le compte administratif n'a pas été voté) Délibération du 31/03/2021	
<b>Résultat de fonctionnement 2020</b>	
A/ <u>Résultat estimé de l'exercice</u> (voir tableau ci-joint)	0,00
B/ <u>Résultats antérieurs reportés</u> (compte 002)	0,00
<b>C/ Résultat à affecter</b> <b>= A+B (hors restes à réaliser)</b>	0,00
<b>Investissement</b>	
D/ <u>Solde d'exécution d'investissement 2020</u> D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-210 477,75
E/ <u>Solde des restes à réaliser</u> <u>d'investissement 2020 (4)</u> Besoin de financement Excédent de financement (1)	
E/ <u>Solde des restes à réaliser</u> <u>de fonctionnement 2020 (4)</u> Besoin de financement Excédent de financement (1)	210 477,75

La section d'investissement fait apparaître au 31 décembre 2020 un besoin d'autofinancement de 210 477,75 €. Ce résultat déficitaire généré par la comptabilité de stock résulte d'un décalage entre la réalisation des dépenses de fonctionnement (aménagement de la zone) et celle des recettes (ventes de terrains). Les restes à réaliser en fonctionnement viennent en couverture du déficit d'investissement.



Etabli le 11 février 2021  
La Maire

A. VIGNOT  
Président de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole

Certifié exact  
Besançon le 15/3/21  
Le Chef de Service Comptable,

Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE

- (1) Indiquer l'origine : emprunt .....€, subvention .....€ ou autofinancement .....€  
 (2) Eventuellement, pour la part excédent la couverture du besoin de financement de la section d'investissement  
 (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14, (Vol. I, Tome II, titre 3, Chapitre 5, §5).  
 (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.  
 (5) En ce cas , il n'y a pas d'affectation.



VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES MADELEINE BRES - EXECUTION DU BUDGET 2020

	RESULTAT DE L'EXERCICE	
	Dépenses	Résultat ou solde (A)*
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>210 477,75</b>	<b>-210 477,75</b>
Fonctionnement		
Investissement		
002 Résultat reporté N-1		
001 Solde d'investissement N-1	210 477,75	-210 477,75

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus		210 477,75	
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
<b>TOTAL</b>		<b>210 477,75</b>		

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES MADELEINE BRES - EXECUTION DU BUDGET 2020

RESTES A REALISER		RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
Dépenses	Recettes	Solde (B)*	EXCEDENT
	210 477,75	210 477,75	
	210 477,75	210 477,75	210 477,75
			-210 477,75

T  
F  
I

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
002	Résultat de fonctionnement reporté			
013	Atténuations de charges			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
70	Produits des sces, du domaine et vies diverses	210 477,75		210 477,75
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
<b>TOTAL</b>		<b>210 477,75</b>		<b>210 477,75</b>

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES MADELEINE BRES - EXECUTION DU BUDGET 2020

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'investissement N-1	210 477,75	210 477,75	
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
26	Part. et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>		<b>210 477,75</b>	<b>210 477,75</b>	



VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES MADELEINE BRES - EXECUTION DU BUDGET 2020

RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'exécution N-1			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	210 477,75		
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>		<b>210 477,75</b>		

Certifié exact  
Besançon le 15/03/21  
Le Chef de Service Comptable,

T. COLLANGE

~~Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE~~

Etabli le 11 février 2021  
La Maire,

A. VIGNOT  
Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole



BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MONTARMOTS  
BUDGET PRIMITIF 2021

REPRISE ANTICIPEE  
DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

REPRISE ANTICIPEE (3) (le compte administratif n'a pas été voté) Délibération du 31/03/2021	
<b>Résultat de fonctionnement 2020</b>	
A/ <u>Résultat estimé de l'exercice</u> (voir tableau ci-joint)	0,00
B/ <u>Résultats antérieurs reportés</u> (compte 002)	0,00
<b>C/ Résultat à affecter</b> <b>= A+B (hors restes à réaliser)</b>	0,00
<b>Investissement</b>	
D/ <u>Solde d'exécution d'investissement 2020</u> D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-176 037,63
E/ <u>Solde des restes à réaliser</u> <u>d'investissement 2020 (4)</u> Besoin de financement Excédent de financement (1)	
E/ <u>Solde des restes à réaliser</u> <u>de fonctionnement 2020 (4)</u> Besoin de financement Excédent de financement (1)	176 037,63

La section d'investissement fait apparaître au 31 décembre 2020 un besoin d'autofinancement de 176 037,63 €. Ce résultat déficitaire généré par la comptabilité de stock résulte d'un décalage entre la réalisation des dépenses de fonctionnement (aménagement de la zone) et celle des recettes (ventes de terrains). Les restes à réaliser en fonctionnement viennent en couverture du déficit d'investissement.

Etabli le 11 février 2021  
La Maire,



A. VIGNOT  
Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole

Certifié exact  
Besançon le 15/03/21  
Le Chef de Service Comptable,

Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE  
T. COLLANGE

- (1) Indiquer l'origine : emprunt .....€, subvention .....€ ou autofinancement : .....€  
 (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement  
 (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14, (Vol. I, Tome II, titre 3, Chapitre 5, §5).  
 (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.  
 (5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MONTARMOTS - EXECUTION DU BUDGET 2020

	RESULTAT DE L'EXERCICE		Résultat ou solde (A)*
	Dépenses	Recettes	
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>500 467,76</b>	<b>324 430,13</b>	<b>-176 037,63</b>
Fonctionnement	175 230,13	175 230,13	
Investissement	26 030,13	149 200,00	123 169,87
002 Résultat reporté N-1			
001 Solde d'investissement N-1	299 207,50		-299 207,50

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
011	Charges à caractère général	179 952,50	26 030,13	153 922,37
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		149 200,00	
65	Autres charges de gestion courante	479 160,00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
<b>TOTAL</b>		<b>659 112,50</b>	<b>175 230,13</b>	<b>153 922,37</b>



VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MONTARMOTS - EXECUTION DU BUDGET 2020

RESTES A REALISER		RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
Dépenses	Recettes	EXCEDENT	DEFICIT
153 922,37	329 960,00	176 037,63	
153 922,37	329 960,00	176 037,63	
			-176 037,63

T  
F  
I

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
002	Résultat de fonctionnement reporté			
013	Atténuations de charges	179 952,50	26 030,13	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		149 200,00	329 960,00
70	Produits des sces, du domaine et vtes diverses	479 160,00		
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
<b>TOTAL</b>		<b>659 112,50</b>	<b>175 230,13</b>	<b>329 960,00</b>

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MONTARMOTS - EXECUTION DU BUDGET 2020

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'investissement N-1	299 207,50	299 207,50	
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
041	Opérations patrimoniales	179 952,50	26 030,13	
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
26	Part. et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>		<b>479 160,00</b>	<b>325 237,63</b>	

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MONTARMOTS - EXECUTION DU BUDGET 2020

RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'exécution N-1			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations		149 200,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	479 160,00		
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>		<b>479 160,00</b>	<b>149 200,00</b>	

Certifié exact  
Besançon le 15/03/21  
Le Chef de Service Comptable,

Etabli le 11 février 2021  
La Maire,



A. VIGNOT  
Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole

Le Comptable Public  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE

T. COLLANGE



## **Mode de calcul des contributions des budgets annexes au budget principal et entre budgets annexes**

### **1 - Services publics administratifs**

Il s'agit des contributions des deux budgets annexes dont l'équilibre est assuré par une subvention du budget principal.

Pour le budget Forêts, par souci de simplification, la contribution est fixe et ne prend en compte qu'une estimation des prestations directes effectuées par les services municipaux.

Pour le budget Archéologie préventive, la contribution est actualisée chaque année suivant des éléments tirés notamment de la comptabilité analytique de la Ville.

#### *\* Service Forêts*

- prestations comptables, informatiques, financières et gestion du personnel (charges administratives) : 26 %
- entretien véhicules notamment et mise à disposition de chauffeurs (charges techniques) : 74 %.

#### *\* Service Archéologie préventive*

- prestations administratives et financières : 38 %
- charges générales et services centraux : 52 %
- prestations techniques : 10 %

**ANNEXE D**

**Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles des budgets de la Ville de Besançon.**

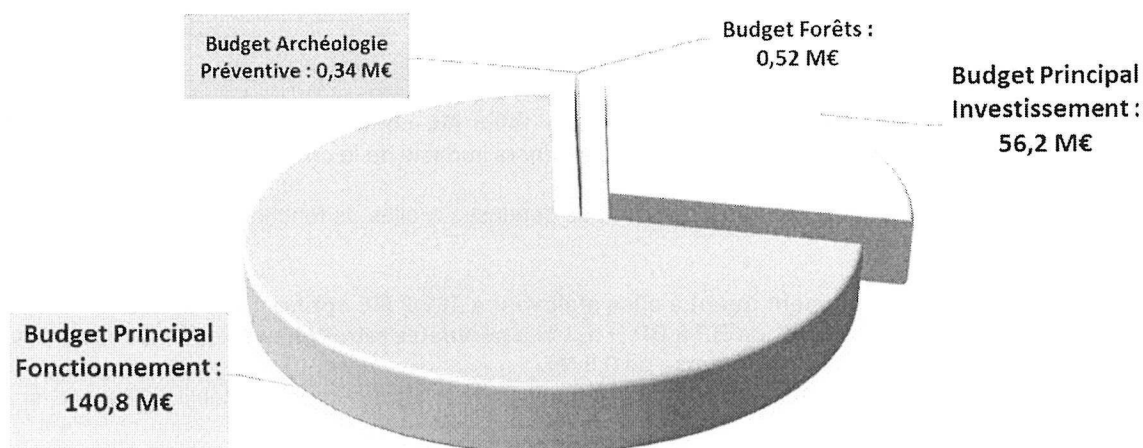
*L'article 107 de la loi NOTRe a modifié les articles L. 2313-1, L. 3313-1 et L. 4313.1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes. Dans les communes et leurs établissements publics, les départements, les régions et les métropoles, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est annexée dorénavant au budget et au compte administratif. La forme et le contenu de cette note de présentation brève et synthétique restent à l'appréciation des collectivités locales.*

**LE BUDGET 2021 DE LA VILLE DE BESANCON**

Le budget général compte six budgets, un budget principal et cinq budgets annexes (Forêts, Archéologie Préventive, 2 zones d'activités et 1 budget de lotissement).

Le budget général 2021, tous mouvements confondus, s'équilibre à hauteur de 275,1 M€, dont 180,2 M€ pour le fonctionnement et 94,9 M€ pour l'investissement. Le budget principal s'élève à 272,5 M€ (+ 4,1 M€ par rapport à 2020), soit près de 99 % du budget général, les budgets annexes représentant 2,6 M€ (- 0,7 M€ par rapport à 2020).

**En mouvements réels uniquement, les dépenses du budget général 2021 s'élèvent à 197,9 M€ (hors mouvements de reprise et de gestion active de la dette).**



**Le budget principal 2021 s'équilibre en mouvements réels toutes sections confondues à 225,6 M€.**

**Hors mouvements de reprise (23,2 M€) et gestion active de la dette (5,4 M€), les propositions nouvelles du budget principal 2021 se montent à 197 M€ en évolution de + 3 % par rapport au BP 2020.**

Pour rappel, le budget 2020 avait été voté en juillet 2020 et intégrait à ce titre de premiers impacts de la crise sanitaire. L'impact de cette crise sur le budget de la Ville est estimé à 7,5 M€ en 2020 et de l'ordre de 2 M€ en 2021.

**Le Budget 2021 est caractérisé par :**

- **Une stabilité des taux de fiscalité (comme depuis 2011 et même 2009 pour la taxe d'habitation) :** en 2021, la Ville perd la taxe d'habitation sur les résidences principales dans le cadre de la réforme fiscale et ne percevra plus que la taxe foncière (issue notamment du transfert de la part départementale avec une compensation de la différence) sur le bâti et le non-bâti.
- **une hausse de 10 M€ du budget consacré à l'investissement par rapport à la trajectoire initiale, soit un montant de dépenses d'équipement de 42,2 M€ au budget principal.**

La faisabilité de ces engagements se fait dans le respect des équilibres de long terme, en accompagnement d'une maîtrise maintenue des dépenses de fonctionnement, dans un souci de contenir nos charges, énergétiques notamment, et d'une intégration du coût global dans nos choix de politiques publiques. Cela a été vérifié, notamment s'agissant de la maîtrise de l'endettement, dans le cadre d'une prospective pluriannuelle intégrant le fonctionnement et l'investissement, et qui constitue un cadre pour la stratégie financière.

L'augmentation de l'investissement est compatible avec le maintien d'une situation financière saine sur le mandat, et ce, malgré les impacts de la crise : elle sera financée en partie par l'emprunt, ce qui est possible et absorbable compte tenu d'un endettement modéré à l'heure actuelle. La Ville a en effet fin 2020 une capacité de désendettement de 4,1 ans fin 2020 (contre 4,7 ans pour la moyenne des villes de même taille).

**Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 140,8 M€ contre 142 M€ au BP 2020 :** elles évoluent de -0,8 % de BP à BP. A périmètre constant (hors impacts de la crise sanitaire), elles évoluent de 1,1 %.

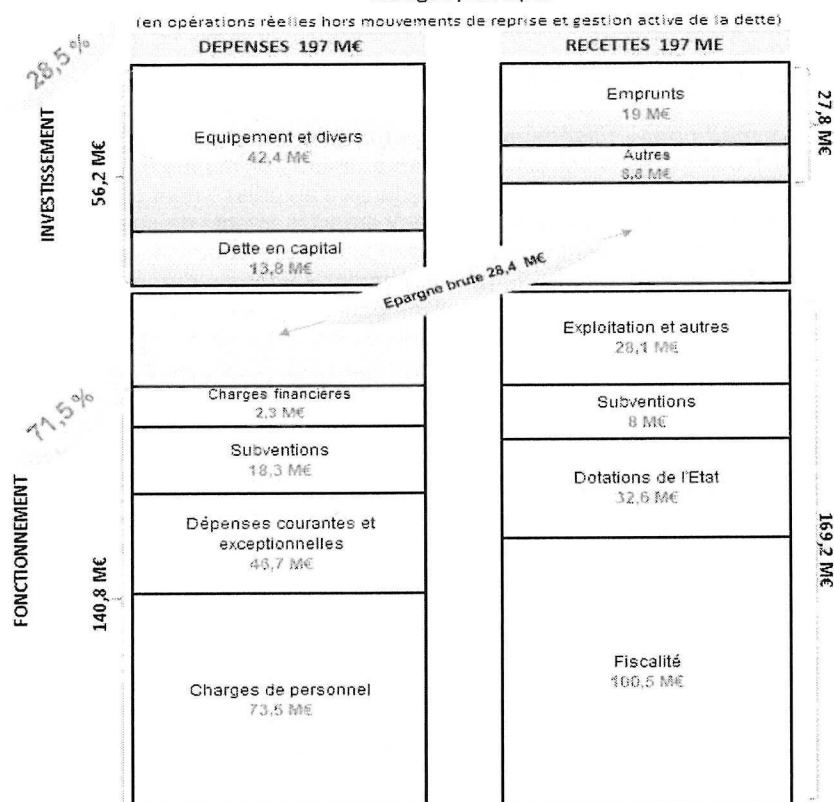
Le poste charges de personnel représente 52 % des dépenses réelles de fonctionnement pour s'établir à 73,5 M€.

**Les recettes de fonctionnement quant à elles s'élèvent à 169,2 M€ contre 165,1 M€ au BP 2020 :** elles sont en évolution de 2,5 % de BP à BP (+ 1,3 % à périmètre retraité), avec des taux de fiscalité stables et des dotations de l'Etat en hausse de 0,5 M€.

L'épargne brute (différence entre les recettes et dépenses de fonctionnement) s'établit à 28,4 M€, soit le même niveau que le BP 2019.

La prévision de recours à l'emprunt s'établit à 19 M€ pour 2020 : l'emprunt sera calibré comme chaque année en fonction du niveau des réalisations effectives en investissement.

**Les grands équilibres du Budget Primitif 2021**  
Budget principal



**LES ANNEXES BUDGETAIRES**

Les documents budgétaires des différents budgets de la Ville sont assortis des annexes suivantes :

➤ **Les données synthétiques sur la situation financière de la commune.**

Plus communément appelé ratios et au nombre de 10, les données synthétiques sont calculées pour la Ville par rapport aux crédits prévus au Budget Primitif 2021 et par rapport à la population totale 2018 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (120 032 habitants)

Ces ratios font l'objet d'une comparaison avec la moyenne de 34 villes de plus de 100 000 à 300 000 habitants de la métropole (source FSL : Budget primitif 2020). Il convient de souligner que ces données, en plus d'être décalées d'une année, ne tiennent pas compte des contextes différents (mode de gestion, population, service rendu...).

➤ **Les différents états de la dette**

Les états A2-1 (détail des crédits de trésorerie), A2-2 (répartition par nature de dette) et A2-4 (typologie de la répartition de l'encours) retracent pour chacun des budgets de la Ville concernés les informations relatives à la dette, afin de mieux appréhender la nature de la dette de cette dernière dans le contexte actuel (différents objets de financement d'un emprunt, gestion active de la dette, recours à des lignes de trésorerie ...). **L'intégralité de la dette de la Ville est sécurisée (classement en 1 A de la charte Gissler). La Ville ne détient que des contrats à taux fixes ou à taux variables simples classés parmi les moins risqués de la double échelle de cotation de la charte Gissler.**



Les encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2021 s'établissent comme suit :

. Budget principal : 106 889 531,24 €

. Budget Forêts : 3 613,99 €

La Ville s'est désendettée en 2020 de 3,3 M€.

➤ **Les méthodes utilisées pour les amortissements**

La procédure d'amortissement est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants. L'état indique pour chaque budget les procédures d'amortissement utilisées, les catégories de biens amortis et les délibérations relatives aux amortissements de certains biens.

Les subventions d'équipement versées et l'attribution de compensation due à Grand Besançon Métropole (dépenses du compte 204) sont amorties selon des durées d'amortissement fixées. Depuis la loi de Finances rectificative pour l'année 2015, **la neutralisation des amortissements des subventions d'équipement** est rendue possible par une opération d'ordre budgétaire. **Cette option retenue sur les exercices précédents par la Ville au titre du budget principal est reconduite pour 2021.**

➤ **L'équilibre des opérations financières en dépenses et en recettes**

Ces deux états ont pour objet de retracer les informations relatives à l'équilibre des opérations financières. Ils permettent de vérifier que les conditions d'équilibre, concernant le remboursement du capital de l'annuité des emprunts par des ressources propres, sont remplies.

➤ **Détail des opérations pour compte de tiers**

Cet état a pour objet de retracer les dépenses et les recettes relatives aux opérations pour comptes de tiers, notamment sous mandat (nature 45...).

➤ **L'état des emprunts garantis par la collectivité**

Cet état permet de connaître les personnes, publiques ou privées, bénéficiant d'une garantie d'emprunt par la Ville de Besançon ainsi que les caractéristiques des emprunts concernés. La garantie d'emprunt intervient dans le cadre des compétences de la collectivité. Les garanties d'emprunt accordées aux personnes de droit privé doivent respecter les règles prudentielles prévues à l'article L. 2251-1 du CGCT.

L'encours de dette garantie au 1<sup>er</sup> janvier 2021 s'élève à 69 480 959,98 €. Le ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt s'établit à 11,44 %, bien en deçà du taux plafond fixé (50 % des recettes réelles de fonctionnement). A cette note de présentation est joint l'échéancier d'amortissement des emprunts garantis.

➤ **Les états des autres engagements donnés et des engagements reçus**

Ces différents états permettent d'identifier, de recenser et de suivre les engagements donnés ou reçus ayant une incidence financière à court terme tant en dépenses qu'en recettes. Ils sont constitués principalement d'informations liées à des opérations d'aménagement/urbanisme.

➤ **Les subventions versées dans le cadre du budget**

Cet état résulte des dispositions de l'article L. 2311-7 du CGCT qui prévoit la possibilité d'attribuer des subventions dès le vote du budget. Ainsi, pour les subventions dont l'attribution n'est pas assortie de condition d'octroi, l'individualisation des organismes bénéficiaires dans cette annexe vaut attribution.

➤ **L'état du personnel**

Cet état, obligatoire pour l'information de l'organe délibérant, recense le personnel en place de l'ensemble des budgets de la Ville entre les différentes filières de la fonction publique territoriale, en indiquant pour chaque grade ou emploi, par catégorie, les emplois budgétaires et les effectifs pourvus, dont ceux à temps non complet. Pour le personnel non titulaire, il mentionne également les conditions de rémunérations et la justification du contrat au regard des textes.

➤ **Les listes des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier, des organismes auxquels adhère la Ville, des établissements publics créés, des services individualisés dans un budget annexe et la liste des services assujettis en TVA et non érigés en budget annexe.**

Ces différents documents ont pour objet de présenter une vision élargie du périmètre financier de la collectivité. Figure notamment dans ces documents la liste des organismes au bénéfice desquels la Ville :

- détient une part de capital
- a versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du budget de l'organisme
- a garanti en emprunt

➤ **Décisions en matière de taux et de contributions**

Ce document retrace les informations fiscales en matière de contributions directes qu'elle perçoit.

A la suite de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et celui de la taxe d'habitation sur les logements vacants sont gelés et le taux de taxe foncière sur le bâti du département est transféré aux communes.

**Sans augmentation, les taux 2021 s'établissent comme suit : 22,28 % pour la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants, 43,72 % pour le Foncier Bâti (après intégration du taux départemental de 18,08 %) et 26,37% pour le Foncier Non Bâti.** L'évolution des bases de taxe d'habitation traduit la suppression de la taxation des résidences principales, devenu un impôt perçu par l'Etat, et celle du produit de foncier bâti inclut le complément de recette prévu par la Loi et pris en charge par l'Etat pour équilibrer les ressources avant et après réforme.

*Comme l'indique l'article L 2313-1 du CGCT, cette note de présentation sera mise en ligne sur le site Internet de la Ville.*

**ECHEANCIER DES GARANTIES D'EMPRUNTS ACCORDEES PAR LA VILLE DE BESANCON**

ORGANISMES EMPRUNTEURS	ANNEE 2021	ANNEE 2022	ANNEE 2023	ANNEE 2024	ANNEE 2025	ANNEE 2026	ANNEE 2027	ANNEE 2028	ANNEE 2029	ANNEE 2030	ANNEE 2031
Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Besançon (CROUS)	69 164	69 164	69 164	69 164	69 164	69 164	69 164	69 164	69 164	40 489	
SPL Territoire 25	1 507 944	1 507 950	1 507 947	2 177 888	1 192 067	203 527					
ADAPEI	210 917	210 917	126 283	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072
ADDSEA	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890
ELIAD	19 979	19 979	3 330								
Soliha Doubs et Territoire de Belfort	86 205	86 205	86 205	86 205	86 205	86 205	61 266				
Emmaus	7 063	6 980	6 899	6 821	6 745	6 671	6 599	6 529	2 637		
Fondation Arc-en-Ciel	84 061	84 027	82 446	77 779	58 744	58 716	58 687	58 659	58 630	58 602	58 574
Mutualité Française du Doubs	161 557	161 557	161 557	161 557	161 557	161 557	161 557	161 557	161 557	121 168	
Foyer des Jeunes Travailleurs La Cassotte	10 769	10 638	10 510	10 383	10 260	10 138	10 019	9 903	9 788	9 676	9 565
Sedia	134 034	203 510	204 424	205 361	206 377	118 231	30 132	31 267	32 467		
SEM Micropolis	43 032	42 634	42 237	41 839	41 441	41 044	40 646	40 249			
La Maison du Peuple	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172
Secours Populaire Français	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948
Adoma	129 635	127 629	103 835	77 770	75 916	68 260	66 500	64 785			
Loge.GBM	2 735 675	2 558 995	2 542 692	2 535 379	2 529 555	2 290 145	1 985 096	1 917 767	1 477 432	1 199 778	960 667
OPH du Département du Doubs - Habitat 25	730 184	718 359	619 739	617 923	560 649	496 365	457 191	438 021	431 526	429 443	389 098
NEOLIA	1 166 585	1 087 597	1 008 796	976 133	957 193	934 835	928 405	927 184	925 994	924 833	923 701
AKTYA L'Immobilier du Grand Besançon	219 924	178 787	178 787	178 787	178 787	178 787	178 787	178 787	163 598	163 598	163 598
ICF HABITAT NORD-EST	46 193	45 063	43 962	42 887	41 839	40 816	39 818	38 845	37 895	36 969	36 065
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 411 932</b>	<b>7 169 003</b>	<b>6 847 822</b>	<b>7 412 958</b>	<b>6 323 581</b>	<b>4 911 543</b>	<b>4 240 951</b>	<b>4 089 800</b>	<b>3 517 772</b>	<b>3 131 638</b>	<b>2 688 351</b>

**ECHÉANCIER DES GARANTIES D'EMPRUNTS ACCORDEES PAR LA VILLE DE BESANCON**

ORGANISMES EMPRUNTEURS	ANNEE 2032	ANNEE 2033	ANNEE 2034	ANNEE 2035	ANNEE 2036	ANNEE 2037	ANNEE 2038	ANNEE 2039	ANNEE 2040	ANNEE 2041	ANNEE 2042	ANNEE 2043	ANNEE 2044
Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Besançon (CROUS)													
SPL Territoire 25													
ADAPEI	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072	49 036				
ADDSEA	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890			
ELIAD													
Soliha Doubs et Territoire de Belfort Emmaüs													
Fondation Arc-en-Ciel	58 545	54 359	2 225										
Mutualité Française du Doubs													
Foyer des Jeunes Travailleurs La Cassotte	9 457	9 351	6 282	6 251	6 220	6 190	6 159	6 129	6 099	4 554			
Sedia													
SEM Micropolis													
La Maison du Peuple	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	4 767					
Secours Populaire Français	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948							
Adoma													
Loge.GBM	580 168	481 411	480 617	304 112	257 955	183 490	147 542	121 929	121 174	88 405	81 811	55 818	46 865
OPH du Département du Doubs - Habitat 25	387 324	272 131	233 964	234 006	234 049	234 092	234 135	221 355	204 944	204 944	51 236		
NEOLIA	919 153	918 128	890 564	890 249	827 604	736 513	736 513	736 513	718 509	709 505	709 505	709 505	709 505
AKTYA L'Immobilier du Grand Besançon	163 598	143 430	116 717	104 513	46 930	11 733							
ICF HABITAT NORD-EST	35 184	34 324	16 000	15 616	15 241	14 875	14 519						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 300 511</b>	<b>2 060 216</b>	<b>1 893 450</b>	<b>1 701 829</b>	<b>1 535 082</b>	<b>1 333 975</b>	<b>1 266 002</b>	<b>1 209 654</b>	<b>1 120 651</b>	<b>1 028 298</b>	<b>842 552</b>	<b>765 323</b>	<b>756 370</b>



**ECHEANCIER DES GARANTIES D'EMPRUNTS ACCORDEES PAR LA VILLE DE BESANCON**

ORGANISMES EMPRUNTEURS	ANNEE 2045	ANNEE 2046	ANNEE 2047	ANNEE 2048	ANNEE 2049	ANNEE 2050	ANNEE 2051	ANNEE 2052	ANNEE 2053	ANNEE 2054	ANNEE 2055	ANNEE 2056	TOTALX
Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Besançon (CROUS)													662 968
SPL Territoire 25													8 097 324
ADAPEI													2 166 304
ADDSEA													438 684
ELIAD													43 288
Soliha Doubs et Territoire de Belfort													578 497
Emmaus													56 943
Fondation Arc-en-Ciel													854 054
Mutualité Française du Doubs													1 575 182
Foyer des Jeunes Travailleurs La Cassotte													178 341
Sedla													1 165 804
SEM Micropolis													333 121
La Maison du Peuple													151 868
Secours Populaire Français													339 123
Adoma													714 329
Loge-GBM	44 050	43 481	43 351	43 224	43 099	42 977	42 857	41 902	34 897	16 846	8 399	5 519	26 095 076
OPH du Département du Doubs - Habitat 25		279 797	221 711	221 711	221 711	221 711	221 711	221 711	221 711	217 400	206 342	54 867	8 400 680
NEOLIA	454 054												23 737 459
AKTYA L'Immobilier du Grand Besançon													2 549 148
ICF HABITAT NORD-EST													596 111
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>498 104</b>	<b>323 278</b>	<b>265 063</b>	<b>264 935</b>	<b>264 811</b>	<b>264 688</b>	<b>264 568</b>	<b>263 613</b>	<b>256 608</b>	<b>234 246</b>	<b>214 741</b>	<b>60 385</b>	<b>78 734 303</b>

## PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	26 203 460.57		25 270 501.75	25 270 501.75	25 270 501.75
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	72 123 664.00		73 546 538.00	73 546 538.00	73 546 538.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 687 004.00		13 101 421.00	13 101 421.00	13 101 421.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	24 922 818.00		25 005 381.00	25 005 381.00	25 005 381.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	250 258.00		239 000.00	239 000.00	239 000.00
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>137 187 204.57</b>		<b>137 162 841.75</b>	<b>137 162 841.75</b>	<b>137 162 841.75</b>
66	CHARGES FINANCIERES	2 768 000.00		2 258 000.00	2 258 000.00	2 258 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	522 880.00		380 480.00	380 480.00	380 480.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES	1 500 000.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>141 978 084.57</b>		<b>140 801 321.75</b>	<b>140 801 321.75</b>	<b>140 801 321.75</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	18 541 427.00		23 483 390.00	23 483 390.00	23 483 390.00
042	OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION (5)	13 355 872.00		14 201 500.00	14 201 500.00	14 201 500.00
043	OPERATION ORDRE INTERIEUR SECTION FONCTIONNEMENT (5)					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>31 897 299.00</b>		<b>37 684 890.00</b>	<b>37 684 890.00</b>	<b>37 684 890.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>173 875 383.57</b>		<b>178 486 211.75</b>	<b>178 486 211.75</b>	<b>178 486 211.75</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	178 486 211.75
---	----------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	183 020.00		208 120.00	208 120.00	208 120.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	15 454 175.00		17 008 984.00	17 008 984.00	17 008 984.00
73	IMPOTS ET TAXES	94 895 000.00		100 461 387.00	100 461 387.00	100 461 387.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	43 571 863.00		40 633 346.00	40 633 346.00	40 633 346.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 154 615.00		2 133 410.00	2 133 410.00	2 133 410.00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>156 258 673.00</b>		<b>160 445 247.00</b>	<b>160 445 247.00</b>	<b>160 445 247.00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS	10 000.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	95 700.00		88 000.00	88 000.00	88 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>156 364 373.00</b>		<b>160 543 247.00</b>	<b>160 543 247.00</b>	<b>160 543 247.00</b>
042	OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION (5)	8 731 222.00		9 253 170.00	9 253 170.00	9 253 170.00
043	OPERATION ORDRE INTERIEUR SECTION FONCTIONNEMENT (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>8 731 222.00</b>		<b>9 253 170.00</b>	<b>9 253 170.00</b>	<b>9 253 170.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>165 095 595.00</b>		<b>169 796 417.00</b>	<b>169 796 417.00</b>	<b>169 796 417.00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	8 689 794.75
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	178 486 211.75
---	----------------

## PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	297 900.00	703 367.84	581 720.00	581 720.00	1 285 087.84
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	9 271 728.00	894 174.90	8 646 823.00	8 646 823.00	9 540 997.90
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 854 423.00	12 015 063.44	17 335 283.00	17 335 283.00	29 350 346.44
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 451 436.00	8 257 443.47	14 532 062.00	14 532 062.00	22 789 505.47
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>33 875 487.00</b>	<b>21 870 049.65</b>	<b>41 095 888.00</b>	<b>41 095 888.00</b>	<b>62 965 937.65</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	308 600.00	2 250.00			2 250.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	20 762 670.00	1 000.00	19 130 637.00	19 130 637.00	19 131 637.00
18	COMPTE DE LIAISON (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	820.00	150 000.00	250 000.00	250 000.00	400 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>22 072 090.00</b>	<b>153 250.00</b>	<b>20 380 637.00</b>	<b>20 380 637.00</b>	<b>20 533 887.00</b>
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)	400 000.00	1 226 237.53	100 000.00	100 000.00	1 326 237.53
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>56 347 577.00</b>	<b>23 249 537.18</b>	<b>61 576 525.00</b>	<b>61 576 525.00</b>	<b>84 826 062.18</b>
040	OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION (4)	8 731 222.00		9 253 170.00	9 253 170.00	9 253 170.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>8 731 222.00</b>		<b>9 253 170.00</b>	<b>9 253 170.00</b>	<b>9 253 170.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>65 078 799.00</b>	<b>23 249 537.18</b>	<b>70 829 695.00</b>	<b>70 829 695.00</b>	<b>94 079 232.18</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

94 079 232.18

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	3 954 184.00	440 375.94	4 766 342.00	4 766 342.00	5 206 717.94
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	23 409 670.00		24 361 637.00	24 361 637.00	24 361 637.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>27 363 854.00</b>	<b>440 375.94</b>	<b>29 127 979.00</b>	<b>29 127 979.00</b>	<b>29 568 354.94</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	4 500 000.00		3 500 000.00	3 500 000.00	3 500 000.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)	27 184 680.56		21 405 629.37	21 405 629.37	21 405 629.37
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES	16 826.00		16 826.00	16 826.00	16 826.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	300 820.00	150 820.00			150 820.00
024	PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS (RECETTES)	1 000 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>33 002 326.56</b>	<b>150 820.00</b>	<b>25 422 455.37</b>	<b>25 422 455.37</b>	<b>25 573 275.37</b>
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>60 366 180.56</b>	<b>591 195.94</b>	<b>54 550 434.37</b>	<b>54 550 434.37</b>	<b>55 141 630.31</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	18 541 427.00		23 483 390.00	23 483 390.00	23 483 390.00
040	OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION (4)	13 355 872.00		14 201 500.00	14 201 500.00	14 201 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>31 897 299.00</b>		<b>37 684 890.00</b>	<b>37 684 890.00</b>	<b>37 684 890.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>92 263 479.56</b>	<b>591 195.94</b>	<b>92 235 324.37</b>	<b>92 235 324.37</b>	<b>92 826 520.31</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

94 079 232.18

## BUDGET GENERAL 2021 - RECAPITULATION

BUDGET PRINCIPAL	MOUVEMENTS BUDGETAIRES			PROPOSITIONS NOUVELLES		MOUVEMENTS DE REPRISE
	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Vote du Conseil Municipal	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	
<b>DEPENSES</b>	<b>268 439 898,45</b>	<b>272 565 443,93</b>	<b>272 565 443,93</b>	<b>202 377 846,75</b>	<b>46 938 060,00</b>	<b>23 249 537,18</b>
Section Investissement	94 564 514,88	94 079 232,18	94 079 232,18	61 576 525,00	9 253 170,00	23 249 537,18
Section Fonctionnement	173 875 383,57	178 486 211,75	178 486 211,75	140 801 321,75	37 684 890,00	0,00
<b>RECETTES</b>	<b>268 439 898,45</b>	<b>272 565 443,93</b>	<b>272 565 443,93</b>	<b>193 688 052,00</b>	<b>46 938 060,00</b>	<b>31 939 331,93</b>
Section Investissement	94 564 514,88	94 079 232,18	94 079 232,18	33 144 805,00	37 684 890,00	23 249 537,18
Section Fonctionnement	173 875 383,57	178 486 211,75	178 486 211,75	160 543 247,00	9 253 170,00	8 689 794,75

BUDGET FORETS	MOUVEMENTS BUDGETAIRES			PROPOSITIONS NOUVELLES		MOUVEMENTS DE REPRISE
	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Vote du Conseil Municipal	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	
<b>DEPENSES</b>	<b>1 075 270,73</b>	<b>751 972,00</b>	<b>751 972,00</b>	<b>517 088,00</b>	<b>234 884,00</b>	<b>0,00</b>
Section Investissement	486 519,73	154 884,00	154 884,00	74 884,00	80 000,00	0,00
Section Fonctionnement	588 751,00	597 088,00	597 088,00	442 204,00	154 884,00	0,00
<b>RECETTES</b>	<b>1 075 270,73</b>	<b>751 972,00</b>	<b>751 972,00</b>	<b>517 088,00</b>	<b>234 884,00</b>	<b>0,00</b>
Section Investissement	486 519,73	154 884,00	154 884,00	0,00	154 884,00	0,00
Section Fonctionnement	588 751,00	597 088,00	597 088,00	517 088,00	80 000,00	0,00

BUDGET ZA THOMAS EDISON	MOUVEMENTS BUDGETAIRES			PROPOSITIONS NOUVELLES		MOUVEMENTS DE REPRISE
	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Vote du Conseil Municipal	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	
<b>DEPENSES</b>	<b>202 426,36</b>	<b>202 426,36</b>	<b>202 426,36</b>	<b>0,00</b>	<b>101 213,18</b>	<b>101 213,18</b>
Section Investissement	101 213,18	101 213,18	101 213,18	0,00	0,00	101 213,18
Section Fonctionnement	101 213,18	101 213,18	101 213,18	0,00	101 213,18	0,00
<b>RECETTES</b>	<b>202 426,36</b>	<b>202 426,36</b>	<b>202 426,36</b>	<b>0,00</b>	<b>101 213,18</b>	<b>101 213,18</b>
Section Investissement	101 213,18	101 213,18	101 213,18	0,00	101 213,18	0,00
Section Fonctionnement	101 213,18	101 213,18	101 213,18	0,00	0,00	101 213,18

BUDGET ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	MOUVEMENTS BUDGETAIRES			PROPOSITIONS NOUVELLES		MOUVEMENTS DE REPRISE
	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Vote du Conseil Municipal	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	
<b>DEPENSES</b>	<b>390 521,35</b>	<b>382 154,05</b>	<b>382 154,05</b>	<b>338 698,00</b>	<b>18 799,00</b>	<b>24 657,05</b>
Section Investissement	59 625,35	48 452,05	48 452,05	23 795,00	0,00	24 657,05
Section Fonctionnement	330 896,00	333 702,00	333 702,00	314 903,00	18 799,00	0,00
<b>RECETTES</b>	<b>390 521,35</b>	<b>382 154,05</b>	<b>382 154,05</b>	<b>338 698,00</b>	<b>18 799,00</b>	<b>24 657,05</b>
Section Investissement	59 625,35	48 452,05	48 452,05	4 996,00	18 799,00	24 657,05
Section Fonctionnement	330 896,00	333 702,00	333 702,00	333 702,00	0,00	0,00

BUDGET ZA MADELINE BRES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES			PROPOSITIONS NOUVELLES		MOUVEMENTS DE REPRISE
	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Vote du Conseil Municipal	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	
<b>DEPENSES</b>	<b>420 955,50</b>	<b>420 955,50</b>	<b>420 955,50</b>	<b>0,00</b>	<b>210 477,75</b>	<b>210 477,75</b>
Section Investissement	210 477,75	210 477,75	210 477,75	0,00	0,00	210 477,75
Section Fonctionnement	210 477,75	210 477,75	210 477,75	0,00	210 477,75	0,00
<b>RECETTES</b>	<b>420 955,50</b>	<b>420 955,50</b>	<b>420 955,50</b>	<b>0,00</b>	<b>210 477,75</b>	<b>210 477,75</b>
Section Investissement	210 477,75	210 477,75	210 477,75	0,00	210 477,75	0,00
Section Fonctionnement	210 477,75	210 477,75	210 477,75	0,00	0,00	210 477,75

BUDGET LOTISSEMENT MONTARMOIS	MOUVEMENTS BUDGETAIRES			PROPOSITIONS NOUVELLES		MOUVEMENTS DE REPRISE
	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Vote du Conseil Municipal	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	
<b>DEPENSES</b>	<b>1 138 272,50</b>	<b>813 842,37</b>	<b>813 842,37</b>	<b>0,00</b>	<b>483 882,37</b>	<b>329 960,00</b>
Section Investissement	479 160,00	329 960,00	329 960,00	0,00	153 922,37	176 037,63
Section Fonctionnement	659 112,50	483 882,37	483 882,37	0,00	329 960,00	153 922,37
<b>RECETTES</b>	<b>1 138 272,50</b>	<b>813 842,37</b>	<b>813 842,37</b>	<b>0,00</b>	<b>483 882,37</b>	<b>329 960,00</b>
Section Investissement	479 160,00	329 960,00	329 960,00	0,00	329 960,00	0,00
Section Fonctionnement	659 112,50	483 882,37	483 882,37	0,00	153 922,37	329 960,00

BUDGET GENERAL	MOUVEMENTS BUDGETAIRES			PROPOSITIONS NOUVELLES		MOUVEMENTS DE REPRISE
	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Vote du Conseil Municipal	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	
<b>DEPENSES</b>	<b>271 667 344,89</b>	<b>275 136 794,21</b>	<b>275 136 794,21</b>	<b>203 233 632,75</b>	<b>47 987 316,30</b>	<b>23 915 845,16</b>
Section Investissement	95 901 510,89	94 924 219,16	94 924 219,16	61 675 204,00	9 487 092,37	23 761 922,79
Section Fonctionnement	175 765 834,00	180 212 575,05	180 212 575,05	141 558 428,75	38 500 223,93	153 922,37
<b>RECETTES</b>	<b>271 667 344,89</b>	<b>275 136 794,21</b>	<b>275 136 794,21</b>	<b>194 543 838,00</b>	<b>47 987 316,30</b>	<b>32 605 639,91</b>
Section Investissement	95 901 510,89	94 924 219,16	94 924 219,16	33 149 801,00	38 500 223,93	23 274 194,23
Section Fonctionnement	175 765 834,00	180 212 575,05	180 212 575,05	161 394 037,00	9 487 092,37	9 331 445,68



REPRISE ANTICIPEE  
DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

<b>REPRISE ANTICIPEE (3)</b> <b>(le compte administratif n'a pas été voté)</b> <b>Délibération du 31/03/2021</b>	
<b>Résultat de fonctionnement 2020</b>	
A/ <u>Résultat estimé de l'exercice</u> (voir tableau ci-joint)	21 315 635,55
B/ <u>Résultats antérieurs reportés</u> (compte 002)	8 779 788,57
<b>C/ Résultat à affecter</b> <b>= A+B (hors restes à réaliser)</b>	<b>30 095 424,12</b>
<b>Investissement</b>	
D/ <u>Solde d'exécution d'investissement 2020</u> D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	1 252 711,87
E/ <u>Solde des restes à réaliser</u> <u>d'investissement 2020 (4)</u> Besoin de financement Excédent de financement (1)	22 658 341,24
<b>Besoin de financement F=D-E</b>	<b>21 405 629,37</b>
<b>REPRISE ANTICIPEE = C =G+H</b>	<b>30 095 424,12</b>
<b>1) Prévision d'affectation en réserves R 1068 en investissement</b> <b>G = au moins la couverture du besoin de financement (F)</b>	<b>0,00</b> <b>21 405 629,37</b>
<b>2) H = Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>8 689 794,75</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	<b>0,00</b>



Etabli le 11 février 2021  
La Maire,

A. VIGNOT  
Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole

Certifié exact  
Besançon le 15/03/21  
Le Chef de Service Comptable

T. COLLANGE

Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE

(1) Indiquer l'origine : emprunt : .....€, subvention : .....€ ou autofinancement : .....€

(2) Eventuellement, pour la part excédent la couverture du besoin de financement de la section d'investissement

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14, (Vol. I, Tome II, titre 3, Chapitre 5, §5).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.  
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

BUDGET PRINCIPAL - EXECUTION DU BUDGET 2020

	RESULTAT DE L'EXERCICE	
	Dépenses	Recettes
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>219 539 022,05</b>	<b>250 887 158,04</b>
Fonctionnement	148 990 028,40	170 305 663,95
Investissement	63 401 918,63	71 801 705,52
002 Résultat reporté N-1		8 779 788,57
001 Solde d'investissement N-1	7 147 075,02	
		<b>31 348 135,99</b>
		<b>21 315 635,55</b>
		<b>8 399 786,89</b>
		<b>8 779 788,57</b>
		<b>-7 147 075,02</b>

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
011	Charges à caractère général	27 006 125,57	24 414 740,55	
012	Charges de personnel et frais assimilés	72 190 086,00	69 816 674,56	
014	Atténuation de produits	13 422 469,00	13 409 572,15	
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement	20 397 528,00	14 298 088,28	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 355 872,00		
043	Opérations d'ordre de transfert intérieur de section			
65	Autres charges de gestion courante	25 231 274,00	24 516 286,04	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	250 258,00	179 093,78	
66	Charges financières	2 768 000,00	2 084 688,66	
67	Charges exceptionnelles	565 120,00	270 884,38	
68	Dotations aux amortissements			
<b>TOTAL</b>		<b>175 186 732,57</b>	<b>148 990 028,40</b>	

BUDGET PRINCIPAL - EXECUTION DU BUDGET 2020

RESTES A REALISER		RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
Dépenses	Recettes	EXCEDENT	DEFICIT
23 249 537,18	591 195,94	30 095 424,12	-21 405 629,37
		30 095 424,12	
23 249 537,18	591 195,94		-21 405 629,37

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
002	Résultat de fonctionnement reporté	8 779 788,57	8 779 788,57	
013	Atténuations de charges	183 020,00	284 090,19	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 479 361,00	9 508 001,52	
043	Opérations d'ordre de transfert intérieur de section			
70	Produits des sces, du domaine et vies diverses	14 792 290,00	14 472 948,35	
73	Impôts et taxes	95 607 392,00	97 547 750,92	
74	Dotations et participations	44 149 381,00	44 811 710,49	
75	Autres produits de gestion courante	1 656 232,00	1 539 628,89	
76	Produits financiers	10 000,00	9 546,95	
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements	529 268,00	2 131 986,64	
<b>TOTAL</b>		<b>175 186 732,57</b>	<b>179 085 452,52</b>	

## BUDGET PRINCIPAL - EXECUTION DU BUDGET 2020

## DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'investissement N-1	7 147 075,02	7 147 075,02	
020	Dépenses imprévues	1 000 000,00		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 479 361,00	9 508 001,52	
041	Opérations patrimoniales	955 265,00	955 260,89	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 354 889,00	1 341 751,37	2 250,00
13	Subventions d'investissement	25 760,00	25 760,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	20 763 670,00	18 415 601,40	1 000,00
20	Immobilisations incorporelles	1 328 973,30	586 528,94	703 367,84
204	Subventions d'équipement versées	12 233 473,12	11 203 723,25	894 174,90
21	Immobilisations corporelles	26 679 985,60	13 955 970,28	12 015 063,44
23	Immobilisations en cours	16 383 301,84	7 136 000,51	8 257 443,47
26	Part. et créances rattachées à des participations	1 086 000,00		
27	Autres immobilisations financières	300 820,00	150 820,00	150 000,00
45811	Opération sous mandats	1 348 738,00	122 500,47	1 226 237,53
<b>TOTAL</b>		<b>100 087 311,88</b>	<b>70 548 993,65</b>	<b>23 249 537,18</b>



## BUDGET PRINCIPAL - EXECUTION DU BUDGET 2020

## RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
021	Virement de la section de fonctionnement	20 397 528,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 074 087,00	14 298 088,28	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 355 872,00	955 260,89	
041	Opérations patrimoniales	955 265,00	33 619 146,67	440 375,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	32 210 536,56	6 148 648,90	
13	Subventions d'investissement	6 974 173,32	15 096 916,95	
16	Emprunts et dettes assimilées	23 410 670,00		
20	Immobilisations incorporelles		108 360,35	
204	Subventions d'équipement versées	108 360,00	124 819,54	
21	Immobilisations corporelles		463,94	
23	Immobilisations en cours		1 450 000,00	150 820,00
27	Autres immobilisations financières	1 600 820,00		
<b>TOTAL</b>		<b>100 087 311,88</b>	<b>71 801 705,52</b>	<b>591 195,94</b>

Certifié exact

Besançon le 15/11/21

Le Chef de Service Comptable,

Etabli le 11 février 2021

La Maire,



Anne VIGNOT

Présidente de la Communauté Urbaine

Grand Besançon Métropole

T. COLLANGE

Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE

**VILLE DE BESANCON**

**Etat des dépenses engagées non  
mandatées et des recettes restant à  
réaliser au 31 décembre 2020**

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
10	01	10226	31342	TAXE D'AMENAGEMENT	30100	30100		2 250,00 €
								<i>Sous-total de la nature 10226 TAXE D'AMENAGEMENT : 2 250,00 €</i>
								<i>Sous-total du chapitre 10 : 2 250,00 €</i>
10	01	165	33895 00501	DOMAINE DE L'URBANISME	10042	10042	00501	1 000,00 €
								<i>Sous-total de la nature 165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS : 1 000,00 €</i>
								<i>Sous-total du chapitre 16 : 1 000,00 €</i>
20	251	2031	33762 00502	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	1 450,00 €
20	824	2031	16722 004805	SITE SAINT JACQUES	30100	30100	004805	85 620,00 €
20	824	2031	16723 004806	SITE VAUBAN	30100	30100	004806	97 728,00 €
20	824	2031	16728 00612	AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	30100	30100	00612	134 684,87 €
20	824	2031	16729 0095010	AMENAGEMENT SECTEUR PRES DE VAUX	30100	30100	0095010	29 000,00 €
20	824	2031	28995 0015001	NPRU PLANOISE-GRETTE	30100	30100	0015001	153 477,07 €
20	824	2031	31440 0017012	ETUDES PREALABLES AUX OP. D'URBA.	30100	30100	0017012	28 646,00 €
20	824	2031	33743 0018005	ETUDES HABITAT CENTRE VILLE	30100	30100	0018005	12 545,40 €
20	93	2031	28812 00540	DOMAINE ENERGIES RENOUVELABLES	30900	30900	00540	39 063,00 €
								<i>Sous-total de la nature 2031 FRAIS D'ETUDES : 582 194,34 €</i>
20	020	2051	24840 00505	DOMAINE DE L'INFORMATIQUE	10100	10100	00505	63 189,50 €
20	020	2051	35001 -00505A	DP - DOMAINE INFORMATIQUE	10100	10100	00505A	18 984,00 €
20	110	2051	31425 0012018	VIDEO PROTECTION	10500	10500	0012018	10 000,00 €
20	112	2051	31436 00517	DOMAINE DE LA SECURITE	10500	10500	00517	8 000,00 €
20	823	2051	31328 0096013	REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	34000	34000	0096013	20 000,00 €
								<i>Sous-total de la nature 2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES : 121 173,50 €</i>
								<i>Sous-total du chapitre 20 : 703 367,84 €</i>
204	23	204112	35096 00502	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	20200	20200	00502	50 000,00 €
								<i>Sous-total de la nature 204112 ETAT BATIMENTS ET INSTALLATIONS : 50 000,00 €</i>
204	020	2041511	26217 0013001	MUTUALISATION TIC	10100	10100	0013001	25 277,37 €
204	824	2041511	33910 0019029	CAMPUS BOULOIE	30100	30100	0019029	34 000,00 €
								<i>Sous-total de la nature 2041511 GFP DE RATTACHEMENT BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES : 59 277,37 €</i>
204	822	2041512	33751 0019004	CREATIONS / REQUALIFICATION VOIRIE	35000	35000	0019004	569 847,72 €
204	822	2041512	33763 0019016	GROS ENTRETIEN RENOUVELLEMENT (GMR)	35000	35000	0019016	75 464,06 €
204	824	2041512	33919 0015001H	NPRU PLANOISE - REQUALIF VOIRIE FDC GBM	30300	30300	0015001H	58 867,75 €
								<i>Sous-total de la nature 2041512 GFP DE RATTACHEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS : 704 179,53 €</i>
204	824	204181	33916 0017012	ETUDES PREALABLES AUX OP. D'URBA.	30100	30100	0017012	50 000,00 €
								<i>Sous-total de la nature 204181 AUTRES ORG PUBLICS BIENS MOB, MAT ET ETUDES : 50 000,00 €</i>
204	40	20421	32555 00508	DOMAINE DES SPORTS	20300	20300	00508	16 250,00 €
204	422	20421	24969 00509	DOMAINE DE LA CULTURE	47030	47030	00509	14 468,00 €
								<i>Sous-total de la nature 20421 PERS DE DROIT PRIVE BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES : 30 718,00 €</i>
								<i>Sous-total du chapitre 204 : 894 174,90 €</i>
21	824	2111	16756 004814	POLITIQUE FONCIERE	30100	30100	004814	3 800,00 €
21	824	2111	16757 00501	DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	30100	30100	00501	288 000,91 €
21	824	2111	24932 00612	AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	30100	30100	00612	110 100,00 €
								<i>Sous-total de la nature 2111 TERRAINS NUS : 381 900,91 €</i>
21	824	2112	16764 00501	DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	30100	30100	00501	22 468,00 €



Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
					GesL.	Util.	Opération	
				<b>Sous-total de la nature 2112 TERRAINS DE VOIRIE : 22 458,00 €</b>				
21	824	2115	16767	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	30100	30100	00501	24 103,26 €
21	824	2115	16769	00612-AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	30100	30100	00612	31 200,30 €
21	824	2115	19180	004806-SITE VAUBAN	30100	30100	004806	34 251,23 €
21	824	2115	23519	0095010-AMENAGEMENT SECTEUR PRES DE VAUX	30100	30100	0095010	89 200,00 €
21	824	2115	27563	003603B - -GARE VIOTTE - AMENAGEMENTS NORD ET SUD	30100	30100	003603B	32 500,00 €
21	824	2115	33878	0015001E - NPRU PLANOISE-ACQUISITIONS	30100	30100	0015001E	47 958,84 €
21	824	2115	33932	004805 - SITE SAINT JACQUES	30100	30100	004805	3 765,04 €
21	824	2115	35050	0015001J NPRU PLANOISE EQUIPEMENTS PROXI ACQUISITIONS	30100	30100	0015001J	156 065,34 €
				<b>Sous-total de la nature 2115 TERRAINS BATIS : 419 044,01 €</b>				
21	823	2121	17242	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	1 333,75 €
				<b>Sous-total de la nature 2121 PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES : 1 333,75 €</b>				
21	026	2128	20781	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	5 050,39 €
21	112	2128	35030	0020010 - FOURRIERE MUNICIPALE TRAVAUX	35000	35000	0020010	200,00 €
21	211	2128	20789	0096013-REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	34000	34000	0096013	2 133,66 €
21	212	2128	20784	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	34000	34000	00502	1 401,60 €
21	212	2128	34998	00502B - DP - DOMAINE ENSEIGNEMENT LUTTE CHALEUR	34000	34000	00502B	161 582,00 €
21	412	2128	20785	00506-DOMAINE DES SPORTS	34000	34000	00506	93 080,08 €
21	823	2128	20789	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	186 253,14 €
21	823	2128	20790	0096013-REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	34000	34000	0096013	18 041,15 €
21	823	2128	28813	00650-DOMAINE DE LA BIODIVERSITE	34000	34000	00550	37 978,66 €
21	823	2128	33834	0019010 - LUTTE CONTRE ILOTS DE CHALEUR	34000	34000	0019010	15 084,96 €
21	823	2128	35070	00609 - DOMAINE DE LA CULTURE	47030	47030	00509	8 224,00 €
				<b>Sous-total de la nature 2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS : 529 029,84 €</b>				
21	026	21316	28931	0096040 - CIMETIERE DE SAINT-CLAUDE - EXTENSION	30300	30300	0096040	385 842,57 €
				<b>Sous-total de la nature 21316 CONSTRUCTIONS - EQUIPEMENTS DU CIMETIERE : 385 842,57 €</b>				
21	020	2135	20428	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	10042	10042	00501	230 000,00 €
21	020	2135	20685	002612-MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	44 728,71 €
21	020	2135	20688	009026-FONDS PLAN CLIMAT	30900	30900	009026	66 000,00 €
21	020	2135	20733	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	33000	33000	00501	175 232,62 €
21	020	2135	20737	0089134-SCES ADMINISTRATIFS - GROSSES REPARATIONS ET RE	33000	33000	0089134	30 496,10 €
21	020	2135	28959	0076128 - ATELIERS MUNICIPAUX	32000	32000	0076128	76 620,44 €
21	020	2135	28968	006032F - RAMGT HDV SUITE INCENDIE	33000	33000	006032F	8 298,53 €
21	020	2135	33815	0019020 - RENOVATION ECLAIRAGE BATIMENTS	30900	30900	0019020	807,79 €
21	020	2135	33933	00583 - MOUVEMENTS SERVICES CENTRE VILLE	33000	33000	00583	7 616,61 €
21	020	2135	35161	00501 - DOMAINE URBANISME ET ACTION FONCIERE	10500	10500	00501	154 700,00 €
21	110	2135	25097	0012018 - VIDEO PROTECTION	10500	10500	0012018	50 000,00 €
21	211	2135	20739	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502	285 702,38 €
21	212	2135	20740	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502	49 274,95 €
21	213	2135	20691	002612-MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	89 740,06 €
21	213	2135	20741	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502	364 698,67 €
21	213	2135	30150	00502A - DP - DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502A	446 595,20 €
21	213	2135	35007	00502B - DP - DOMAINE ENSEIGNEMENT LUTTE CHALEUR	33000	33000	00502B	189 280,36 €
21	313	2135	20745	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	177 737,43 €
21	321	2135	20746	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	23 751,31 €
21	322	2135	20747	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	144 794,78 €
21	322	2135	29089	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	54000	54000	00509	87 039,00 €
21	324	2135	20748	0089133-TRAVAUX DANS LES EDIFICES CULTUELS	33000	33000	0089133	98 229,10 €
21	324	2135	20749	0096025-BATIMENTS CLASSES HISTORIQUES	33000	33000	0096025	286 622,33 €
21	324	2135	33882	0019028 - DP-EDIFICES CULTUELS	33000	33000	0019028	14 308,30 €



Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
21	324	2135	35076	0013014A-MUSEE RESIST ET DEPORTAT : RENOVATION	33000	33000	0013014A	27 656,99 €
21	411	2135	20750	00506-DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506	109 079,24 €
21	411	2135	32527	00506A - DP-DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506A	75 000,00 €
21	411	2135	33814	0019019 - RENOVATION ENERGETIQUE GYMNASES	30900	30900	0019019	2 146 609,06 €
21	411	2135	35013	0020006 - -POLE SPORTIF MONTBOUCONS	33000	33000	0020006	291 267,28 €
21	412	2135	20751	00506-DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506	25 100,40 €
21	413	2135	20752	00506-DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506	50 230,39 €
21	422	2135	20754	0090006-BATIMENTS VIE ASSOCIATIVE ET QUARTIERS	33000	33000	0090006	190 700,59 €
21	422	2135	20755	0090007-BATIMENTS ANIMATION SOCIO-CULTURELLE	33000	33000	0090007	74 998,11 €
21	521	2135	28960	00520 - MISE EN ACCESSIBILITE	33000	33000	00520	717 798,07 €
21	521	2135	35093	00520B - AGENDA ACCESSIBILITE AD/AP - 2E PHASE	33000	33000	00520B	1 017 030,29 €
21	64	2135	20759	00504-DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	33000	33000	00504	14 083,72 €
21	64	2135	22218	002612-MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	1 150,64 €
21	64	2135	31351	00504A - DP DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	33000	33000	00504A	13 795,18 €
21	64	2135	35008	00504B - -DP - DOMAINE ACTION SOCIALE LUTTE CHALEU	33000	33000	00504B	40 201,58 €
21	824	2135	32607	004813 - OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT D'URBANISME	30100	30100	004813	8 899,00 €
21	824	2135	33764	0019008 - MARCHÉ PLACE REVOLUTION - REQUALIFICATION	35000	35000	0019008	13 825,20 €
21	93	2135	28811	00540-DOMAINE DES ENERGIES RENOUVELABLES	30900	30900	00540	10 026,37 €
		<b>2135</b>	<b>Sous-total de la nature 2135 INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMÉNAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS : 7 949 726,78 €</b>					
21	822	2152	20822	009016-OUVRAGES D'ART	35000	35000	009016	145 657,80 €
		<b>2152</b>	<b>Sous-total de la nature 2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE : 145 657,80 €</b>					
21	824	21534	22180	0010019-FRAIS DE RACCORDEMENT EXTENSION RESEAU ELECT	30100	30100	0010019	31 609,82 €
		<b>21534</b>	<b>Sous-total de la nature 21534 RESEAUX D'ELECTRIFICATION : 31 609,82 €</b>					
21	020	21538	15567	0095069-RESEAU FIBRE OPTIQUE BESANCON LUMIERE (L.U.M.I.	10100	10100	0095069	62 075,60 €
		<b>21538</b>	<b>Sous-total de la nature 21538 AUTRES RESEAUX : 62 075,60 €</b>					
21	813	21578	17331	00508-DOMAINE DE LA VOIRIE	35000	35000	00508	558,60 €
		<b>21578</b>	<b>Sous-total de la nature 21578 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE : 558,60 €</b>					
21	020	2158	17037	00511-DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	32000	32000	00511	30 781,36 €
21	020	2158	28837	00510 - DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	33000	33000	00510	62 260,45 €
21	020	2158	29080	0076128 - ATELIERS MUNICIPAUX	32000	32000	0076128	15 840,15 €
21	213	2158	28840	00502 - DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502	18 415,30 €
21	313	2158	28839	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	3 480,37 €
21	324	2158	31293	0096025 - BATIMENTS CLASSES HISTORIQUES	33000	33000	0096025	855,02 €
21	411	2158	28841	00506 - DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506	6 097,02 €
21	413	2158	31294	00506 - DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506	2 037,84 €
21	422	2158	28838	00504 - DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	33000	33000	00504	32 905,03 €
21	521	2158	28987	00520 - MISE EN ACCESSIBILITE	33000	33000	00520	3 037,81 €
21	64	2158	28920	00504 - DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	33000	33000	00504	6 914,59 €
21	813	2158	35014	0020007 - TOILETTES PUBLIQUES	35000	35000	0020007	90 000,00 €
21	823	2158	17244	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	23 009,16 €
21	95	2158	33745	0019007 - SIGNALÉTIQUE COMMUNICATION CŒUR DE VILLE	10036	10036	0019007	29 040,00 €
		<b>2158</b>	<b>Sous-total de la nature 2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES : 324 674,10 €</b>					
21	312	2161	35138	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	10032	10032	00509	50 000,00 €
		<b>2161</b>	<b>Sous-total de la nature 2161 OEUVRES ET OBJETS D'ART : 50 000,00 €</b>					
21	321	2162	17587	0089032-OUVRAGES	45000	45000	0089032	18 778,40 €
21	322	2162	23694	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	52200	52200	00509	25 600,84 €
21	322	2162	23734	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	52300	52300	00509	11 746,96 €
21	324	2162	34997	0013014A-MUSEE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION	54000	54000	0013014A	36 429,26 €
		<b>2162</b>	<b>Sous-total de la nature 2162 FONDS ANCIENS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES : 92 556,26 €</b>					
21	020	2182	17038	00511-DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	32000	32000	00511	392 743,21 €

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Chap	Fcl	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
<b>2182</b>				<b>Sous-total de la nature 2182 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MATERIEL DE TRANSPORT : 392 743,21 €</b>				
21	020	2183	16576	0089019-BUREAUTIQUE	10100	10100	0089019	196 218,72 €
21	020	2183	31462	009026 - FONDS PLAN CLIMAT	30900	30900	009026	22 288,20 €
21	020	2183	35000	0089019A - DP - BUREAUTIQUE	10100	10100	0089019A	2 484,00 €
21	322	2183	33821	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	42030	42030	00509	4 320,00 €
21	413	2183	29025	00508 - DOMAINE DES SPORTS	10100	10100	00508	3 471,18 €
21	422	2183	29060	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	47030	47030	00509	766,80 €
<b>2183</b>				<b>Sous-total de la nature 2183 AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFO. : 229 548,88 €</b>				
21	020	2184	30258	00510 - DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	32000	32000	00510	19 921,07 €
21	023	2184	20895	009025-CONSEILS CONSULTATIFS D'HABITANTS	47053	47053	009025	29 467,00 €
21	213	2184	23510	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	11 414,98 €
21	251	2184	9630	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	389,26 €
21	312	2184	35084	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	10032	10032	00509	2 080,51 €
21	321	2184	17589	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	45000	45000	00509	19 130,88 €
21	322	2184	23695	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	52200	52200	00509	12 284,40 €
21	322	2184	23735	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	52300	52300	00509	8 000,00 €
21	64	2184	10500	00504-DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	44000	44000	00504	14 580,24 €
<b>2184</b>				<b>Sous-total de la nature 2184 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER : 117 268,34 €</b>				
21	020	2188	15714	00510-DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	20100	20100	00510	50 626,37 €
21	020	2188	17040	00511-DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	32000	32000	00511	54 989,22 €
21	020	2188	35009	0020004 - DOMAINE DU PARC AUTO ET MAT - LOGICIELS	32000	32000	0020004	32 557,97 €
21	023	2188	31368	009025 - CONSEILS CONSULTATIFS D'HABITANTS	47053	47053	009025	643,99 €
21	110	2188	26377	0012018 - VIDEO PROTECTION	10500	10500	0012018	45 500,00 €
21	112	2188	15609	00517-DOMAINE DE LA SECURITE	10500	10500	00517	7 068,00 €
21	211	2188	9627	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	80,80 €
21	212	2188	9628	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	1 332,70 €
21	213	2188	9629	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	2 005,44 €
21	251	2188	26437	0013012 - FONCTIONNEMENT NOUVELLE CUISINE CENTRALE	21100	21100	0013012	15 611,00 €
21	314	2188	17759	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	47048	47048	00509	71 139,00 €
21	321	2188	32442	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	45000	45000	00509	3 825,30 €
21	321	2188	35005	00509A - DP - DOMAINE DE LA CULTURE	45000	45000	00509A	1 466,18 €
21	322	2188	28926	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	54000	54000	00509	372 641,38 €
21	322	2188	31387	0017009 - CITADELLE - AQUARIUM	54000	54000	0017009	45 061,42 €
21	411	2188	15999	00506-DOMAINE DES SPORTS	20300	20300	00506	16 547,40 €
21	412	2188	16000	00506-DOMAINE DES SPORTS	20300	20300	00506	11 640,00 €
21	413	2188	16001	00506-DOMAINE DES SPORTS	20300	20300	00506	32 190,30 €
21	422	2188	17618	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	47030	47030	00509	5 816,00 €
21	64	2188	10501	00504-DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	44000	44000	00504	92 855,46 €
21	813	2188	17332	0087003-BORNES DE PROPRIETE ET DE NETTOIEMENT	35000	35000	0087003	3 255,90 €
21	824	2188	24820	00510-DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	30000	30000	00510	7 370,34 €
21	830	2188	28816	00560-AGENDA 21	10003	10003	00560	3 820,80 €
<b>2188</b>				<b>Sous-total de la nature 2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 879 024,97 €</b>				
<b>21</b>				<b>Sous-total du chapitre 21 : 12 015 063,44 €</b>				
Chap	Fcl	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
23	020	2313	26332	007016A - RESTRUCTURATION ATELIER AUTO	33000	33000	007016A	178 772,68 €
23	020	2313	28844	0015001A - NPRU PLANOISE-MAISON DES SERVICES	33000	33000	0015001A	15 936,36 €
23	020	2313	32857	006032F - RAMGT HDV SUITE INCENDIE	33000	33000	006032F	223 471,19 €
23	025	2313	17121	006045-MAISON DU PEUPLE	33000	33000	006045	57 355,72 €
23	212	2313	27738	00612B - VAITES - EQUIPEMENT SCOLAIRE	33000	33000	00612B	290 239,99 €

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
23	213	2313	24948	0012003-RENOVATION GROUPE SCOLAIRE DURER	33000	33000	0012003	679 235,02 €
23	23	2313	31390	0017010 - CROUS BFC	33000	33000	0017010	10 621,00 €
23	251	2313	35003	0020002-EXTENSION CAPACITE RESTAURATION SCOLAIRE	33000	33000	0020002	216 873,51 €
23	314	2313	27568	0014002 - REFECTION SALLE BATTANT	33000	33000	0014002	10 440,00 €
23	314	2313	32616	0016015 - RODIA-EXTENSION	33000	33000	0016015	14 736,93 €
23	322	2313	17135	004835-REAMENAGEMENT MUSEE BEAUX ARTS - FACADES	33000	33000	004835	11 567,65 €
23	322	2313	35103	0020003 - CITADELLE-PARC ZOOLOGIQUE	54000	54000	0020003	7 067,13 €
23	324	2313	20764	006044L-VAUBAN - RENOVATION REMPARTS GARE D'EAU	33000	33000	006044L	3 317,21 €
23	324	2313	26446	006044 - MISE EN VALEUR ET CONSERVATION PATRIMOINE VAUB	33000	33000	006044	670,00 €
23	324	2313	32446	0013014A - MUSEE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION :	33000	33000	0013014A	523 612,45 €
23	324	2313	32448	0018003A - VAUBAN - CITADELLE MAGASIN A POWDRE FRONT SAI	33000	33000	0018003A	7 783,98 €
23	324	2313	32449	0018003B - VAUBAN - REMPARTS DES GLACIS	33000	33000	0018003B	16 929,59 €
23	324	2313	32450	0018003C - VAUBAN - RIVE GAUCHE COURTIME SAINT PAUL	33000	33000	0018003C	9 120,95 €
23	324	2313	32647	0018003E - VAUBAN - RIVE GAUCHE - QUAI VAUBAN	33000	33000	0018003E	537 829,50 €
23	324	2313	32648	0018003F - VAUBAN - CITADELLE - DEMI LUNE 81	33000	33000	0018003F	505 033,00 €
23	324	2313	32649	0018003G - VAUBAN - CITADELLE - ESCARPE 80	33000	33000	0018003G	11 772,13 €
23	324	2313	32650	0018003H - VAUBAN - CITADELLE - ESCARPE 88	33000	33000	0018003H	433 117,96 €
23	324	2313	32651	0018003I - VAUBAN - CITADELLE - ESCALIER MUSEE COMTOIS	33000	33000	0018003I	3 313,02 €
23	324	2313	33749	0019011 - EGLISE SAINT PIERRE - RESTAURATION	33000	33000	0019011	123 208,94 €
23	324	2313	33750	0019012 - EGLISE SAINT FRANCOIS XAVIER - RESTAURATION	33000	33000	0019012	179 382,00 €
23	324	2313	35018	0018003J - VAUBAN - CITADELLE - ESCARPEMENT COTE RIVOTT	33000	33000	0018003J	105 857,00 €
23	324	2313	35019	0018003K - VAUBAN - BASTION ARCHEVEQUE	33000	33000	0018003K	204 404,98 €
23	324	2313	35020	0018003L - VAUBAN - TOUR NOTRE DAME	33000	33000	0018003L	1 420,33 €
23	324	2313	35021	0018003M - VAUBAN - CHEMIN COUVERT FRONT BATTANT	33000	33000	0018003M	4 412,72 €
23	324	2313	35022	0018003N - VAUBAN - BASTION BATTANT	33000	33000	0018003N	53 137,48 €
23	413	2313	24949	0012006-RENOVATION PISCINE CHALEZEULE	33000	33000	0012006	359 886,22 €
23	413	2313	33830	0012006 - RENOVATION PISCINE CHALEZEULE	30300	30300	0012006	420,00 €
23	414	2313	19266	007713-REFECTION COMPLEXE SPORTIF ROSEMONT	33000	33000	007713	687 105,22 €
23	422	2313	22278	007038B-POLE DES TILLEULS - REHABILITATION	33000	33000	007038B	51 340,96 €
23	422	2313	32441	0018002 - POLE DES TILLEULS - BATIMENT SUD	33000	33000	0018002	282 624,36 €
23	422	2313	32524	0018007 - MQ GRETTE-BUTTE - SINISTRE	33000	33000	0018007	43 240,70 €
23	824	2313	20639	006015-PARKING PASTEUR	30100	30100	006015	11 029,00 €
23	824	2313	20772	008018-RESTAURATION QUAI STRASBOURG	33000	33000	008018	6 880,66 €
23	824	2313	26430	0012005 - PROTECTION CRUES TRAVAUX BERGES	33000	33000	0012005	1 874,85 €
23	824	2313	26439	0095010A - PRES DE VAUX DEMOLITION RHODIA	30300	30300	0095010A	377 484,56 €
23	824	2313	31378	0013015 - SECTEUR SAINT FERJEU / PELOUSE : AMENAGEMENT	33000	33000	0013015	49 771,20 €
23	824	2313	32516	0095010B - PRES DE VAUX-ARCHIVES MUNICIPALES	33000	33000	0095010B	139 845,14 €
23	824	2313	32643	0095010C - AMENAGEMENT SECTEUR DES PRES DE VAUX - RELC	33000	33000	0095010C	679 271,24 €
23	824	2313	34995	00150011 - NPRU PLANOISE - AMENAGEMENTS D'ENSEMBLE	30300	30300	00150011	394 629,71 €
23	824	2313	34996	0019025A-GRETTE-AMENAGEMENTS HORS NPRU	30300	30300	0019025A	30 963,24 €
23	824	2313	35002	0020001-OPAH RU-ACQUISITIONS RESTAURATIONS IMMOBILIERE	10012	10012	0020001	118 000,00 €
23	824	2313	35136	0020011 - PASSERELLE PRES DE VAUX JABISSE	35000	35000	0020011	50 000,00 €
		<b>2313</b>		<b>Sous-total de la nature 2313 IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS : 7 725 007,46 €</b>				
23	824	2315	16875	004813-OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT D'URBANISME	30300	30300	004813	68 773,80 €
23	824	2315	30277	00612A - VAITES - AMGT - NOUE	30300	30300	00612A	455 692,95 €
23	824	2315	32575	004813A - ACCOMPAGNEMENT URBANISME OLOF PALME	30300	30300	004813A	7 969,26 €
		<b>2315</b>		<b>Sous-total de la nature 2315 IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES : 532 436,01 €</b>				
<b>23</b>				<b>Sous-total du chapitre 23 : 8 257 443,47 €</b>				

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation	Libellé	Service			Montant voté
						Gest.	Util.	Opération	
27	01	27636	31477		CREANCES SUR CCAS ET CAISSE DES ECOLES	21100	21100		150 000,00 €
		27636				Sous-total de la nature 27636 CREANCES SUR CCAS ET CAISSE DES ECOLES : 150 000,00 €			
27						Sous-total du chapitre 27 : 150 000,00 €			
Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation	Libellé	Service			Montant voté
45811	23	4581	33922		006008 - JARDIN BOTANIQUE	33000	33000	006008	1 226 237,53 €
		4581				Sous-total de la nature 4581 Opération sous mandat : 1 226 237,53 €			
45811						Sous-total du chapitre 45811 : 1 226 237,53 €			
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT</b>									<b>23 249 537,18 €</b>



Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sons	RECETTE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Service			Montant voté	
					Gest.	Util.	Opération		
13	020	1321	32603	006032F - RAMGT HDV SUITE INCENDIE	33000	33000	006032F	70 748,96 €	
13	23	1321	32535	0017010 - CROUS BFC	33000	33000	0017010	77 821,44 €	
13	322	1321	33950	0017009 - CITADELLE AQUARIUM	54000	54000	0017009	1 000,00 €	
		1321	<i>total de la nature 1321 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - ETAT ET ETABL. NATIONAUX : 149 370,40 €</i>						
13	322	1322	25022	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	52200	52200	00509	46 392,00 €	
		1322	<i>Sous-total de la nature 1322 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - REGIONS : 46 392,00 €</i>						
13	324	13251	29032	006044 - MISE EN VALEUR ET CONSERVATION PATRIMOINE VAUB	33000	33000	006044	205 100,00 €	
		13251	<i>total de la nature 13251 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - GFP DE RATTACHEMENT : 205 100,00 €</i>						
13	322	1328	27686	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	52200	52200	00509	20 000,00 €	
13	422	1328	32631	007038B - POLE DES TILLEULS REHABILITATION	33000	33000	007038B	19 513,54 €	
		1328	<i>Sous-total de la nature 1328 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES : 39 513,54 €</i>						
13	<i>Sous-total du chapitre 13 : 440 375,94 €</i>								
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Service			Montant voté	
					Gest.	Util.	Opération		
27	01	275	35044	00510 - DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	10042	10042	00510	820,00 €	
		275	<i>Sous-total de la nature 275 AUTRES IMMO. FINANCIERES - DEPOTS ET CAUTIONNEMENT VERSES : 820,00 €</i>						
27	01	27636	31478	CREANCES SUR CCAS ET CAISSE DES ECOLES	21100	21100		150 000,00 €	
		27636	<i>Sous-total de la nature 27636 CREANCES SUR CCAS ET CAISSE DES ECOLES : 150 000,00 €</i>						
27	<i>Sous-total du chapitre 27 : 150 820,00 €</i>								
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN INVESTISSEMENT</b>								<b>591 195,94 €</b>	

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET FORETS
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation	Libellé	Service			Montant voté
						Gest.	Util.	Opération	
21		2128	7289	00F514-DOMAINES DES FORETS COMMUNALES		34000	34000	00F514	50 851,10 €
		2128		<i>Sous-total de la nature 2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS : 50 851,10 €</i>					
21		21318	7290	00F514-DOMAINES DES FORETS COMMUNALES		34000	34000	00F514	20 062,08 €
		21318		<i>Sous-total de la nature 21318 CONSTRUCTIONS - AUTRES BATIMENTS PUBLICS : 20 062,08 €</i>					
21		2151	7291	00F514-DOMAINES DES FORETS COMMUNALES		34000	34000	00F514	53 657,85 €
		2151		<i>Sous-total de la nature 2151 RESEAUX DE VOIRIE : 53 657,85 €</i>					
21		2158	7293	00F514-DOMAINES DES FORETS COMMUNALES		34000	34000	00F514	3 973,64 €
		2158		<i>Sous-total de la nature 2158 AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES : 3 973,64 €</i>					
21		2182	14357	00F514-DOMAINES DES FORETS COMMUNALES		34000	34000	00F514	25 335,48 €
		2182		<i>Sous-total de la nature 2182 IMMOB. CORPO. - MAT. DE TRANSPORT : 25 335,48 €</i>					
21				<i>Sous-total du chapitre 21 : 153 880,15 €</i>					
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT</b>									<b>153 880,15 €</b>

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

<b>Collectivité</b>	VILLE DE BESANCON
<b>Exercice budgétaire</b>	2021
<b>Budget</b>	BUDGET ZA THOMAS EDISON
<b>Section</b>	FONCTIONNEMENT
<b>Sens</b>	RECETTE

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation	Libelle	Service			Montant voté
						Gest.	Util.	Opération	
70		7015	6040		VENTES DE TERRAINS AMENAGES	30100	30100		101 213,18 €
		7015				<i>Sous-total de la nature 7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES :</i>			101 213,18 €
70						<i>Sous-total du chapitre 70 :</i>			101 213,18 €
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN FONCTIONNEMENT</b>									<b>101 213,18 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET ARCHEOLOGIE PREVENTIVE
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020</b>
---

Chap.	Fct.	Nature	n° LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
21		2182	4145	00AR509-DOMAINE DE LA CULTURE	42020	42020	00AR509	24 657,05 €
		2182			<i>Sous-total de la nature 2182 MATERIEL DE TRANSPORT :</i>			24 657,05 €
21					<i>Sous-total du chapitre 21 :</i>			24 657,05 €
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT</b>								<b>24 657,05 €</b>



Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET ZA MADELEINE BRES
Section	FONCTIONNEMENT
Sens	RECETTE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Chap	Fct	Nature	n° LC	Imputation Libelle	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
70		7015	1002	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	30100	30100		210 477,75 €
		7015			Sous-total de la nature 7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES :			210 477,75 €
70					Sous-total du chapitre 70 :			210 477,75 €
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN FONCTIONNEMENT</b>								<b>210 477,75 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET LOT MONTARMOTS
Section	FONCTIONNEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation	Libellé	Service			Montant voté
						Gest.	Util.	Opération	
011		6045	3		ACHATS ETUDES, PREST.SCES (TERRAINS A AM	30300	30300		34 300,00 €
		6045			<i>Sous-total de la nature 6045 ACHATS ETUDES, PREST.SCES (TERRAINS A AM : 34 300,00 €</i>				
011		605	4		ACHAT MATERIEL, EQUIPEMENTS.ET TRAVAUX	30300	30300		90 037,54 €
		605			<i>Sous-total de la nature 605 ACHAT MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX : 90 037,54 €</i>				
011		608	5		FRAIS ACCESSOIRES SUR TERR.EN COURS AMEN	30300	30300		29 584,83 €
		608			<i>Sous-total de la nature 608 FRAIS ACCESSOIRES SUR TERR.EN COURS AMEN : 29 584,83 €</i>				
011					<i>Sous-total du chapitre 011 : 153 922,37 €</i>				
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN FONCTIONNEMENT</b>									<b>153 922,37 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2021
Budget	BUDGET LOT MONTARMOTS
Section	FONCTIONNEMENT
Sens	RECETTE

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 020**

Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Imputation			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
70		7015	1	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	30100	30100		329 960,00 €
		7015			<i>Sous-total de la nature 7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES : 329 960,00 €</i>			
70					<i>Sous-total du chapitre 70 : 329 960,00 €</i>			
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN FONCTIONNEMENT</b>								<b>329 960,00 €</b>

RECAPITULATIF DES DEPENSES RESTANT A REALISER  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020

INTITULE		MONTANT
BUDGET PRINCIPAL	INVESTISSEMENT .....	23 249 537,18
BUDGET FORETS	INVESTISSEMENT .....	153 880,15
BUDGET ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	INVESTISSEMENT .....	24 657,05
<b>Sous-total INVESTISSEMENT</b>		<b>23 428 074,38</b>
ZONE LOTISSEMENT MONTARMOTS	FONCTIONNEMENT .....	153 922,37
<b>Sous-total FONCTIONNEMENT</b>		<b>153 922,37</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>23 581 996,75</b>

Besançon, le  
Madame la Maire,

12 JAN. 2021

Anne VIGNOT

Monsieur le Chef de Service Comptable,

Thierry COLLANGE

Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE



RECAPITULATIF DES RECETTES RESTANT A REALISER  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020

INTITULE	MONTANT
BUDGET PRINCIPAL	
INVESTISSEMENT .....	591 195,94
<b>Sous-total INVESTISSEMENT</b>	<b>591 195,94</b>
ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON	
FONCTIONNEMENT .....	101 213,18
ZONE D'ACTIVITES MADELEINE BRES	
FONCTIONNEMENT .....	210 477,75
ZONE LOTISSEMENT MONTARMOTS	
FONCTIONNEMENT .....	329 960,00
<b>Sous-total FONCTIONNEMENT</b>	<b>641 650,93</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 232 846,87</b>

Besançon, le **12 JAN. 2021**  
Madame la Maire,



Anne VIGNOT

Monsieur le Chef de Service Comptable,

Thierry COLLANGE



Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand-Besançon  
Thierry COLLANGE

REPRISE ANTICIPEE  
DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

REPRISE ANTICIPEE (3) (le compte administratif n'a pas été voté) Délibération du 31/03/2021	
<b>Résultat de fonctionnement 2020</b>	
A/ <u>Résultat estimé de l'exercice</u> (voir tableau ci-joint)	6 813,40
B/ <u>Résultats antérieurs reportés</u> (compte 002)	0,00
<b>C/ Résultat à affecter</b> <b>= A+B (hors restes à réaliser)</b>	6 813,40
<b>Investissement</b>	
D/ <u>Solde d'exécution d'investissement 2020</u> D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	17 843,65
E/ <u>Solde des restes à réaliser</u> <u>d'investissement 2020 (4)</u> Besoin de financement Excédent de financement (1)	24 657,05
<b>Déficit d'investissement F=D-E</b>	<b>-6 813,40</b>
<b>REPRISE ANTICIPEE =C=G+H+I</b>	<b>24 657,05</b>
1) <b>Prévision en R001 en investissement</b> <b>G = couverture partielle du besoin de</b> <b>financement (E)</b>	<b>17 843,65</b>
2) <b>Prévision en R1068 en investissement</b> <b>H = couverture du déficit d'investissement (F)</b>	<b>6 813,40</b>
3) <b>I = Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	<b>0,00</b>



Etabli le 11 février 2021  
La Maire,

A. VIGNOT  
Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole

Certifié exact  
Besançon le 15/3/21  
Le Chef de Service Comptable,

T. COLLANGE  
Le Chef de Service Comptable  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE

(1) Indiquer l'origine : emprunt : .....€, subvention : .....€ ou autofinancement : .....€

(2) Eventuellement, pour la part excédent la couverture du besoin de financement de la section d'investissement

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14, (Vol. I, Tome II, titre 3, Chapitre 5, §5).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.  
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

VILLE DE BESANCON

**BUDGET ANNEXE ARCHEOLOGIE PREVENTIVE - EXECUTION DU BUDGET 2020**

	RESULTAT DE L'EXERCICE	
	Dépenses	Recettes
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>301 912,77</b>	<b>326 569,82</b>
Fonctionnement	273 751,03	280 564,43
Investissement	28 161,74	15 136,04
<b>002 Résultat reporté N-1</b>		
<b>001 Solde d'investissement N-1</b>		<b>30 869,35</b>

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

**DEPENSES**

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
011	Charges à caractère général	74 687,00	55 696,42	
012	Charges de personnel et frais assimilés	232 250,00	203 044,16	
014	Atténuation de produits			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement	8 749,00		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 011,00	15 010,45	
65	Autres charges de gestion courante	100,00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	99,00		
<b>TOTAL</b>		<b>330 896,00</b>	<b>273 751,03</b>	

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ARCHEOLOGIE PREVENTIVE - EXECUTION DU BUDGET 2020

RESTES A REALISER		RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
Dépenses	Recettes	Solde (B)*	EXCEDENT
24 657,05		-24 657,05	0,00
			6 813,40
-24 657,05		-24 657,05	-6 813,40

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
002	Résultat de fonctionnement reporté			
013	Atténuations de charges	100,00		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
70	Produits des sces, du domaine et vtes diverses	93 000,00	144 922,00	
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	237 696,00	135 642,43	
75	Autres produits de gestion courante	100,00		
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
<b>TOTAL</b>		<b>330 896,00</b>	<b>280 564,43</b>	

T  
F  
I



VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ARCHEOLOGIE PREVENTIVE - EXECUTION DU BUDGET 2020

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'investissement N-1			
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	4 000,00	99,00	
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées	55 625,35	28 062,74	24 657,05
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
26	Part. et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>		<b>59 625,35</b>	<b>28 161,74</b>	<b>24 657,05</b>



**BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON  
BUDGET PRIMITIF 2021**

ANNEXE B-3

**REPRISE ANTICIPEE  
DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020**

<b>REPRISE ANTICIPEE (3)</b> <b>(le compte administratif n'a pas été voté)</b> <b>Délibération du 31/03/2021</b>	
<b>Résultat de fonctionnement 2020</b>	
<u>A/ Résultat estimé de l'exercice</u> (voir tableau ci-joint)	0,00
<u>B/ Résultats antérieurs reportés</u> (compte 002)	0,00
<b>C/ Résultat à affecter</b> <b>= A+B (hors restes à réaliser)</b>	0,00
<b>Investissement</b>	
<u>D/ Solde d'exécution d'investissement 2020</u> D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-101 213,18
<u>E/ Solde des restes à réaliser</u> <u>d'investissement 2020 (4)</u> Besoin de financement Excédent de financement (1)	
<u>E/ Solde des restes à réaliser</u> <u>de fonctionnement 2020 (4)</u> Besoin de financement Excédent de financement (1)	101 213,18

La section d'investissement fait apparaître au 31 décembre 2020 un besoin d'autofinancement de 101 213,18 €. Ce résultat déficitaire généré par la comptabilité de stock résulte d'un décalage entre la réalisation des dépenses de fonctionnement (aménagement de la zone) et celle des recettes (ventes de terrains). Les restes à réaliser en fonctionnement viennent en couverture du déficit d'investissement.

Etabli le 11 février 2021  
La Maire,



A. VIGNOT  
Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole

Certifié exact  
Besançon le 14/03/21  
Le Chef de Service Comptable,

Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
T. COLLIARD  
Thierry COLLANGE

- (1) Indiquer l'origine : emprunt :.....€, subvention :.....€ ou autofinancement :.....€  
 (2) Eventuellement, pour la part excédent la couverture du besoin de financement de la section d'investissement  
 (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14, (Vol. I, Tome II, titre 3, Chapitre 5, §5).  
 (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.  
 (5) En ce cas , il n'y a pas d'affectation.

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON - EXECUTION DU BUDGET 2020

	RESULTAT DE L'EXERCICE	
	Dépenses	Résultat ou solde (A)*
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	101 213,18	-101 213,18
Fonctionnement		
Investissement		
002 Résultat reporté N-1		
001 Solde d'investissement N-1	101 213,18	-101 213,18

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
<b>TOTAL</b>		101 213,18		



VILLE DE BESANCON

**BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON - EXECUTION DU BUDGET 2020**

RESTES A REALISER		RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
Dépenses	Recettes	Solde (B)*	EXCEDENT DEFICIT
	101 213,18	101 213,18	
	101 213,18	101 213,18	
			-101 213,18

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

**RECETTES**

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
002	Résultat de fonctionnement reporté			
013	Atténuations de charges			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
70	Produits des sces, du domaine et vtes diverses	101 213,18		101 213,18
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
<b>TOTAL</b>		<b>101 213,18</b>		<b>101 213,18</b>

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON - EXECUTION DU BUDGET 2020

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'investissement N-1	101 213,18	101 213,18	
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
26	Part. et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>		<b>101 213,18</b>	<b>101 213,18</b>	

## RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'exécution N-1			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 213,18		
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>		<b>101 213,18</b>		

Certifié exact

Besançon le 15/12/21  
Le Chef de Service Comptable,

Etabli le 11 février 2021

La Maire,



A. VIGNOT

Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon MétropoleLe Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE

T. COLLANGE

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES MADELEINE BRES  
BUDGET PRIMITIF 2021

REPRISE ANTICIPEE  
DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

REPRISE ANTICIPEE (3) (le compte administratif n'a pas été voté) Délibération du 31/03/2021	
<b>Résultat de fonctionnement 2020</b>	
A/ <u>Résultat estimé de l'exercice</u> (voir tableau ci-joint)	0,00
B/ <u>Résultats antérieurs reportés</u> (compte 002)	0,00
<b>C/ Résultat à affecter</b> <b>= A+B (hors restes à réaliser)</b>	0,00
<b>Investissement</b>	
D/ <u>Solde d'exécution d'investissement 2020</u> D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-210 477,75
E/ <u>Solde des restes à réaliser d'investissement 2020 (4)</u> Besoin de financement Excédent de financement (1)	
E/ <u>Solde des restes à réaliser de fonctionnement 2020 (4)</u> Besoin de financement Excédent de financement (1)	210 477,75

La section d'investissement fait apparaître au 31 décembre 2020 un besoin d'autofinancement de 210 477,75 €. Ce résultat déficitaire généré par la comptabilité de stock résulte d'un décalage entre la réalisation des dépenses de fonctionnement (aménagement de la zone) et celle des recettes (ventes de terrains). Les restes à réaliser en fonctionnement viennent en couverture du déficit d'investissement.



Etabli le 11 février 2021  
La Maire,

A. VIGNOT  
Président de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole

Certifié exact  
Besançon le 15/3/21  
Le Chef de Service Comptable,

Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE

- (1) Indiquer l'origine : emprunt .....€, subvention .....€ ou autofinancement .....€
- (2) Eventuellement, pour la part excédent la couverture du besoin de financement de la section d'investissement
- (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14, (Vol. I, Tome II, titre 3, Chapitre 5, §5).
- (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.
- (5) En ce cas , il n'y a pas d'affectation.



VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES MADELEINE BRES - EXECUTION DU BUDGET 2020

	RESULTAT DE L'EXERCICE	
	Dépenses	Résultat ou solde (A)*
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>210 477,75</b>	<b>-210 477,75</b>
Fonctionnement		
Investissement		
002 Résultat reporté N-1		
001 Solde d'investissement N-1	210 477,75	-210 477,75

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
<b>TOTAL</b>		<b>210 477,75</b>		

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES MADELEINE BRES - EXECUTION DU BUDGET 2020

RESTES A REALISER		RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
Dépenses	Recettes	Solde (B)*	EXCEDENT
	210 477,75	210 477,75	
	210 477,75	210 477,75	210 477,75
			-210 477,75

T  
F  
I

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
002	Résultat de fonctionnement reporté			
013	Atténuations de charges			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
70	Produits des sces, du domaine et vtes diverses	210 477,75		210 477,75
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
<b>TOTAL</b>		<b>210 477,75</b>		<b>210 477,75</b>

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES MADELEINE BRES - EXECUTION DU BUDGET 2020

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'investissement N-1	210 477,75	210 477,75	
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
26	Part. et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>		<b>210 477,75</b>	<b>210 477,75</b>	

RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'exécution N-1			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	210 477,75		
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>		<b>210 477,75</b>		

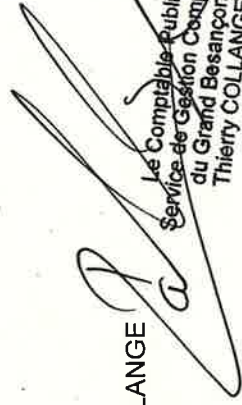
Certifié exact  
Besançon le 15/01/21  
Le Chef de Service Comptable,

Etabli le 11 février 2021  
La Maire.



A. VIGNOT  
Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole

T. COLLANGE



Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE



**BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MONTARMOTS  
BUDGET PRIMITIF 2021**

ANNEXE B-5

**REPRISE ANTICIPEE  
DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020**

<b>REPRISE ANTICIPEE (3)</b> <b>(le compte administratif n'a pas été voté)</b> <b>Délibération du 31/03/2021</b>	
<b>Résultat de fonctionnement 2020</b>	
<u>A/ Résultat estimé de l'exercice</u> (voir tableau ci-joint)	0,00
<u>B/ Résultats antérieurs reportés</u> (compte 002)	0,00
<b>C/ Résultat à affecter</b> <b>= A+B (hors restes à réaliser)</b>	0,00
<b>Investissement</b>	
<u>D/ Solde d'exécution d'investissement 2020</u> D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-176 037,63
<u>E/ Solde des restes à réaliser</u> <u>d'investissement 2020 (4)</u> Besoin de financement Excédent de financement (1)	
<u>E/ Solde des restes à réaliser</u> <u>de fonctionnement 2020 (4)</u> Besoin de financement Excédent de financement (1)	176 037,63

La section d'investissement fait apparaître au 31 décembre 2020 un besoin d'autofinancement de 176 037,63 €. Ce résultat déficitaire généré par la comptabilité de stock résulte d'un décalage entre la réalisation des dépenses de fonctionnement (aménagement de la zone) et celle des recettes (ventes de terrains). Les restes à réaliser en fonctionnement viennent en couverture du déficit d'investissement.

Etabli le 11 février 2021  
La Maire,



A. VIGNOT  
Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon Métropole

Certifié exact  
Besançon le 15/03/21  
Le Chef de Service Comptable,

Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE

T. COLLANGE

- (1) Indiquer l'origine : emprunt .....€, subvention .....€ ou autofinancement .....€  
 (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement  
 (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14, (Vol. I, Tome II, titre 3, Chapitre 5, §5).  
 (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.  
 (5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MONTARMOTS - EXECUTION DU BUDGET 2020

	RESULTAT DE L'EXERCICE	
	Dépenses	Résultat ou solde (A)*
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>500 467,76</b>	<b>-176 037,63</b>
Fonctionnement	175 230,13	
Investissement	26 030,13	123 169,87
002 Résultat reporté N-1		
001 Solde d'investissement N-1	299 207,50	-299 207,50

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
011	Charges à caractère général	179 952,50	26 030,13	153 922,37
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		149 200,00	
65	Autres charges de gestion courante	479 160,00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
<b>TOTAL</b>		<b>659 112,50</b>	<b>175 230,13</b>	<b>153 922,37</b>

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MONTARMOTS - EXECUTION DU BUDGET 2020

RESTES A REALISER		RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
Dépenses	Recettes	Solde (B)*	EXCEDENT
153 922,37	329 960,00	176 037,63	
153 922,37	329 960,00	176 037,63	176 037,63
			-176 037,63

T  
F  
I

\*Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses)

RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
002	Résultat de fonctionnement reporté			
013	Atténuations de charges	179 952,50	26 030,13	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		149 200,00	
70	Produits des sces, du domaine et vtes diverses	479 160,00		329 960,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
<b>TOTAL</b>		<b>659 112,50</b>	<b>175 230,13</b>	<b>329 960,00</b>

VILLE DE BESANCON

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MONTARMOTS - EXECUTION DU BUDGET 2020

DEPENSES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'investissement N-1	299 207,50	299 207,50	
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		26 030,13	
041	Opérations patrimoniales	179 952,50		
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
26	Part. et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>		<b>479 160,00</b>	<b>325 237,63</b>	



## RECETTES

Chap./Articles	Libellé	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
001	Solde d'exécution N-1			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	479 160,00	149 200,00	
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>		<b>479 160,00</b>	<b>149 200,00</b>	

Certifié exact

Besançon le 15/13/21  
Le Chef de Service Comptable,

Etabli le 11 février 2021

La Maire,

A. VIGNOT  
Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Besançon MétropoleT. COLLANGE  
Le Comptable Public  
Service de Gestion Comptable  
du Grand Besançon  
Thierry COLLANGE

## **Mode de calcul des contributions des budgets annexes au budget principal et entre budgets annexes**

### **1 - Services publics administratifs**

Il s'agit des contributions des deux budgets annexes dont l'équilibre est assuré par une subvention du budget principal.

Pour le budget Forêts, par souci de simplification, la contribution est fixe et ne prend en compte qu'une estimation des prestations directes effectuées par les services municipaux.

Pour le budget Archéologie préventive, la contribution est actualisée chaque année suivant des éléments tirés notamment de la comptabilité analytique de la Ville.

#### *\* Service Forêts*

- prestations comptables, informatiques, financières et gestion du personnel (charges administratives) : 26 %
- entretien véhicules notamment et mise à disposition de chauffeurs (charges techniques) : 74 %.

#### *\* Service Archéologie préventive*

- prestations administratives et financières : 38 %
- charges générales et services centraux : 52 %
- prestations techniques : 10 %

**ANNEXE D**

**Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles des budgets de la Ville de Besançon.**

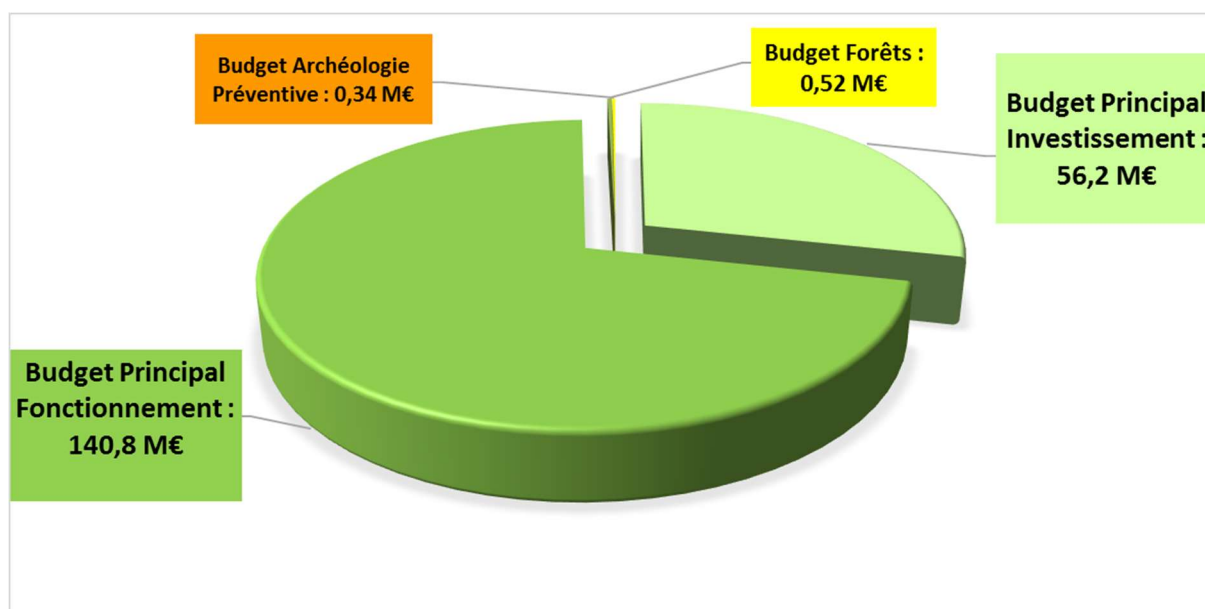
*L'article 107 de la loi NOTRe a modifié les articles L. 2313-1, L. 3313-1 et L. 4313.1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes. Dans les communes et leurs établissements publics, les départements, les régions et les métropoles, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est annexée dorénavant au budget et au compte administratif. La forme et le contenu de cette note de présentation brève et synthétique restent à l'appréciation des collectivités locales.*

**LE BUDGET 2021 DE LA VILLE DE BESANCON**

**Le budget général compte six budgets, un budget principal et cinq budgets annexes (Forêts, Archéologie Préventive, 2 zones d'activités et 1 budget de lotissement).**

Le budget général 2021, tous mouvements confondus, s'équilibre à hauteur de 275,1 M€, dont 180,2 M€ pour le fonctionnement et 94,9 M€ pour l'investissement. Le budget principal s'élève à 272,5 M€ (+ 4,1 M€ par rapport à 2020), soit près de 99 % du budget général, les budgets annexes représentant 2,6 M€ (- 0,7 M€ par rapport à 2020).

**En mouvements réels uniquement, les dépenses du budget général 2021 s'élèvent à 197,9 M€ (hors mouvements de reprise et de gestion active de la dette).**



**Le budget principal 2021 s'équilibre en mouvements réels toutes sections confondues à 225,6 M€.**

**Hors mouvements de reprise (23,2 M€) et gestion active de la dette (5,4 M€), les propositions nouvelles du budget principal 2021 se montent à 197 M€ en évolution de + 3 % par rapport au BP 2020.**

Pour rappel, le budget 2020 avait été voté en juillet 2020 et intégrait à ce titre de premiers impacts de la crise sanitaire. L'impact de cette crise sur le budget de la Ville est estimé à 7,5 M€ en 2020 et de l'ordre de 2 M€ en 2021.

**Le Budget 2021 est caractérisé par :**

- **Une stabilité des taux de fiscalité (comme depuis 2011 et même 2009 pour la taxe d'habitation) :** en 2021, la Ville perd la taxe d'habitation sur les résidences principales dans le cadre de la réforme fiscale et ne percevra plus que la taxe foncière (issue notamment du transfert de la part départementale avec une compensation de la différence) sur le bâti et le non-bâti.
- **une hausse de 10 M€ du budget consacré à l'investissement par rapport à la trajectoire initiale, soit un montant de dépenses d'équipement de 42,2 M€ au budget principal.**

La faisabilité de ces engagements se fait dans le respect des équilibres de long terme, en accompagnement d'une maîtrise maintenue des dépenses de fonctionnement, dans un souci de contenir nos charges, énergétiques notamment, et d'une intégration du coût global dans nos choix de politiques publiques. Cela a été vérifié, notamment s'agissant de la maîtrise de l'endettement, dans le cadre d'une prospective pluriannuelle intégrant le fonctionnement et l'investissement, et qui constitue un cadre pour la stratégie financière.

L'augmentation de l'investissement est compatible avec le maintien d'une situation financière saine sur le mandat, et ce, malgré les impacts de la crise : elle sera financée en partie par l'emprunt, ce qui est possible et absorbable compte tenu d'un endettement modéré à l'heure actuelle. La Ville a en effet fin 2020 une capacité de désendettement de 4,1 ans fin 2020 (contre 4,7 ans pour la moyenne des villes de même taille).

**Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 140,8 M€ contre 142 M€ au BP 2020 :** elles évoluent de -0,8 % de BP à BP. A périmètre constant (hors impacts de la crise sanitaire), elles évoluent de 1,1 %.

Le poste charges de personnel représente 52 % des dépenses réelles de fonctionnement pour s'établir à 73,5 M€.

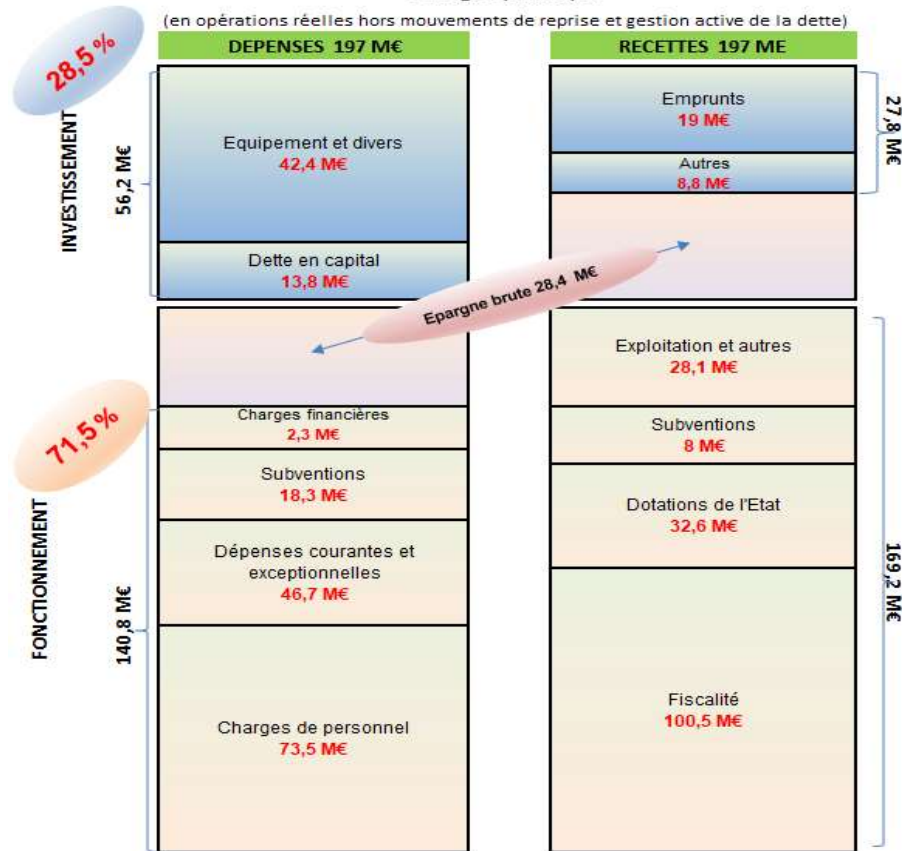
**Les recettes de fonctionnement quant à elles s'élèvent à 169,2 M€ contre 165,1 M€ au BP 2020 :** elles sont en évolution de 2,5 % de BP à BP (+ 1,3 % à périmètre retraité), avec des taux de fiscalité stables et des dotations de l'Etat en hausse de 0,5 M€.

L'épargne brute (différence entre les recettes et dépenses de fonctionnement) s'établit à 28,4 M€, soit le même niveau que le BP 2019.

La prévision de recours à l'emprunt s'établit à 19 M€ pour 2020 : l'emprunt sera calibré comme chaque année en fonction du niveau des réalisations effectives en investissement.



**Les grands équilibres du Budget Primitif 2021**  
Budget principal



## LES ANNEXES BUDGETAIRES

Les documents budgétaires des différents budgets de la Ville sont assortis des annexes suivantes :

➤ **Les données synthétiques sur la situation financière de la commune.**

Plus communément appelé ratios et au nombre de 10, les données synthétiques sont calculées pour la Ville par rapport aux crédits prévus au Budget Primitif 2021 et par rapport à la population totale 2018 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (120 032 habitants)

Ces ratios font l'objet d'une comparaison avec la moyenne de 34 villes de plus de 100 000 à 300 000 habitants de la métropole (source FSL : Budget primitif 2020). Il convient de souligner que ces données, en plus d'être décalées d'une année, ne tiennent pas compte des contextes différents (mode de gestion, population, service rendu...).

➤ **Les différents états de la dette**

Les états A2-1 (détail des crédits de trésorerie), A2-2 (répartition par nature de dette) et A2-4 (typologie de la répartition de l'encours) retracent pour chacun des budgets de la Ville concernés les informations relatives à la dette, afin de mieux appréhender la nature de la dette de cette dernière dans le contexte actuel (différents objets de financement d'un emprunt, gestion active de la dette, recours à des lignes de trésorerie ...). **L'intégralité de la dette de la Ville est sécurisée (classement en 1 A de la charte Gissler). La Ville ne détient que des contrats à taux fixes ou à taux variables simples classés parmi les moins risqués de la double échelle de cotation de la charte Gissler.**

Les encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2021 s'établissent comme suit :

. Budget principal : 106 889 531,24 €

. Budget Forêts : 3 613,99 €

La Ville s'est désendettée en 2020 de 3,3 M€.

➤ **Les méthodes utilisées pour les amortissements**

La procédure d'amortissement est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants. L'état indique pour chaque budget les procédures d'amortissement utilisées, les catégories de biens amortis et les délibérations relatives aux amortissements de certains biens.

Les subventions d'équipement versées et l'attribution de compensation due à Grand Besançon Métropole (dépenses du compte 204) sont amorties selon des durées d'amortissement fixées. Depuis la loi de Finances rectificative pour l'année 2015, la **neutralisation des amortissements des subventions d'équipement** est rendue possible par une opération d'ordre budgétaire. **Cette option retenue sur les exercices précédents par la Ville au titre du budget principal est reconduite pour 2021.**

➤ **L'équilibre des opérations financières en dépenses et en recettes**

Ces deux états ont pour objet de retracer les informations relatives à l'équilibre des opérations financières. Ils permettent de vérifier que les conditions d'équilibre, concernant le remboursement du capital de l'annuité des emprunts par des ressources propres, sont remplies.

➤ **Détail des opérations pour compte de tiers**

Cet état a pour objet de retracer les dépenses et les recettes relatives aux opérations pour comptes de tiers, notamment sous mandat (nature 45...).

➤ **L'état des emprunts garantis par la collectivité**

Cet état permet de connaître les personnes, publiques ou privées, bénéficiant d'une garantie d'emprunt par la Ville de Besançon ainsi que les caractéristiques des emprunts concernés. La garantie d'emprunt intervient dans le cadre des compétences de la collectivité. Les garanties d'emprunt accordées aux personnes de droit privé doivent respecter les règles prudentielles prévues à l'article L. 2251-1 du CGCT.

L'encours de dette garantie au 1<sup>er</sup> janvier 2021 s'élève à 69 480 959,98 €. Le ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt s'établit à 11,44 %, bien en deçà du taux plafond fixé (50 % des recettes réelles de fonctionnement). A cette note de présentation est joint l'échéancier d'amortissement des emprunts garantis.

➤ **Les états des autres engagements donnés et des engagements reçus**

Ces différents états permettent d'identifier, de recenser et de suivre les engagements donnés ou reçus ayant une incidence financière à court terme tant en dépenses qu'en recettes. Ils sont constitués principalement d'informations liées à des opérations d'aménagement/urbanisme.

➤ **Les subventions versées dans le cadre du budget**

Cet état résulte des dispositions de l'article L. 2311-7 du CGCT qui prévoit la possibilité d'attribuer des subventions dès le vote du budget. Ainsi, pour les subventions dont l'attribution n'est pas assortie de condition d'octroi, l'individualisation des organismes bénéficiaires dans cette annexe vaut attribution.

➤ **L'état du personnel**

Cet état, obligatoire pour l'information de l'organe délibérant, recense le personnel en place de l'ensemble des budgets de la Ville entre les différentes filières de la fonction publique territoriale, en indiquant pour chaque grade ou emploi, par catégorie, les emplois budgétaires et les effectifs pourvus, dont ceux à temps non complet. Pour le personnel non titulaire, il mentionne également les conditions de rémunérations et la justification du contrat au regard des textes.

➤ **Les listes des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier, des organismes auxquels adhère la Ville, des établissements publics créés, des services individualisés dans un budget annexe et la liste des services assujettis en TVA et non érigés en budget annexe.**

Ces différents documents ont pour objet de présenter une vision élargie du périmètre financier de la collectivité. Figure notamment dans ces documents la liste des organismes au bénéfice desquels la Ville :

- détient une part de capital
- a versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du budget de l'organisme
- a garanti en emprunt

➤ **Décisions en matière de taux et de contributions**

Ce document retrace les informations fiscales en matière de contributions directes qu'elle perçoit.

A la suite de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et celui de la taxe d'habitation sur les logements vacants sont gelés et le taux de taxe foncière sur le bâti du département est transféré aux communes.

**Sans augmentation, les taux 2021 s'établissent comme suit : 22,28 % pour la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants, 43,72 % pour le Foncier Bâti (après intégration du taux départemental de 18,08 %) et 26,37% pour le Foncier Non Bâti.** L'évolution des bases de taxe d'habitation traduit la suppression de la taxation des résidences principales, devenu un impôt perçu par l'Etat, et celle du produit de foncier bâti inclut le complément de recette prévu par la Loi et pris en charge par l'Etat pour équilibrer les ressources avant et après réforme.

*Comme l'indique l'article L 2313-1 du CGCT, cette note de présentation sera mise en ligne sur le site Internet de la Ville.*

**ECHEANCIER DES GARANTIES D'EMPRUNTS ACCORDEES PAR LA VILLE DE BESANCON**

ORGANISMES EMPRUNTEURS	ANNEE 2021	ANNEE 2022	ANNEE 2023	ANNEE 2024	ANNEE 2025	ANNEE 2026	ANNEE 2027	ANNEE 2028	ANNEE 2029	ANNEE 2030	ANNEE 2031
Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Besançon (CROUS)	69 164	69 164	69 164	69 164	69 164	69 164	69 164	69 164	69 164	40 489	
SPL Territoire 25	1 507 944	1 507 950	1 507 947	2 177 888	1 192 067	203 527					
ADAPEI	210 917	210 917	126 283	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072
ADDSEA	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890
ELIAD	19 979	19 979	3 330								
Soliha Doubs et Territoire de Belfort	86 205	86 205	86 205	86 205	86 205	86 205	61 266				
Emmaus	7 063	6 980	6 899	6 821	6 745	6 671	6 599	6 529	2 637		
Fondation Arc-en-Ciel	84 061	84 027	82 446	77 779	58 744	58 716	58 687	58 659	58 630	58 602	58 574
Mutualité Française du Doubs	161 557	161 557	161 557	161 557	161 557	161 557	161 557	161 557	161 557	121 168	
Foyer des Jeunes Travailleurs La Cassotte	10 769	10 638	10 510	10 383	10 260	10 138	10 019	9 903	9 788	9 676	9 565
Sedia	134 034	203 510	204 424	205 361	206 377	118 231	30 132	31 267	32 467		
SEM Micropolis	43 032	42 634	42 237	41 839	41 441	41 044	40 646	40 249			
La Maison du Peuple	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172
Secours Populaire Français	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948
Adoma	129 635	127 629	103 835	77 770	75 916	68 260	66 500	64 785			
Loge.GBM	2 735 675	2 558 995	2 542 692	2 535 379	2 529 555	2 290 145	1 985 096	1 917 767	1 477 432	1 199 778	960 667
OPH du Département du Doubs - Habitat 25	730 184	718 359	619 739	617 923	560 649	496 365	457 191	438 021	431 526	429 443	389 098
NEOLIA	1 166 585	1 087 597	1 008 796	976 133	957 193	934 835	928 405	927 184	925 994	924 833	923 701
AKTYA L'Immobilier du Grand Besançon	219 924	178 787	178 787	178 787	178 787	178 787	178 787	178 787	163 598	163 598	163 598
ICF HABITAT NORD-EST	46 193	45 063	43 962	42 887	41 839	40 816	39 818	38 845	37 895	36 969	36 065
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 411 932</b>	<b>7 169 003</b>	<b>6 847 822</b>	<b>7 412 958</b>	<b>6 323 581</b>	<b>4 911 543</b>	<b>4 240 951</b>	<b>4 089 800</b>	<b>3 517 772</b>	<b>3 131 638</b>	<b>2 688 351</b>



**ECHEANCIER DES GARANTIES D'EMPRUNTS ACCORDEES PAR LA VILLE DE BESANCON**

ORGANISMES EMPRUNTEURS	ANNEE 2032	ANNEE 2033	ANNEE 2034	ANNEE 2035	ANNEE 2036	ANNEE 2037	ANNEE 2038	ANNEE 2039	ANNEE 2040	ANNEE 2041	ANNEE 2042	ANNEE 2043	ANNEE 2044
Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Besançon (CROUS)													
SPL Territoire 25													
ADAPEI	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072	98 072	49 036				
ADDSEA	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890	20 890			
ELIAD													
Soliha Doubs et Territoire de Belfort Emmaus													
Fondation Arc-en-Ciel	58 545	54 359	2 225										
Mutualité Française du Doubs													
Foyer des Jeunes Travailleurs La Cassotte	9 457	9 351	6 282	6 251	6 220	6 190	6 159	6 129	6 099	4 554			
Sedia													
SEM Micropolis													
La Maison du Peuple	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	8 172	4 767					
Secours Populaire Français	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948	19 948						
Adoma													
Loge.GBM	580 168	481 411	480 617	304 112	257 955	183 490	147 542	121 929	121 174	88 405	81 811	55 818	46 865
OPH du Département du Doubs - Habitat 25	387 324	272 131	233 964	234 006	234 049	234 092	234 135	221 355	204 944	204 944	51 236		
NEOLIA	919 153	918 128	890 564	890 249	827 604	736 513	736 513	736 513	718 509	709 505	709 505	709 505	709 505
AKTYA L'Immobilier du Grand Besançon	163 598	143 430	116 717	104 513	46 930	11 733							
ICF HABITAT NORD-EST	35 184	34 324	16 000	15 616	15 241	14 875	14 519						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 300 511</b>	<b>2 060 216</b>	<b>1 893 450</b>	<b>1 701 829</b>	<b>1 535 082</b>	<b>1 333 975</b>	<b>1 266 002</b>	<b>1 209 654</b>	<b>1 120 651</b>	<b>1 028 298</b>	<b>842 552</b>	<b>765 323</b>	<b>756 370</b>

**ECHEANCIER DES GARANTIES D'EMPRUNTS ACCORDEES PAR LA VILLE DE BESANCON**

ORGANISMES EMPRUNTEURS	ANNEE 2045	ANNEE 2046	ANNEE 2047	ANNEE 2048	ANNEE 2049	ANNEE 2050	ANNEE 2051	ANNEE 2052	ANNEE 2053	ANNEE 2054	ANNEE 2055	ANNEE 2056	TOTAUX
Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Besançon (CROUS)													662 968
SPL Territoire 25													8 097 324
ADAPEI													2 166 304
ADDSEA													438 684
ELIAD													43 288
Soliha Doubs et Territoire de Belfort													578 497
Emmaus													56 943
Fondation Arc-en-Ciel													854 054
Mutualité Française du Doubs													1 575 182
Foyer des Jeunes Travailleurs La Cassotte													178 341
Sedia													1 165 804
SEM Micropolis													333 121
La Maison du Peuple													151 868
Secours Populaire Français													339 123
Adoma													714 329
Loge.GBM	44 050	43 481	43 351	43 224	43 099	42 977	42 857	41 902	34 897	16 846	8 399	5 519	26 095 076
OPH du Département du Doubs - Habitat 25													8 400 680
NEOLIA	454 054	279 797	221 711	221 711	221 711	221 711	221 711	221 711	221 711	217 400	206 342	54 867	23 737 459
AKTYA L'Immobilier du Grand Besançon													2 549 148
ICF HABITAT NORD-EST													596 111
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>498 104</b>	<b>323 278</b>	<b>265 063</b>	<b>264 935</b>	<b>264 811</b>	<b>264 688</b>	<b>264 568</b>	<b>263 613</b>	<b>256 608</b>	<b>234 246</b>	<b>214 741</b>	<b>60 385</b>	<b>78 734 303</b>